

217
 Le Numéro } FRANCE..... Un franc
 } ÉTRANGER.. 25 cents

3^e ANNÉE
 Mai 1899.

Lead
St. J. 165

LA REVUE

DES

DEUX FRANCES

Revue Franco-Canadienne



Directeur :
 Achille STEENS

Sommaire

Anatole France (DE L'ACAD. FRANÇ.)	<i>Une anecdote de floréal an II</i>	385
Bernard Lazare	<i>L'aventure du juge</i>	390
Louis Fouché.....	<i>Rondeau de joyeux avènement</i>	401
Paul Dys	<i>Un portrait avant la lettre</i>	402
F.-A. Brique.....	<i>Le Canada et les États-Unis</i>	428
Paul Chauvet.....	<i>Paysage d'Angleterre</i>	430
Jean Orléans	<i>Chronique de Québec</i>	432
Albert Fleury	<i>Viens!</i>	434
Lily Butler.....	<i>L'Abbaye d' Westminster</i>	435
Baron Louis Girardot	<i>Louis XVII (suite et fin)</i>	444
Gabriel Marfond.....	<i>A Montcalm</i>	459
Paul Bastien	<i>Les Livres</i>	467
Fantasio	<i>Les Théâtres</i>	472

CHRONIQUE DES DEUX FRANCES. — CRITIQUE MUSICALE. — LA MODE PARISIENNE.
 GRAVURES, ETC.

BUREAUX :

FRANCE

CANADA

ÉTATS-UNIS

23, RUE RACINE
 PARIS

30, R. S.-JACQUES
 MONTREAL

29, R. ST-JEAN
 QUEBEC

21, RUE GOLD
 LOWELL, MASS.

La REVUE DES DEUX FRANCES se trouve dans tous les Paquebots des grandes Compagnies de Navigation françaises, anglaises et américaines, et dans les salons de lecture des Grands Hôtels de Paris, Londres, Montréal, New-York, etc.

Administration Française

PARIS — 23, rue Racine, 23 — PARIS

DE 10 HEURES A MIDI ET DE 2 A 5 HEURES DU SOIR, TOUTS LES JOURS

LA

VOL. 17

Revue des Deux Frances

Secrétaire de la Rédaction : Rodolphe BRUNET

Abonnements pour la France, le Canada et les Etats-Unis

Un An.....	{	15 francs.		Six Mois.....	{	9 francs.
		3 dollars.				\$ 1.80 cts.

Les abonnements seront servis dans toute l'Amérique par nos Administrations de *Montréal*, de *Québec* (Canada) et de *Lowell*. Mass. (E.-U.).

PUBLICITÉ

La publicité se traite directement : Au Canada, avec nos administrateurs de *Québec* et de *Montréal* ; aux Etats-Unis, avec notre Administrateur de *Lowell*, Mass., ou avec les Agents dûment accrédités par eux ; en France, avec la Direction de Paris.

A chaque Numéro : **LA MODE PARISIENNE**

VOYAGES MARITIMES

ET
PRATIQUES

PARIS, — 9, rue de Rome, 9. — PARIS
(près la gare St-Lazare)

L. DESBOIS & M. JUNOT

VOYAGES ET EXCURSIONS

A forfait et accompagnés pour Lourdes, l'Espagne, l'Italie, la Palestine, l'Algérie, la Tunisie et tous autres pays d'Europe.

BILLETS

par toutes les Compagnies de Navigation et pour toutes les destinations.

Renseignements et devis gratuits sur tous voyages

DES RENSEIGNEMENTS

sont donnés aux adresses suivantes :

MONTREAL : 30, rue Saint-Jacques.

QUÉBEC : 29, rue Saint-Jean.

GRANDE PHARMACIE

DE LA

Croix de Genève

142, Boulevard Saint-Germain, 142

PARIS

MAISON DE CONFIANCE

SPÉCIALE POUR LES ORDONNANCES ET ANALYSES MÉDICALES

PRIX MODÉRÉS ET SPÉCIAUX POUR LES ABONNÉS

Spécialement en dépôt

SUCRE ÉDULCOR

LE SEUL PERMIS AUX DIABÉTIQUES

DRAGÉES FERRÉ

CONTRE LA CONSTIPATION

Les Produits de la Maison se trouvent dans les principales pharmacies de Québec et de Montréal.

REHISE AUX DOCTEURS

LIBRAIRIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

ANCIENNE ET MODERNE

JACQUES LECHEVALIER

3, rue Racine. — PARIS

MÉDECINE — BOTANIQUE — ZOOLOGIE — GÉOLOGIE
La Librairie publie une **Bibliographie des Sciences médicales** sous forme de catalogues par spécialités dont : *Psychiatrie, Neurologie, Dermatologie-Syphiligraphie*, ont paru, les autres sont en préparation.

En distribution : Catalogue de livre de Médecine Botanique — Géologie — Zoologie — Anatomie comparée. La Maison fait la commission pour tous les livres français
Envoi franco de nos catalogues, en priant d'indiquer la spécialité

Les demandes sont expédiées par retour du courrier

Courtiers en Douane
et Expéditeurs

BEUVAIS Frères & Cie

32, rue Saint-Sulpice.

MONTREAL (CANADA)

Téléphone RELL : 463

ENTREPOT V. R. : 41

RESTAURANT DE L'ABBAYE

L. MIGNOT, PROPRIÉTAIRE

6, RUE SAINT-BENOIT, 6.

Repas à partir de $\left\{ \begin{array}{l} 1 \text{ fr. } 50, 2 \text{ fr. et } 3 \text{ fr.} \\ \text{et à la Carte.} \end{array} \right.$

Salles particulières.

Le Restaurant de l'Abbaye se recommande par la distinction de sa clientèle.

VINS de 1^{er} CHOIX

MAISON FONDÉE EN 1820

Ameublements Complètes

MAISON DE CONFIANCE

Ancienne Maison LOCH

LEMESLE Succ^r

99, boulevard St-Germain

PARIS

VENTE — ACHAT — ECHANGE

de tous Objets Mobiliers Neufs et d'Occasion
Anciens et Modernes

GRANDS GARDE-MEUBLES

99, Boulevard St-Germain et au Parc St-Maur

D. SIMAL SEUR

Fabricant d'instruments de chirurgie

5, RUE MONGE

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES DE LA GUERRE ET DE LA MARINE, DE L'UNION DES FEMMES DE FRANCE, DES HÔPITAUX CIVILS ET MILITAIRES, DES LABORATOIRES DU JARDIN DES PLANTES ET DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

Usine à vapeur

21, rue de l'Éstrapade

TÉLÉPHONE N° 808,68

Electricité médicale
Accumulateurs

Envoi franco du Catalogue illustré

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE.

La Compagnie P.-L.-M. organise : 1^o Une excursion en Italie, du 16 janvier au 17 février 1899, avec retour, par le Littoral de la Méditerranée, au moment du Carnaval de Nice.

Prix au départ de Paris : première classe, 950 francs; deuxième classe, 850 francs (tous frais compris).

2^o Une excursion en Tunisie et en Algérie, du 19 janvier au 20 février 1899.

Prix au départ de Paris : première classe, 1,150 francs; deuxième classe, 1,040 francs (tous frais compris).

La Compagnie P.-L.-M. a l'honneur d'informer le public qu'elle a maintenu dans son service d'hiver les trains express de jour ci-après, à marche rapide, qui assuraient l'été dernier les relations entre Paris, Clermont et Saint-Etienne.

Ces trains comportent, tant à l'aller qu'au retour, un wagon-restaurant qui circule entre Paris et Nevers et des voitures directes de et pour Saint-Etienne.

Leur horaire est le suivant :

Aller. — Train 927 : Dép. de Paris 8 h. 30 m., arr. à Clermont 4 h. 08 s., arr. à St-Etienne 5 h. 48 soir.

Retour. — Train 926 : Dép. St-Etienne 1 h. 31 s., Dép. Clermont 3 h. 07 s., Arr. à Paris 11 h. soir.

Le train numéro 927 ne prend que des voyageurs de première classe.

Le train numéro 926 prend, en outre, des voyageurs de deuxième classe effectuant un parcours de 150 kilomètres et des voyageurs de troisième classe effectuant un parcours de 350 kilomètres.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 100 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère
SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président : M. DENORMANDIE, ancien gouverneur de la Banque de France, vice-président de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

Directeur général : M. Alexis ROSTAND, O.

19 BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS
2 BUREAUX DE BANLIEUE
80 AGENCES EN PROVINCE
18 AGENCES A L'ETRANGER

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe, Escompte et recouvrements, Comptes de Chèques, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Paiements de Coupons, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Garde de Titres, Prêts hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, etc.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

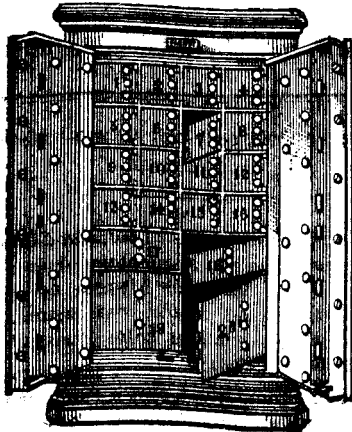
Intérêt payés sur les sommes déposées :

A 4 ans. 3 1/2 0/0 | A 2 ans. 2 1/2 0/0 | A 6 mois 1 1/2 0/0
A 3 ans. 3 0/0 | A 1 an. 2 0/0 | A vue... 1/2 0/0

Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Dépositant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du Dépositant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public : 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra et dans les principales Agences.



Garantie & Sécurité absolues

Compartiments depuis 5 fr. par mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée à son gré par le locataire. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

VILLES D'EAUX, STATIONS BALNÉAIRES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux : Nice, Cannes, Vichy, Dieppe, Trouville-Deauville, Dax, Luxeuil, Royat, Le Havre, La Bourboule, le Mont-Dore, Bagnères-de-Luchon, etc.; ces agences traitent toutes les opérations, comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra
Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world. — Exchange office.

The COMPTOIR NATIONAL receive and send on parcels addressed to them in the name of their clients of bearers of credit.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société anonyme, Capital : 120 millions de fr.

SIÈGE SOCIAL, 54 et 56, rue de Provence, PARIS

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe; — Ordres de Bourse (France et Étranger); — Souscriptions sans frais; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons à lots de l'Exposition de 1900, Bons de Panama, etc.); — Escompte et encaissement de coupons; — Mise en règle de Titres; — Avances sur Titres; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce; — Garde de Titres; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non vérification des tirages; — Transports de Fonds (France et Étranger). — Billets de Crédit circulaires; — Lettres de Crédit; — Renseignements; — Assurances; — Services de Correspondant, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Compartiments depuis 5 francs par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

55 bureaux à Paris et dans la Banlieue, 230 agences en Province, 1 agence à Londres; correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

Quatre services rapides quotidiens dans chaque sens. Trajet en 7 h. Traversée en 1 h. Tous les trains comportent des deuxièmes classes.

En outre les trains de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3^e classe.

Départs de Paris: Via CALAIS-DOUVRES: 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. soir. Via BOULOGNE-FOLKESTONE: 10 h. 20 du matin. — Départs de Londres: Via DOUVRES-CALAIS: 8 h. 11 du matin et 8 h. 15 du soir. Via FOLKESTONE-BOULOGNE: 10 h. du matin. — Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés via Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Services directs entre Paris et Bruxelles, trajet en 5 h. Départs de PARIS à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 50, 6 h. 20 et 11 h. du soir. — Départs de BRUXELLES à 7 h. 30 et 8 h. 57 du matin, midi 58, 6 h. 03 et 11 h. 43 du soir. Wagon-Salon et Wagon-Restaurant aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles à 7 h. 30 du mat. Wagon-Restaurant aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin et de Bruxelles à 6 h. 03 du s.

Service direct entre Paris et la Hollande, trajet en 10 h. 1/2. Départs de PARIS à 8 h. 20 du matin, midi 40 et 11 h. du soir. Départs d'AMSTERDAM à 7 h. 20 du matin, midi 30 et 5 h. 35 h. soir. Départs d'UTRECHT à 7 h. 58 du matin, 1 du et 6 h. 14 du soir.

PUYJALINET, TAILLEUR

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1894

QUELQUES-UNS DES PRIX DE LA MAISON :

Complet Veston.....	depuis	80 à 100	francs
— Jaquette.....	—	90 à 110	—
— Redingote.....	—	100 à 130	—
— Habit de cérémonie....	—	125 à 150	—

Le complet comprend toujours les trois pièces : l'habit, le gilet et le pantalon.

Pardessus depuis 70 à 120 francs

15, rue des Martyrs — Paris

P. S. — Adresser la mesure avec la commande (et y joindre un acompte de 50 0/0 sur le complet choisi) à M. PUYJALINET, 15, rue des Martyrs, PARIS.

L'Administration de notre Revue, à Montréal, donnera tous les autres détails nécessaires, si besoin en est.

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

EN SEPT VOLUMES

Le plus complet,

Le plus moderne,

Le mieux illustré

des Dictionnaires encyclopédiques français

Le **NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ** est publié par *fascicules* de 16 pages à 50 centimes, qui paraissent chaque semaine depuis le 1^{er} Avril 1897. Il y aura au moins 360 fascicules, devant former sept volumes. Les souscripteurs peuvent, s'ils le préfèrent, recevoir l'ouvrage par *séries* brochées de 10 fascicules, paraissant tous les deux mois et demi environ, ou par *volumes*, brochés ou reliés, au fur et à mesure de l'apparition.

SOUSCRIPTIONS A FORFAIT : 170 FRANCS

(LA RELIURE EN SUS : 5 FRANCS PAR VOLUME)

Paiement : Pour la France, par *traites trimestrielles* de 10 francs, la première le 5 du mois qui suit la date de souscription.

— Pour le Canada, en *cinq versements égaux*, de six mois en six mois, le premier en souscrivant.

La souscription à forfait garrantit contre toute augmentation de prix, quel que soit le nombre de fascicules à paraître.

Librairie LAROUSSE, 17, rue du Montparnasse, Paris

SUGCURSALE, 58, RUE DES ECOLES (SORBONNE)

On souscrit également chez tous les Libraires de France et du Canada

Demander Gratis un fascicule pour Comparer avec les autres Dictionnaires

Hôtel Chatham

17 et 19, rue Daunou, 17 et 19

PARIS

RUE DE LA PAIX

BOULEVARD DES CAPUCINES

(Près l'Opéra)

M. H. HOLZSCHUCH, propriétaire.

GRAND HOTEL DES BALCONS

3, Rue Casimir-Delavigne, 3

(Près l'Odéon)

L. FORMAT

PROPRIÉTAIRE

Excellentes chambres de 35 à 60 fr.
par mois ; et au jour de 2 à 4 fr.

Sonnettes électriques dans toutes
les chambres.

HOTEL DE FRANCE ET DE LORRAINE

RUE DE BEAUNE, N^{OS} 5 ET 7. — PARIS

DUSSAUSSAY

PROPRIÉTAIRE

Chambre de 3 à 6 francs par jour et
de 35 à 60 fr. par mois

PENSION (tout compris) à partir de
8 francs par jour.

Maison de famille très recommandée
par le Clergé.

ÉPICERIE CENTRALE

M^{me} V^{ve} BONNETAT

145, Boulevard St-Germain
PARIS

Maison spéciale pour Articles fins

DESSERTS ET SPIRITUEUX

VINS FINS

Librairie Médicale Scientifique
et Littéraire

EM. LE FRANÇOIS

9 ET 10, RUE CASIMIR-DELAUVIGNE, A PARIS
(près la Faculté de Médecine et le Luxembourg).

Nous fournissons à Paris et expédions en
France et à l'Etranger, et principalement au
Canada, tous les ouvrages qui nous sont
demandés avec une forte remise sur les
prix marqués des éditeurs.

Pour le Canada, conditions spéciales de
bon marché et expédition *franco* par la
poste et par retour du courrier. Envoi *gratuit*
des conditions de tarif et catalogues sur
demande.

Livres d'occasion à prix réduits.

GRAVURE SUR METAUX

A. BUFFET

3, RUE DE CRÉBILLON

(PLACE DE L'ODÉON)

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Spécialité pour MM. les Docteurs
Cartes de visite — Notes d'ordonnances
et honoraires gravées et imprimés.

Plaques de cuivre et de marbres
de toutes dimensions.

Timbres secs et caoutchouc.

Billets de Mariage et de Naissance.

Cachets et Blocs et Timbrage.

L'AGE D'OR DE LA POÉSIE FRANÇAISE

Lire dans le XIX^e SIÈCLE en France

Par PAUL A.-E. CHAUVET (Univ. de Paris).

LES BEAUX POÈMES

de Lamartine,

Hugo et Musset

Aux bureaux de la *Revue*, à Montréal,

Québec et Paris.

PHARMACIE RACINE

FONDÉE EN 1838

30, rue Racine, et 3, place de l'Odéon
PARIS

A. LANDEAU, Successeur de G. Mercier

PHARMACIE DE CONFIANCE

Prix modérés et spéciaux pour les
abonnés de la *REVUE*

MIXTURE ALBARIC

contre les maux de dents (1 fr. le flacon).

COLD CREAM DE L'ODÉON (0,75 le pot).

Pour le velouté et la douceur de la peau.

Sirup et Pâte pectorale Racine, contre les Rhumes,
Bronchites, etc.

Produits spéciaux pour la photographie
OUVERT JUSQU'À MINUIT

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres

Viâ Rouen, Dieppe et Newhaven

Par la Gare Saint-Lazare

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année.

Trajet de jour en 9 heures (1^{re} et 2^e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant sept jours : 1^{re} classe, 43 fr. 25 ; 2^e classe 32 fr. ; 3^e classe, 23 fr. 25. — Billets d'aller et retour, valables pendant un mois 1^{re} classe, 72 fr. 75 ; 2^e classe, 52 fr. 75 ; 3^e classe, 41 fr. 50.

Départs de Paris-Saint-Lazare : 10 h. mat., 9 h. soir. — Arrivées à Londres : London-Bridge : 7 h. soir, 7 h. 40 mat. ; Victoria : 7 h. soir, 7 h. 50 mat. — Départs de Londres : London-Bridge : 10 h. m., 9 h. s. ; Victoria : 10 h. m., 8 h. 50 s. — Arrivées à Paris-Saint-Lazare : 6 h. 53 s., 7 h. 15 m.

Des voitures à couloir (W. C. toilette, etc.), sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe.

Des cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, des petits guides-indicateurs du service de Paris à Londres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Recommandations en vue d'éviter dans les transports par chemin de fer, les pertes de colis ou les retards dans leur livraison.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent au chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gommées et des liasses de fiches, au prix de 0 fr. 05 le carnet de 10 étiquettes ou la liasse de 10 fiches.

FORCE

ALIMENTATION SANS RIVALE



KOLA-FOOD est un produit naturel, noix de kola fraîche, pulvérisée par un procédé spécial de notre invention.

KOLA-FOOD donne force et vigueur, c'est le plus puissant des réparateurs et des *anti-dépêditeurs*.

KOLA-FOOD se recommande comme aliment de premier ordre que l'on peut prendre au lait et à l'eau ; en absorbant plusieurs tasses par jour, on pourrait se passer de toute autre nourriture, sans éprouver de déperdition des forcés musculaires,

KOLA-FOOD est inaltérable sous tous les climats.

La boîte, pour 50 tasses, prix : 2 fr. 50

« « 8 » » 0 fr. 50

E. MAUSSEY & C^{IE}

Paris. — 16, rue du Parc-Royal, 16. — Paris.

Vente au détail : PHARMACIE LANDEAU

Place de l'Odéon.

et dans toutes les pharmacies

Dépot pour le Canada, pharmacie Arthur Decary, à Montréal

SANTE

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

Oculaire et Laryngologique

ACCUMULATEUR "MAJOR"

MAJOR

Officier d'Académie. — Membre du Jury, Paris 1895

Premières récompenses aux Expositions

Fournisseur de la Clinique Ophtalmologique, de l'Hôtel-Dieu de Paris
et des Hôpitaux

91 — Boulevard Saint-Germain — 91

PARIS

(CI-DEVANT 2, RUE THÉNARD)

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjan, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux Paris. — **2^e itinéraire** : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. — **3^e itinéraire** : Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. — **Durée de validité** : 30 jours. — **Prix des Billets** : 1^{re} Classe, 163 fr. 50 c. — 2^e Classe, 122 fr. 50 c.

La durée de ces différents Billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. Il est délivré de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi des Billets **Aller et Retour** de 1^{re} et de 2^e classe à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus ; ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces billets doivent être demandés au moins **trois jours** à l'avance.

HOTEL-RESTAURANT SAINT-SULPICE

7, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 7

Près de l'Ecole de Médecine et de la Sorbonne

Chambre au mois de 30 à 70 fr.
Chambre par jour de 2 fr. 50 à 5 fr.

TABLE D'HÔTE

RESTAURANT A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Déjeuners à 1 fr. 50

Dîners à 2 francs

SALONS ET CABINETS RÉSERVÉS

Cuisine Franco-Hispano-Américaine

Salon de Lecture et Piano

Pension de Famille, 100 fr. par mois

PRÈS DU LUXEMBOURG ET DE L'ODÉON

7, rue Casimir-Delavigne, 7

PROPRIÉTAIRES

MALVY & MIRALLÈS

CHEMINS DE FER DE L'EST

Voyages circulaires en Italie

La Compagnie des chemins de fer de l'Est rappelle aux voyageurs qu'elle met à leur disposition pendant toute l'année de nombreuses combinaisons qui permettent d'effectuer des excursions variées à des prix très réduits au Nord des Alpes (parcours en dehors de l'Italie) et au Sud des Alpes (parcours italiens).

Les billets circulaires qui sont valables pendant 60 jours permettent, soit au départ de Paris (Via Troyes-Belfort), soit au départ des principales gares situées sur l'itinéraire, de faire des excursions en Italie dans des conditions très économiques.

Les billets de 2^e classe sont valables par les trains rapides au nombre de deux par jour dans chaque sens qui mettent Bâle à environ 9 heures de Paris.

Entre Paris et Bâle ces trains sont composés de voiture de 1^{re} et 2^e classes à intercirculation et à water-closet. Les voyageurs sont admis dans ces voitures sans avoir à payer de supplément.

Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont réunis dans le livret des voyages circulaires et excursions que la Compagnie de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

NOTRE CONCOURS DE BOULE DE NEIGE

500 Dollars de Prix

L'administration de la *Revue des Deux Frances* a décidé de récompenser ceux de ses abonnés ou simples lecteurs ou lectrices qui se montrent particulièrement dévoués à l'œuvre canadienne et française que nous avons entreprise ici.

Dans ce but, nous nous sommes décidés aux plus grands sacrifices et nous avons mis à part sur notre budget une somme de **2.500 francs** ou **500 dollars**, destinée à donner des prix à ceux de nos lecteurs et à celles de nos lectrices qui nous procureront le plus grand nombre d'abonnés parmi leurs amis et leurs relations. Le concours est ouvert pendant trois mois et sera clos le 15 juillet prochain.

Outre l'intérêt que nos lecteurs et lectrices trouveront dans les prix attribués à ce concours, ils feront œuvre de solidarité française en répandant autour d'eux une revue dont les rédacteurs n'ont qu'un but : propager le culte de notre belle langue nationale et faire connaître les chefs-d'œuvre de ses maîtres.

Pour prendre part à ce concours, il faut adresser à l'administration de la *Revue des Deux Frances*, 23, rue Racine, Paris, les noms et adresses des personnes qu'on a abonnées à la *Revue*, au fur et à mesure que les abonnements sont recueillis. Il sera tenu à Paris, une liste spéciale par chaque correspondant, dès que les abonnements sont devenus définitifs, c'est-à-dire payés. Il ne faut pas attendre au 15 juin prochain pour envoyer ses abonnements. Cela ne pourrait que compliquer les écritures et causer des erreurs.

Les heureux lauréats auront droit aux prix suivants :

PRIX :

1^{er} PRIX (réservé au lecteur CANADIEN ou AMÉRICAIN qui aura envoyé le plus grand nombre d'abonnements à la *Revue*) :

Un voyage gratuit à Paris aux frais de la *Revue des Deux Frances*.

1^{er} PRIX (réservé au lecteur FRAN-

ÇAIS qui aura envoyé le plus grand nombre d'abonnements à la *Revue*) :

Une obligation de la Ville de Paris.

2^e PRIX : Trois Bons de l'Exposition de 1900 donnant droit aux tirages (Lot de 100.000 francs) et à 25 entrées gratuites.

3^e PRIX : Deux Bons de l'Exposition de 1900 donnant droit aux tirages (Lot de 100.000 francs) et à 25 entrées gratuites.

4^e PRIX : Montre Louis XV.

5^e PRIX : Un Bon de l'Exposition.

6^e, 7^e, 8^e PRIX : Boîte de couleurs riches. Premier choix.

9^e, 10^e, 11^e PRIX : Une épingle de cravate en or.

12^e, 13^e, 14^e PRIX : Collier princesse de Galles, perles fines et barrette similis.

15^e, 16^e, 17^e, 18^e PRIX : Boîte de compas.

19^e, 20^e, 21^e, 22^e PRIX : Une paire de boucles d'oreilles, or et turquoises.

23^e, 24^e, 25^e, 26^e PRIX : Bourse en argent.

27^e, 28^e, 29^e, 30^e PRIX : Broche Louis XV, avec entourage ciselé en vermeil.

31^e, 32^e, 33^e, 34^e PRIX : Belle boucle de ceinture en similis brillants.

35^e, 36^e, 37^e, 38^e PRIX : Une agrafe de ceinture émail.

39^e, 40^e, 41^e, 42^e PRIX : Un boa de plumes.

43^e, 44^e, 45^e, 46^e PRIX : Chaîne sautoir dorée avec perles fines.

47^e, 48^e, 49^e, 50^e PRIX : Serpent porte-montre.

De plus, tous les concurrents non classés, quel que soit le nombre d'abonnements apportés par eux, minimum 3, recevront : une épingle de cravate en argent ou une broche également en argent à leur choix.

Afin qu'il n'y ait ni supercherie, ni contestation possible, les noms et adresses des gagnants seront publiés dans la *Revue*.

Les Prix pourront être échangés à la volonté des gagnants.

UNE ANECDOTE DE FLORÉAL AN II

I

Le guichetier a refermé la porte de la maison d'arrêt sur la ci-devant comtesse Fanny d'Avenay, appréhendée « par mesure de sûreté générale », comme dit le registre d'écrou, et, en réalité, pour avoir donné asile à des proscrits.

La voilà dans le vieux bâtiment où, jadis, les solitaires de Port-Royal goûtaient en commun la solitude, et dont on a pu faire une prison sans y rien changer.

Assise sur une banquette, pendant que le greffier inscrit son nom, elle songe :

— Pourquoi ces choses, mon Dieu, et que voulez-vous de moi ?

Le porte-clefs a l'air plus bourru que méchant, et sa fille, qui est jolie, porte à ravir le bonnet blanc avec la cocarde et les nœuds aux couleurs de la nation. Cet homme conduit Fanny dans une grande cour, au milieu de laquelle est un bel acacia. Elle attendra là qu'il lui ait préparé un lit et une table dans une chambre où l'on a renfermé cinq six prisonnières, car la maison est encombrée. En vain elle verse chaque jour son trop plein au tribunal révolutionnaire et à la guillotine. Chaque jour les comités l'emplissent de nouveau.

Dans la cour, Fanny voit une jeune femme occupée à graver un chiffre sur l'écorce de l'arbre, et reconnaît Antoinette d'Auriac, son amie d'enfance.

— Vous ici, Antoinette ?

— Vous ici, Fanny ? Faites mettre votre lit près du mien. Nous aurons bien des choses à nous dire.

— Bien des choses... Et M. d'Auriac, Antoinette ?

— Mon mari ? Ma foi, ma chérie, je l'avais un peu oublié. C'était injuste. Il a toujours été parfait pour moi... Je pense qu'en ce moment il est en prison quelque part.

— Et que fais-tu là, Antoinette ?

— Chut !... Quelle heure est-il ? S'il est cinq heures, l'ami dont j'unis sur cette écorce le nom au mien n'est plus de ce monde, car il a passé à midi au tribunal révolutionnaire. Il se nommait Gesrin et était volontaire à l'armée du Nord. Je l'ai connu dans cette prison. Nous avons passé ensemble de douces heures, au pied de cet arbre. C'était un jeune homme de mérite... Mais il faut que je m'occupe de t'installer ici, ma belle.

Et, saisissant Fanny par la taille, elle l'entraîna dans la chambre où elle avait un lit, et elle obtint du porte-clefs qu'il ne séparât pas les deux amies.

Elles convinrent de laver, ensemble, dès le lendemain matin, le carreau de leur chambre.

Le repas du soir, servi maigrement par un gargotier patriote, se prenait en commun. Chaque prisonnier apportait son assiette et son couvert en bois (il était interdit d'en avoir en métal), et recevait sa portion de porc aux choux. Fanny vit à cette table grossière des femmes dont la gaieté l'étonna. Comme Mme d'Auriac, elles étaient coiffées avec étude et portaient de fraîches toilettes. Près de mourir, elles gardaient l'envie de plaire. Leur conversation était galante comme leur personne, et Fanny fut bientôt instruite des intrigues qui se nouaient et se dénouaient sous les verrous, dans ces préaux sombres où la mort aiguillonnait l'amour. Alors, prise d'un indicible trouble, elle se sentit un grand désir de presser une main dans la sienne.

Il lui souvint de celui qui l'aimait et à qui elle ne s'était pas donnée, et un regret aussi cruel qu'un remord déchira son cœur. Des larmes ardentes comme la volupté roulèrent sur ses joues. A la lueur du lampion fumeux qui éclairait le repas, elle observait ses compagnes dont les yeux brillaient de fièvre, et elle songeait :

— Nous allons mourir ensemble. D'où vient que je suis triste et que mon âme est troublée, quand, pour ces femmes, la vie et la mort sont également légères ?

Et elle pleura toute la nuit sur son grabat.

II

Vingt longs jours monotones ont passé lourdement. La cour où les amants vont chercher le silence et l'ombre est déserte ce soir. Fanny, qui étouffait dans l'air humide des corridors, vient s'asseoir sur le tertre de gazon qui entoure le pied du vieil acacia dont la cour est ombragée. L'acacia est en fleurs, et la brise qui le caresse en sort tout embaumée. Fanny voit un écriteau cloué à l'écorce de l'arbre, au-dessous du chiffre gravé par Antoinette. Elle lit sur cet écriteau les vers du poète Vigée, prisonnier comme elle :

Ici des cœurs exempts de crime,
Du soupçon, dociles victimes,
Grâce aux rameaux d'un arbre protecteur,
En songeant à l'amour oubliaient leur douleur.
Il fut le confident de leurs tendres alarmes ;
Plus d'une fois il fut baigné de larmes.
Vous, que des temps moins rigoureux
Amèneront dans cette enceinte,
Respectez, protégez cet arbre généreux.
Il consolait la peine, il rassurait la crainte ;
Sous son feuillage on fut heureux.

Après avoir lu ces vers, Fanny resta songeuse. Elle revit intérieurement sa vie, douce et calme, son mariage sans amour, son esprit amusé de musique et de poésie, occupé d'amitié, grave, sans trouble ; puis l'amour d'un galant homme qui l'avait enveloppée sans l'atteindre et qu'elle sentait mieux dans le silence de la prison. Et, songeant qu'elle allait mourir elle se désola. Une sueur d'agonie lui monta aux tempes. Dans son angoisse, elle leva ses regards ardents au ciel plein d'étoiles et elle murmura en se tordant les bras :

— Mon Dieu ! rendez-moi l'espérance.

A ce moment, un pas léger s'approcha d'elle. C'était Rosine, la fille du porte-clefs, qui venait lui parler en secret.

— Citoyenne, lui dit la jolie fille, demain soir un homme qui t'aime t'attendra sur l'avenue de l'Observatoire avec une voiture. Prends ce paquet, il contient des vêtements pareils à ceux que je porte; tu t'en revêtiras dans ta chambre, pendant le souper. Tu es de ma taille et blonde comme moi. On peut, dans l'ombre nous prendre l'une pour l'autre. Un gardien, qui est mon amoureux et que nous avons mis dans le complot, montera dans la chambre et t'apportera le panier avec lequel je vais aux provisions.

Tu descendras avec lui par l'escalier dont il a la clef et qui conduit à la loge de mon père. De ce côté, la porte n'est ni fermée ni gardée. Il faut seulement éviter que mon père ne te voie. Mon amoureux se mettra le dos contre le carreau de la loge, et il te parlera comme à moi. Il te dira : « Au revoir, citoyenne Rose, et ne soyez plus si méchante. » Tu t'en iras tranquillement dans la rue. Pendant ce temps, je sortirai par le guichet principal et nous nous rejoindrons toutes deux dans le fiacre qui doit nous emmener.

Fanny buvait avec ces paroles, les souffles de la nature et du printemps. De toutes les forces de sa poitrine, gonflée de vie, elle aspirait la liberté.

Elle voyait, goûtait son salut par avance. Et comme il s'y mêlait une idée d'amour, elle mit ses deux mains sur son cœur pour contenir son bonheur. Mais peu à peu la réflexion, puissante chez elle, domina le sentiment. Elle fixa sur la fille du porte-clefs un regard attentif et lui dit :

— Ma belle enfant, pour quelle raison vous dévouez-vous ainsi à moi, que vous ne connaissez pas ?

— C'est, lui répondit Rose en oubliant de la tutoyer, parce que votre bon ami me donnera beaucoup d'argent quand vous serez libre, et qu'alors j'épouserai Florentin, mon amoureux. Vous voyez, citoyenne, que c'est pour moi que je travaille. Mais je suis plus contente de vous sauver que d'en sauver une autre.

— Je vous en rends grâce, mon enfant; mais pourquoi cela ?

— Parce que vous êtes mignonne et que votre bon ami a

beaucoup de chagrin loin de vous. C'est convenu, n'est-ce pas ?

Fanny allongea la main pour saisir le paquet de hardes que Rose lui tendait.

Mais, retirant aussitôt le bras :

— Rose, savez-vous que, si on nous découvrait, ce serait la mort pour vous ?

— La mort ! s'écria la jeune fille, vous me faites peur. Oh ! non, je ne le savais pas.

Puis, déjà rassurée :

— Citoyenne, votre bon ami saura bien me cacher.

— Il n'est pas de retraite sûre à Paris. Je vous remercie de votre dévouement, Rose ; mais je ne l'accepte pas.

Rose demeurait stupéfaite.

— Vous serez guillotinée, citoyenne, et je n'épouserai pas Florentin !

— Rassurez-vous, Rose. Je puis vous rendre service sans accepter ce que vous me proposez.

— Oh ! non. Ce serait de l'argent volé.

La fille du porte-clefs pria, pleura, supplia longtemps. Elle s'agenouilla et saisit le bord de la robe de Fanny.

Fanny la repoussa de la main et détourna la tête. Un rayon de lune éclairait le calme de ce beau visage.

La nuit était riante, une brise passait. L'arbre des prisonniers, secouant ses branches odorantes, répandit de pâles fleurs sur la tête de la victime volontaire.

Anatole France,

De l'Académie française.



L'AVENTURE DU JUGE

Le juge Arnold avait coutume, chaque été, de venir se reposer près de Bingen, au bord du Rhin, en un petit hameau paisible où il oubliait les soucis de sa magistrature. Il y menait, pendant deux mois, une vie douce et végétative, taillant les rosiers de son jardin, donnant la becquée à ses poules, et, durant les chaudes heures du jour, lisant des recueils d'antiques fables, dont le héros éternel était le grand fleuve qui mugissait à ses pieds. Quand venait le soir, il allait s'asseoir sous la tonnelle d'une taverne qui dominait l'eau et d'où il voyait les dernières maisons de Bingen, le château qui servit de temporaire refuge à l'évêque contre les rats justiciers, et, en face, au sommet du coteau, la statue toute neuve de la Germania.

C'était le meilleur moment de la journée, celui où le juge goûtait le silence des êtres et le murmure des choses. Il entendait le clapotement des vaguelettes qui mouraient sur les rives, loin du tumulte du grand flot qui s'en allait vers la mer, et il s'attendrissait doucement en songeant à la destinée de ces gouttes d'eau que buvait le sol spongieux et qui ne verraient pas les clochers de Cologne après avoir miré un peu ceux de Mayence; car le juge Arnold était sentimental, et si, pendant l'année, il savait, par devoir professionnel, être insensible aux douleurs humaines, il était, pendant sa villégiature, sensible à l'excès aux sanglots des forêts et à la plainte des ondes.

Cet été-là, la veille de son départ, le juge Arnold, assis sous la tonnelle à sa place habituelle, buvait à petits coups la bière brune qu'on lui servait chaque jour et qui était brassée dans le

hameau même, une bière savoureuse et fraîche, comme il n'en buvait que là et qu'il regrettait tout l'hiver. Il rêvait mélancoliquement, ne sortant de sa rêverie que pour boire, se laissant aller au charme capiteux de la boisson aimée ; les chopes succédaient aux chopes, et il écoutait la rumeur du fleuve. Tout le soir, des bateaux joyeusement chargés avaient descendu le courant, portant vers Bingen des bandes de musiciens et de chanteurs qui allaient célébrer quelque réjouissance musicale, et les refrains entonnés par des voix sonores avait troublé la paix des coteaux et des rives.

Quand minuit vint, le silence avait reconquis le village et Arnold, avant de regagner son jardin et sa maison, résolut de déambuler sur les bords du Rhin. Il se leva, ayant la tête un peu lourde, et, bien que son œil papillotât, légèrement troublé par les fumées de la bière, il descendit à petits pas. La nuit était fort noire ; il pensa que la lune, qui déjà bleussait les hauteurs, lui faciliterait le retour, et il marcha résolument. Il allait à l'aveuglette, s'arrêtant pour regarder des points brillants qui dansaient devant lui, tandis que des ombres plus denses leur succédaient et semblaient accompagner sa marche. Il ne s'en étonnait pas ; son âme était familière avec le peuple des airs et les esprits des eaux, il connaissait le nom de tous les fils du Rhin et il n'eût pas été surpris de s'entendre appeler par quelque gnome gardien de trésor ou tourmenteur de paysanne. Il savait les mots qui les captivent et ne craignait que les nymphes du fleuve, malignes et perverses.

Le sol en devenant plus mou et en fléchissant un peu sous son poids, lui apprit qu'il approchait. Il entendit, plus distincte, la chanson nocturne des flots ; elle était plus intense, plus douloureuse que pendant le jour, alors que le soleil fait chatoyer les émeraudes et les opales sur la crête des vagues ; la nuit appesantissait les eaux dont le choc se ouatait, et c'était dans le lit profond comme le déroulement sans fin d'un serpent de velours dont les volutes auraient frôlé des cloisons moelleuses.

Un léger clapotis avertit le juge ; son pied heurta un corps dur ; il se baissa, ses mains tâchèrent autour de lui et rencontrèrent un tronc d'arbre hissé sur un tas de pierres, sans doute

pour servir de banc. Il s'y assit et, ses yeux s'accoutumant à l'obscurité, il contempla le vieux Rhin qui roulait processionnellement ses écumes. Il se sentit très heureux; une grande paix l'environnait; il se dit que nulle part, ni dans son cabinet clos de Leipzig, ni près de ses rosiers en fleurs, il ne goûterait une telle et si délicieuse quiétude. Ses narines se dilataient pour mieux humer les parfums humides des mousses et la senteur de l'eau, cette senteur un peu molle, mais si pénétrante et si évocatrice, senteur arrachée aux mille rivages dont les arbres avaient baigné leurs branches dans le courant et dont le Rhin avait raviné la terre, entraînant avec lui les odeurs résineuses des sylves et les fragrances champêtres. Arnold croyait voir passer devant lui, réfléchis par le miroir mobile et fuyant, les sites qui s'étaient penchés sur le fleuve pour le captiver et le retenir et dont l'inconstant n'avait gardé que l'image prisonnière dans le cristal de ses yeux. Il voyait des profils de villes, profils lointains qui semblaient se dérober lorsqu'il se courbait pour les mieux distinguer; puis de plates prairies frissonnantes de sonnailles et des bosquets d'arbres qu'animait le vol de grands oiseaux. Il eût voulu les saisir à la fois, les bosquets, les prairies et les villes; un intense désir de partir, de s'en aller loin du hamcau et même de la taverne où l'on buvait de si bonne bière, le saisit; il tendit les bras devant lui, se leva, vint encore plus près du fleuve, écoutant un battement lointain de rames : celles de la barque qu'il attendait, qu'il devinait et qui vint, une longue barque que conduisait un rameur silencieux.

Elle s'arrêta devant lui; le rameur fit un signe; Arnold, avec une joie indicible, enjamba le bord et se laissant aller sur le banc de poupe, il s'adossa au gouvernail, allongeant les jambes et renversant la tête, tandis que lentement la barque descendait le Rhin. Un bien-être l'envahissait; il laissait pendre ses mains hors les bords, et l'eau fuyante caressait ses doigts. Elle s'enroulait autour d'eux comme de petites couleuvres que le lait des jattes aurait réchauffées, et parfois montait le long des bras, formant de hauts bracelets tièdes et liquides, dont le contact faisait pâmer le juge. Il fermait les yeux et avait la sensation de glisser sans fin, une sensation profonde, attirante, d'une infinie

douceur dont tout son être était pénétré et saisi. Il faisait partie du grand fleuve pacifique, son corps se dissolvait dans les ondes fraternelles, et ce n'était plus seulement sur les mains qu'il recevait les caresses du flot. Des enlacements entouraient toute sa chair, des formes serpentine se lovaient autour de ses jambes et enserraient sa poitrine; bientôt il les sentit sur sa gorge, de souples anneaux pressèrent son cou, et ce fut enfin sur la bouche qu'il reçut un baiser prolongé, insinuant et tendre. Il devina qu'une *lovely* l'entraînait et il fut éperduement heureux, car depuis longtemps il rêvait cette aventure, d'aller vivre sous les voûtes de cristal avec le peuple des ondins qu'il chérissait. Aussi il ne résista pas et ne voulut pas soulever ses paupières, attendant de toucher le lit du Rhin pour regarder celle qui le conduisait.

Maintenant, il entendait mille bruits qui sortaient des vagues, et comme s'il avait acquis un sens nouveau, il comprenait la plainte des gouttes d'eau, la chanson des écumes, la rumeur de la foule fluviatile; il s'égayait des éclats de rire de la cohue qui se pressait autour de lui. On le poussait malicieusement, on murmurait des plaisanteries à ses oreilles, des appels pressants retentissaient, et le tout se fondait dans une houle monotone, d'où surgissait, de minute en minute, un cri, un ricanement, ou un sanglot. Arnold pensa qu'il allait atteindre le but, et fouler le sable blanc et fin qui était au fond du fleuve; il s'abandonna plus mollement; tout l'arome des eaux entra dans ses narines; des cloches tintèrent, balancées dans d'invisibles clochers, d'abord argentines, épandant des sons ténus dont les vibrations couraient sur la peau du juge comme des milliers d'insectes sonores, ensuite pleines d'une tempête d'airain et battant de leur volée puissante la tête d'Arnold, dont le corps entier frémissait. Elles atténuèrent leur fureur; les voix d'argent et les voix de bronze se marièrent, s'unirent en une onde d'harmonie large, voluptueuse, dont les cercles allèrent s'élargissant, englobant en eux les bruissements qui, tout à l'heure, animaient le Rhin; puis se rétractèrent, moururent en une mélodie prolongée, aiguë, perforante, et le silence laissa choir son lourd manteau sur les flots qui s'en appesantirent.

Une angoisse douloureuse s'abattit sur le juge, un poids de métal pesa sur sa poitrine; machinalement, ses mains voulurent l'écarteler, mais il s'aperçut alors qu'il était lié. Les malignes déesses avaient tressé autour de ses membres des herbes et des jones qui résistaient aux efforts des jambes et des bras. Il essaya de gonfler ses muscles pour se débarrasser du fardeau qui l'opprimait; il ne le put. Sous la charge qui s'alourdissait, il ahanaît, il appelait de l'air et sa bouche était close; ses yeux s'injectaient, il entendait le heurt du sang qui battait ses veines et ses artères et courait en tumulte sous sa peau, qui se tuméfiait. Soudain il vit une large nappe de lumière; elle lui parut sortir de ses propres prunelles, s'étendre sur le fleuve et le vivifier de nouveau; les harmonies que les eaux avaient retenues captives jaillirent encore, plus affinées, plus subtiles, plus séductrices. Son angoisse se dissipa, il sentit se disjoindre les liens qui le liaient, la pesante cuirasse qui l'enserrait se fendit, il l'entendit craquer, descendre le long de ses côtes et il écouta le bruit de sa chute dans le Rhin. Il put ouvrir ses lèvres scellées, il respira très fort; la marée qui heurtait ses vaisseaux s'apaisa, il reconquit le calme, et oubliait de penser, quand un tourbillon imprévu le saisit. Il fut emporté, avec une rapidité vertigineuse, dans un souffle humide et frais, vers des profondeurs ignorées; et brusquement un choc violent l'arrêta. Il était dans la barque, couché toujours à la poupe, et l'embarcation descendait le courant. La lune s'était levée; sa lueur pâlisait le ciel, descendait sur les coteaux, dont elle éveillait les pampres et faisait frémir les feuillées; elle se glissait sous les taillis qui avoisinaient les rives, vallonnait d'argent les masses sombres, et en mille ruisseaux de nacre mêlait ses ondes claires aux ondes majestueuses du fleuve qui, au contact, s'imprégnaient de clartés. Les eaux se tordaient en volutes blanches; des cygnes semblaient se jouer dans les remous; des cygnes et des femmes. Arnold voyait leurs cous et leurs bras se tendre vers la barque qui l'emmenait, et il se penchait pour les saisir, quand le batelier, lâchant ses rames, le toucha à l'épaule, arrêtant son élan, effrayant les oiseaux et les nymphes qui disparurent.

A ce heurt imprévu, le juge sentit sa crainte le reprendre

Quelque chose l'attirait au fond du fleuve, retenait ses bras captifs au fil de l'eau et en même temps la main du batelier le fixait à son banc. Il oubliait les cygnes, les nymphes et les belles fleurs d'argent fleurissant les vagues que le vent très doux coiffait d'un filigrane d'écume ; il n'entendait plus les rires narquois et les propos malicieux des enfants du Rhin ; il écoutait le silence qui pesait sur le clair miroir des ondes, sur le rivage et sur les coteaux ; lentement, il s'imprégnait de terreur, et cela sans motifs, car le fleuve lui avait été ami et il ne redoutait plus son mauvais vouloir.

Silencieux, immobile, il regardait le compagnon dont les doigts s'enfonçaient dans sa chair. C'était un homme fort, grand, vêtu d'une longue cape sombre. Arnold ne put voir de son visage que les yeux, des yeux d'une impérieuse attirance qui brillaient intensément. Il essaya de détourner ses regards, mais il ne put, car il comprit soudain que le batelier allait parler, et il reconquit sa tranquillité, prêt, en vieux professionnel, à déjouer les ruses d'un interrogatoire qu'il supposait devoir être fourbe et fallacieux ; mais la paisible loyauté de son interlocuteur déjoua son attente.

« Ne penses-tu pas, dit celui-ci, que le moment est venu pour moi de te connaître. Tu m'as demandé l'hospitalité, je te l'ai donnée, et t'ai promené sur le vieux Rhin ; mais il me plairait assez de n'avoir pas hébergé un inconnu.

— Comment ! répliqua Arnold, tu pousses ta barque sur le fleuve, près de Bingen, et tu ne me connais pas ? Ne sais-tu pas qu'on me nomme Arnold ?

— Je l'ignorais, répartit le batelier, car je ne suis pas un familier de ces rives où tu es populaire. Je suis heureux de savoir ton nom. »

Il se recueillit un instant, puis il abandonna l'épaule du juge, se rassit, et reprenant ses rames, il dirigea la marche du bateau. Des nuages avaient envahi le ciel, cachant la lune, une ténèbre épaisse s'étendait sur les rives, de petites phosphorescences bleuâtres dansaient sur les flots, se précipitant parfois vers la barque. Arnold sentait leurs lumineux effluves qui caressaient ses doigts, il entendait leur doux grésillement qui se mêlait au

elapotis plus sourd des eaux; encore il devinait autour de lui la troupe des ondines et des naïades et de nouveau la voix du batelier, presque invisible tant la nuit était dense, le réveilla du songe auquel il s'abandonnait.

« Qui es-tu parmi les hommes? demandait l'étrange personnage.

— Je suis juge, répondit Arnold.

— Juge, interrogea le batelier; qu'est cela? Veux-tu dire que tu jauges les actes de ton prochain, que tu les sais peser à la vraie balance et que tu n'en dénatures pas le poids?

— Si tu veux, consentit Arnold.

— Juge, reprit le batelier, tu es juge? Est-ce dire que tu sondes équitablement les cœurs, que tu connais les mobiles de tous les actes, que pour toi se dévoilent les plus obscurs replis de la pensée, les plus ténébreux carrefours des cervelles et des âmes?

— Tu me prêtes un trop grand pouvoir », fit Arnold qui sourit de la candeur admirable de ce sauvage,

La réponse du juge parut surprendre profondément le batelier; il quitta les rames et médita profondément, tandis que le juge, mis en gaieté par ce naïf questionnaire, évoquait la salle d'audience de son tribunal de Leipzig. Il prêtait l'oreille aux réponses d'un accusé imaginaire, dont il voyait, non sans délices, en face de lui, le visage torturé d'inquiétude, et il se prit à rire, d'un rire un peu aigre, qui parut retomber dans l'eau, en pluie, et se jouer au milieu des petites flammes vagabondes, dont quelques-unes mordirent plus durement la main d'Arnold qui tressaillit et redevint silencieux.

« Ainsi, fit encore le batelier, tu juges les hommes.

— Oui, dit Arnold, que cette insistance impatientait.

— Explique-moi comment? »

Arnold haussa les épaules, mais un secret instinct l'avertit de ne pas indisposer celui qui l'interrogeait et, avec une bienveillante condescendance, il lui dit comment, à certains jours, revêtu d'une robe spéciale, coiffé d'un bonnet déterminé, et assis dans un fauteuil élevé, il examinait la conduite de quelques pauvres diables que des gardes amenaient devant lui.

« Qu'ont fait ces hommes? demanda le batelier.

— Ce sont des criminels, déclara Arnold.

— Qu'entends-tu par là? dit le batelier.

— J'entends qu'ils ont commis des actions répréhensibles.

— Hum! qu'appelles-tu actions répréhensibles?

— Celles qui sont réprouvées par la loi.

— Et ces hommes qui sont conduits à ton tribunal, tu les connais sans doute?

— Comment veux-tu que je les connaisse, quand je les vois pour la première fois!

— Alors, tu ignores leur vie, et quelles circonstances ont présidé à leur naissance? Tu ne sais si la destinée leur a été douce ou terrible; leurs joies et leurs douleurs te sont inconnues? Tu n'as pas appris quels furent leurs éducateurs et leurs guides, on ne t'a pas nommé leurs aïeux, on ne t'a pas dit quels ils furent et en quels jours ils engendrèrent celui que tu fais comparaître entre tes soldats?

— J'ignore tout cela.

— Tu as donc le sens divinatoire, tu es ou tu te reconnais un être supérieur, un missionné, un oint à qui toute faiblesse, toute erreur sont étrangères? Tu es inflexible, juste, intègre, sans reproche, sans crainte, sans hésitation? Laisse-moi donc t'admirer. »

Le batelier s'inclina devant le juge, qui éprouva un malaise, et ne put supporter cette humilité qui lui parut ironique.

« Ne m'admire pas, dit-il avec bonhomie, je suis un homme comme les autres.

— Alors, demanda le batelier, pourquoi juges-tu tes frères?

— Parce que je sais la loi.

— Tu sais la loi?

— Oui, tout jeune on m'a appris à reconnaître le filet minutieux, on m'en a montré les mailles, ces mailles que chaque jour la paternelle autorité resserre, je connais tous ceux qui tentent de se soustraire à l'étreinte, ceux qui peuvent passer au travers des fils entrecroisés et ceux aussi qui ne le peuvent pas.

— C'est donc cela que tu appelles juger

— C'est cela même.

— Et tu n'as jamais eu un remords, tu n'as jamais redouté ton ignorance ou ta présomption ?

— Tu veux rire ?

— Non certes ! et tu verrais, sans peur, revenir devant toi, maintenant, ceux que tu as jugés dans la vie ? »

Arnold hésita un instant, puis d'une voix très basse, il dit :
« Oui. »

Alors le batelier se dressa, et :

« Viens donc avec moi, dit-il, tu auras sans doute plaisir à te confronter avec eux. »

Il tendit le doigt. Le juge vit que la barque avait abordé à une île qu'il n'avait jamais vue dans le fleuve. Un étrange frisson le secoua, il sentit une épouvante ignorée et soudain le batelier l'ayant saisi, l'arracha de son bac, et le jeta sur le sol inconnu.

C'était un rivage désert et nu, dont les sables s'enfuyaient sans fin. Arnold voulut demander à son guide quel était ce pays mystérieux, mais s'étant retourné, il se vit seul, tandis que là-bas, sur le fleuve, s'éloignait celui qui l'avait amené. Ses jambes étaient pesantes et cependant un irrésistible désir de marcher le poussait. Un instant, il s'assit sur une roche qui sembla mollir sous son poids ; il n'y put rester, car une voix indistincte, sans timbre même, disait à son oreille : « Viens ». Il se leva et partit devant lui, comme un cerf délivré du chasseur et qui rentre au gîte. Sa lassitude lui était devenue indifférente, il attendait quelque chose et, anxieux de savoir, il pressait sa course. La grève qu'il parcourait lui paraissait sans limites, les ondes de ses sables se prolongeaient et il fut surpris tout à coup en apercevant à l'horizon la brume violette que fait l'haleine des arbres ; le vent lui apporta le cher parfum des résines, la puissante et bienfaisante odeur sylvestre, puis il entendit un murmure plus triste et plus doux que la rude clameur du fleuve : le murmure nocturne des bois endormis dont les songes bruissent.

Il traversa une terre de genêts et de broussailles, çà et là plantée de bouquets de pins rabougris, et, comme un portique sombre, la forêt s'ouvrit devant lui. En pénétrant sous les

feuillées, ils s'arrêta, car il avait entendu un pas. Une ombre venait vers lui par les allées : c'était son compagnon. Il se dit que peut-être il avait conduit la barque à quelque havre et ne s'étonna pas de le revoir.

« Viens, fit le batelier. Ils t'attendent. »

Le juge mit sa main dans la main de l'homme et se laissa entraîner à travers les sentiers. La nuit était si profonde qu'il ne voyait pas les traits de celui qui le guidait. Autour de lui il entendait des souffles pressés et haletants de gens qui courent ; il croyait être au milieu d'une horde. Il fermait les yeux tout en marchant ; essayait de compter les soldats de cette armée, mais il ne pouvait y parvenir, ne percevant qu'une cadence confuse, et il s'impatientait quand il entendit le batelier lui dire :

« Nous sommes arrivés. »

Le juge regarda. Il était dans une vaste clairière, au milieu de laquelle s'élevait une estrade qu'une foule silencieuse entourait. Sur l'estrade était assis un vieillard ; devant lui se tenait un homme. Arnold comprit qu'on allait juger cet homme. Une grande curiosité s'empara de lui. Il voulut savoir comment procédaient les magistrats de ce pays étrange ; il s'avança, la cohue s'ouvrit pour le laisser passer, et il fut bientôt au premier rang, ayant en face de lui l'accusé dont il ne pouvait voir le visage.

« Qu'a-t-il fait ? demanda-t-il.

— Par sa faute des créatures semblables à lui ont péri, répondit quelqu'un à ses côtés.

— Que ne le fait-on périr ? interrogea Arnold.

— Tu es prompt, dit à son oreille une voix ironique. Sais-tu comment et pourquoi il les a fait périr ?

— Qu'importe ! » répliqua-t-il.

Il allait continuer, quand le vieillard fit un geste et cria dans le silence :

« Que les accusateurs s'approchent. »

Quelqu'un sortit du peuple et gravit les degrés de l'estrade. Sa figure était connue d'Arnold, sans doute il s'était trouvé en contact avec lui déjà et, comme il était vêtu de haillons misé-

rables, il pensa, en bon juge, que ce plaignant avait été jadis un de ses justiciables.

« Tu accuses? dit le vieillard.

— J'accuse, répondit l'homme. J'avais un champ jadis et je vivais de ce champ, mais le prêteur d'argent vivait aussi de lui, et une heure vint où seul il en put vivre. Un soir, je frappai l'usurier qui venait chercher sa rançon et, dans la sacoche qu'il portait, je repris une parcelle de ce qu'il avait tiré de ma sueur et de ma détresse. Celui qui est là me condamna.

— Je m'en souviens », cria Arnold, puis il se prit à rire, car s'il avait autrefois jugé un délit semblable, ce n'était pas lui qui était en cause à présent. Peut-être, pensa-t-il, est-ce un juge prévaricateur ou criminel qui comparait et il fut sur le point de dire qu'on ne devait pas admettre de témoignage indigne, mais l'homme poursuivait.

« On me garda un an captif. Quand on me rendit ma liberté, mon champ était le champ d'un autre, et mon toit n'était plus mon toit. Dès lors j'ai vécu sans asile, sans foyer et sans pain, harcelé par tous comme on harcèle les chiens errants, ou les bêtes des bois, et je mourrai comme eux, sur le revers d'un fossé, ou bien au bord d'une mare, ou frappé un soir, comme a été frappée ma sœur qu'il a condamnée aussi, comme a été frappée ma mère qui a subi sa justice, comme ont été frappés mes frères, tous ceux qui furent châtiés pour avoir souffert et ne s'être pas résignés à souffrir, tous ceux qu'il a torturés, tous ceux qu'il a tués, tous ceux qui l'entourent. »

En attendant ces paroles, la foule se précipita vers l'estrade, elle se pressa autour de l'accusateur, et l'homme qu'on jugeait s'écria :

« J'ai accompli mon œuvre, j'ai fait mon devoir, j'ai servi la loi.

— Il a raison, dit Arnold, j'ai fait comme lui, nous ne sommes pas responsables des plaies que cause le glaive aveugle de la loi. »

A ces mots, l'homme debout sur l'estrade disparut et Arnold vit que c'était lui-même qu'on venait d'accuser, il reconnut celui qui avait parlé, et il reconnut aussi ceux qui étaient à ses

côtés, tous les malandrins, tous les pauvres hères, tous les vagabonds qu'il avait punis parce qu'ils avaient eu faim et soif, parce qu'ils avaient mangé le pain du voisin et bu le vin d'autrui, parce qu'ils avaient voulu connaître, las des routes solitaires et rudes, le lit tiède et doux où l'on peut dormir.

Il recula devant eux, et la voix grave du vieillard prononça la sentence :

« Je vous livre celui qui a toujours appliqué la loi et n'a jamais connu la Justice. »

Alors, comme une meute, les assistants se ruèrent contre le juge et, à travers les buissons, dans la forêt ténébreuse, le juge s'enfuit. Il courut sans trêve, poursuivi par la huée vengeresse, trébuchant entre les arbres hostiles, retenu par les ronces ennemies, jusqu'au fleuve libérateur dont les vagues l'appelaient et l'accueillirent, quand il se livra à elles, comme un enfant qui s'endort sur le sein des femmes, pour ne pas entendre le terrible écho qui répétait : « Le Juge Arnold n'a pas connu la Justice. »

Bernard Lazare.



RONDEAU DE JOYEUX AVÈNEMENT

A. M^{me} Aubry.

Si vous étiez reine et si j'étais roi,
vous auriez un trône de porcelaine,
où des flots d'or sur chaque paroi
traceraient des fleurs d'espèce lointaine,
si vous étiez reine ?

Étant reine hier, vous m'avez fait roi,
mais déjà la chose est très ancienne :
je n'eus pas le temps de jurer la foi
que je vous devrais, haute souveraine,
si vous étiez reine !

Car ce n'est pas moi qui serais le roi,
page tout au plus, portant votre traine,
si vous étiez reine !

25 janvier 1899.

Louis Fouché.

UN PORTRAIT AVANT LA LETTRE

I

— MARRAINE, pourquoi ne voulez-vous pas faire faire mon portrait?

— Mais, terrible enfant, voici trois jours que tu me persécutes avec la même question et que je te fais la même réponse! Cela ne se peut pas.

— Pourquoi donc? Mes amies auront toutes le leur au Salon, cette année.

— Tes amies agissent comme elles l'entendent et moi aussi. Ce sont des sottises qui auraient mieux fait de ne pas te fourrer cette idée-là dans la tête.

— Mais enfin, quel mal y a-t-il à cela?

— Un mal que tu ignores naturellement, ma petite, mais que moi je trouve considérable : je désapprouve formellement cette mode de faire faire le portrait des jeunes filles.

— On a pourtant fait le vôtre, marraine, une charmante miniature que j'ai bien souvent admirée.

— Ah! oui, quand j'avais seize ans; il y a plus de cinquante ans de cela. C'était tout simple alors : on faisait venir un peintre chez soi; ces messieurs se dérangeaient encore pour peindre les jeunes filles des marquises de la Régence; on n'était pas obligé d'aller les trouver chez eux, au milieu de leurs rapins et de leurs modèles, ce qui est le comble de l'inconvenance... Ah! c'était le bon temps, jadis.

Et Mme d'Outrelande, remise sur son thème préféré, se reprit à vanter complaisamment les avantages de ce temps-là, ses

mœurs, sa société, et surtout cette incomparable Cour de Charles X, où s'étaient épanouies les plus belles années de sa jeunesse et dont le faste poudré, exhumé de la tombe, résumait à ses yeux toutes les splendeurs du siècle.

La bonne marquise, qui par piété dédaignait de se tenir au courant des choses du monde, qui se fatiguait aux premiers mots d'une conversation sérieuse, ne tarissait pas lorsqu'il s'agissait de raconter sa vie de toute jeune fille et les mérites des gens d'alors. L'époque de son mariage, conclu assez tard, ne lui avait pas laissé des impressions aussi vives; elle paraissait n'en garder qu'un souvenir confus, et Claire ne pouvait pas en obtenir le récit suivi; tandis que ses premiers pas dans le monde, un monde guindé s'il en fut, faisaient le sujet habituel de ses causeries quand elle ne sommeillait pas dans sa bergère, ne jouait pas au trictrac ou n'était pas plongée dans une lecture pieuse, les trois occupations principales de sa vie. Il lui arrivait même, l'imagination, chez elle, ayant survécu à la mémoire, de broder les plus fantaisistes détails sur son canevas favori.

— Êtes-vous bien sûre de cela, marraine ? disait Claire interdite, son aiguille suspendue en l'air au bout de ses fins doigts roses.

-- Certainement, ma petite, puisque j'y étais.

Et la vieille dame continuait à embrouiller les faits, les dates, avec un aplomb imperturbable, pendant que la tête blonde, résignée, se penchait sur l'ouvrage interrompu.

Cette fois encore, elle s'embarqua dans des développements inédits sur l'édifiante société disparue, comparée à la nôtre, et sa filleule eut toutes les peines du monde à la ramener à son portrait.

— Je vous assure, marraine, qu'il y a des peintres convenables chez qui une jeune fille peut aller, et, en s'informant...

— Je ne m'en rapporterais à personne sur une matière aussi grave; il faudrait que je visse moi-même.

— Hé bien, en cherchant vous-même...

— Ah ça ! petite malheureuse, pour qui me prends-tu ? Est-ce que tu t'imagines, par hasard, qu'à mon âge, et par le froid qu'il fait, je vais me mettre en quête d'un pinceau digne de ton

effronté minois et courir les quartiers excentriques habités par ces messieurs?

— Le médecin disait l'autre jour que vous ne preniez pas assez d'exercice.

— Monter les étages avec mes rhumatismes!

— Il paraît que tous les peintres sont riches et qu'ils n'habitent que des hôtels princiers.

— Tiens, tu m'agaces; laisse-moi tranquille.

— Jamais, marraine.

Et Claire Balny, s'approchant de la vieille dame, posa un baiser furtif sur ses cheveux blancs; puis, son bras rond passé autour de son cou, elle continua :

— Je vous en prie, ma bonne marraine, laissez-vous persuader; si vous saviez (elle fut sur le point de dire : comme j'ai peu de plaisirs dans cet hôtel morose, entre vous et mon parrain, qui est toujours dans ses plantations du Loiret, sans autre compagnie que votre petit chien, de lointaines visites et les moineaux du jardin), si vous saviez comme je serais contente! dit-elle câlinement. Ce portrait que je désire si vivement, c'est à vous que je le destine. Je veux accrocher quelque part, à portée de vos yeux, cet effronté minois que vous avez la faiblesse d'aimer. Je veux faire encadrer pour vous mes dix-huit ans et leurs fossettes, afin que, quand je me marierai, car vous cherchez à me marier, marraine; sans cela vous n'auriez pas mené au bal cet hiver les beaux yeux qui vous implorant; afin, dis-je, que, moi mariée, vous ne me perdiez pas tout entière et qu'il reste là, près de vous, une petite Claire éternellement jeune et bien plus sage que l'original. Allons, marraine, c'est la première chose que je vous demande avec instance. Accordez-la-moi. J'attends votre oui pour vous sauter au cou.

— Ah! tourment d'enfant, grogna la marquise, il faut faire ce que tu veux; mais je ne sais pourquoi, je n'ai pas bonne opinion de cette fantaisie-là.

II

Le lendemain, la marquise d'Outrelande, emmitouflée jus-

qu'aux yeux, munie de flacons, de coussins et de boules d'eau chaude comme pour faire un voyage en Sibérie, se mit dans sa confortable et antique calèche à la recherche d'un peintre,

La vieille dame avait raison d'entreprendre cette besogne avec répugnance : ses scrupules, ses préventions et ses exigences la hérissaient de difficultés au point de la rendre analogue aux travaux d'Hercule.

Tantôt le peintre était trop jeune, trop joli garçon ; il avait le ton badin, l'œil hardi, et la marquise frissonnait à la pensée d'exposer son agneau sans tache à cet œil dangereux. Ou bien c'était l'atelier qui laissait à dire. Le lorgnon de la bonne dame, braqué dans toutes les directions, découvrait un tas de choses reprehensibles : un luxe extravagant, malsain pour une imagination de jeune fille ; des tableaux aux personnages peu vêtus, des statues moins habillées encore et des esquisses tellement nues que devant elles le lorgnon se fermait tout seul. La marquise frissonnait plus fort.

Quelquefois le peintre et l'atelier trouvaient grâce devant elle ; mais alors la peinture lui déplaisait. Elle avait en matière d'art des idées aussi arriérées qu'inébranlables et ne se gênait pas pour les dire : « Comment ! c'est ça l'art moderne, ces lignes empâtées, indécises ? On dessine donc avec une meringue, à présent ? Ah ! c'est ce qu'on appelle flou. Merci bien ; je n'aime pas ça. Et le rose de cette figure, vous ne me ferez pas croire que c'est une couleur naturelle. Couleur d'abondance, à la bonne heure. Ce n'est pas à ma filleule que vous ferez ce teint-là. »

La marquise rentrait chez elle impatientée et lasse, brusquait Claire, la menaçait de ne plus quitter le coin du feu et repartait le lendemain. Elle avait promis, et cette fidélité à la parole donnée, l'une des moindres vertus de la marquise, aidait Claire, autant que sa réelle bonté, à passer sur ses petits travers, sa brusquerie, ses colères, son entêtement, son esprit de domination et quelques autres infirmités morales accrues par l'âge, que compensaient largement sa rigoureuse pureté de principes et toute une vie immaculée, dévouée aux bonnes œuvres.

Si persévérante qu'elle fût, la bonne marquise touchait au terme de sa patience quand la Providence daigna enfin lui mon-

trer le mortel unique qui pût la contenter. Naturellement, ce peintre exceptionnel, inutilement cherché aux quatre coins de Paris, demeurait à deux pas, et tout le monde aurait pu lui donner son adresse. C'est toujours ainsi que les choses se passent.

M. Benjamin Trappeur, entré à l'Institut aux environs de 1848, était tombé depuis dans l'oubli complet de la génération actuelle ; lui-même négligeait fort la peinture et, content du succès d'autrefois, de sa médiocrité classique, consacrait ses loisirs à la pêche à la ligne. C'était un petit vieillard poli et pédant, avec une figure ratatinée et comme passée au tamis par la petite vérole, et des manières à ailes de pigeons.

Rien qu'à la façon dont il inclina son toupet d'un autre âge devant la marquise, celle-ci se sentit en communauté d'idées avec lui ; et, à peine entrée dans le réduit où il consentait pour elle à reprendre ses pinceaux, elle eut oublié les trois étages qu'elle venait de monter en grommelant.

Ici, rien de fantastiquement luxueux : le noyer, le calicot et le velours d'Utrecht concouraient sans éclat à l'ameublement de la pièce, et sur toutes choses régnait un petit air vieillot et mesquin absolument comme sur la personne de leur propriétaire.

Une vingtaine de toiles accrochées au mur et plus glaciales les unes que les autres représentaient des épisodes ou des portraits tirés de l'histoire romaine et de la parenté de M. Trappeur. La laideur des modèles le disputait à la pauvreté de la peinture, où la manière de Gérard, sèche et triste, s'étalait dans sa correction académique. Mme d'Outrelande pouvait se croire revenue aux premiers jours de sa jeunesse. Son lorgnon fit trois fois le tour du membre de l'Institut, inspecta les tableaux, approfondit les ébauches, fouilla les esquisses et se releva triomphant : cette fois, l'agneau sans tâche pouvait venir. On prit jour pour la première pose, et la bonne marquise médita en s'en retournant la bienheureuse vérité de l'axiome évangélique : Cherchez et vous trouverez. Elle venait de trouver un phénix.

On pense que Claire était bien avide de détails sur ce phénix ; mais, si la marquise détestait quelque chose, c'était justement cette imagination curieuse et mise en éveil au moindre imprévu.

Elle répondit aux questions de sa filleule qu'il n'était guère convenable de se tant préoccuper d'un monsieur chez qui elle ne retournerait jamais, son portrait fini. L'atelier serait toujours bien du moment qu'elle y serait sage et qu'on la ferait ressemblante.

Maintenant, pourquoi la Providence, après avoir favorisé les desseins de Mme d'Outrelande, lui retira-t-elle sa protection ? C'est ce qu'il a été impossible d'éclaircir.

Toujours est-il que la veille de la fameuse première pose, la vieille dame se donna une entorse au milieu d'un escalier ; il fallut la porter à quatre dans son lit, et Claire vit encore une fois son portrait remis en question. Or, on touchait au mois de mars, et il restait bien juste le temps de le faire. A force d'instances, elle obtint de se rendre rue de Vaugirard avec Julie. Julie était depuis cinquante ans la femme de chambre de la marquise, une fille absolument sûre, et d'ailleurs l'âge et la réputation de M. Trappeur, pour ne rien dire de sa figure, excluaient toute méfiance.

Les deux femmes s'en allèrent à pied. Claire, serrée dans une robe de drap sombre, qui faisait valoir sa jolie taille, marchait devant, l'esprit légèrement surexcité, les joues rosées par l'air vif du matin.

— M. Trappeur, s'il vous plaît ? dit-elle en passant résolument sa tête dans l'entre-bâillement d'une porte de concierge.

— Demande-s'y lequel, cria une voix éraillée dans le fond de la loge.

Mais la phrase se perdit pour Claire dans le brouhaha de la rue, et la femme à qui elle s'était adressée, l'ayant toisée du haut en bas, murmura à demi voix : « Pas la peine, c'est une jeunesse ; ce doit être pour le jeune », et sortit de la loge pour lui montrer le chemin.

Sur ces indications, Claire traversa la cour et arriva devant un petit perron enguirlandé de lierre.

A son coup de sonnette un peu timide, un groom à l'air éveillé vint ouvrir la porte et l'introduisit dans un vestibule de marbre orné de fresques.

— Voulez-vous remettre ceci à M. Trappeur ? dit-elle en

donnant au domestique, qui la dévisageait curieusement, une lettre de la marquise.

Le groom disparut sous une portière, la laissant en tête-à-tête avec les fresques (des scènes tirées des bucoliques de Virgile qu'entourait un cadre frais de lierre d'Irlande). Un escalier de marbre arrondissait sa courbure majestueuse au-dessus de sa tête, derrière les volutes sombres d'une rampe de vieux fer forgé, et, tandis qu'elle admirait les peaux d'ours noir posées sur les degrés marmoréens en guise de tapis, Henri Trappeur, neveu du membre de l'Institut et momentanément brouillé avec son oncle, quittait la haute futaie qu'il était en train de broser sans songer à mal, pour lire la lettre suivante :

« Monsieur Trappeur, ma filleule et pupille, Mlle Balny, a le
 « plus grand désir d'avoir son portrait au Salon cette année, et
 « il paraît qu'il faut pour cela le commencer tout de suite. Sans
 « une vilaine entorse qui me tient au lit, je l'aurais accompagnée
 « chez vous ce matin ; mais, puisque me voici condamnée, au
 « moins pour quelque temps, à l'immobilité, je vous prie de
 « vouloir bien commencer son portrait sans moi. J'irai le voir
 « sitôt que je serai sur pied. Je m'en rapporte entièrement à
 « vous pour la pose, et j'ajoute que vos conditions seront les
 « miennes.

« Veuillez, monsieur, recevoir l'expression de ma parfaite
 « considération.

« Marquise d'OUTRELANDE,
 « NÉE DE PUIIS-GEIGNAUX. »

— Voilà une singulière façon de commander un portrait, murmura le peintre en fermant la feuille de papier armoriée ; j'avais bien entendu dire que cette vieille marquise d'Outrelande était originale, mais je ne croyais qu'elle le fût au point de choisir *ex abrupto* un paysagiste pour peindre sa filleule. Qui diable a pu me l'envoyer ?

— Et vous dites que Mlle Balny est là, Tom ?

— Oui, monsieur, et je me permettrai de dire que je n'ai jamais vu une si jolie personne.

Le jeune homme, assez embarrassé, s'achemina d'un air irrésolu vers le vestibule. D'une part, il s'étonnait que Mme d'Ou-

trelande, de réputation dévote et tatillonne, s'adressât à lui; de l'autre, il ne se sentait pas beaucoup l'envie d'entreprendre un portrait.

Depuis qu'il savait tenir un pinceau, Henri Trappeur avait voué au paysage un culte aussi profond qu'absolu, courant les bois et la campagne par tous les temps, à l'âge où les jeunes gens s'amuse, et ne rentrant guère à Paris que pour achever dans son atelier les tableaux esquissés en plein champ.

Cette manière de travailler lui avait donné un talent remarquable et la célébrité. Ses tableaux se vendaient fort chers, et cela faisait le désespoir de son oncle, le digne Benjamin Trappeur, qui, n'ayant jamais compris la nature, trouvait déplorables les succès de son neveu, succès qui le détournaient de plus en plus des vieilles traditions classiques.

C'était même une discussion plus acharnée que de coutume sur ce que le vieux peintre à toupet appelait le schisme de son neveu, qui avait jeté un froid dans leurs relations. Henri s'était permis des qualifications irrespectueuses vis-à-vis des portraits romains de M. Benjamin, et celui-ci, jurant de ne lui parler de trois mois, se tenait fidèlement parole.

Mais, si les vieilles gens reviennent difficilement sur leurs jugements, il faut peu de choses pour changer les idées des jeunes. Henri n'eut pas plus tôt jeté un coup d'œil sur l'apparition charmante qui l'attendait dans le vestibule qu'il oublia son antipathie pour la figure en général et les portraits en particulier. Il lui sembla que l'aube elle-même souriait devant lui, et il la regarda tout ébloui.

À l'aspect du grand garçon basané qui venait de soulever la portière, Claire avait fait un geste de surprise. Elle ne s'attendait pas à trouver dans l'élu de sa marraine un homme jeune et beau; cela, elle en avait l'intuition, était incompatible avec ses principes; mais, après tout, ce n'était pas elle qui s'en plaindrait.

— Vous êtes bien monsieur Trappeur? fit-elle en avançant de quelques pas, légèrement confuse sous le regard d'admiration qui l'accueillait.

— Mais oui, mademoiselle, répondit le peintre avec un pro-

fond salut, et je vois que Mme la marquise d'Outrelande se méprend sur mon talent en envoyant à un paysagiste inexpérimenté comme moi un aussi séduisant modèle. Je crains qu'elle ne m'ait pris pour un autre.

— Oh! que non, monsieur; ma marraine sait bien de quoi vous êtes capable, puisqu'elle vous préfère à tous les peintres dont on lui avait parlé : « M. Trappeur fera ton portrait, m'a-t-elle dit, ou personne ne le fera. »

— Je n'ai qu'à m'incliner, mademoiselle, du moment qu'il en est ainsi, et, si vous voulez me suivre, nous allons commencer tout de suite.

Et il ajouta en lui-même : « Mme d'Outrelande est une drôle de personne; mais il serait fâcheux de ne pas tirer une copie de sa délicieuse filleule, et, puisqu'elle a si bonne opinion de moi, nous tâcherons de la contenter. »

« Je n'aurais jamais cru que ma marraine m'enverrait à un si bel atelier, se disait Claire de son côté; je tremblais qu'elle ne déterrât un vieux bonhomme ridicule dans une vilaine mansarde; mais, puisqu'il lui a plu de me faire un mystère de son choix, je me montrerai aussi réservée qu'elle, et, si elle compte sur un éloge du peintre et de l'atelier, elle sera bien attrapée. »

Ayant pris ainsi leur parti de la chose, les deux jeunes gens s'installèrent, et le peintre fit asseoir Claire en pleine lumière, sur un haut tabouret qui dégagait les lignes gracieuses de son buste, pendant que Julie, avec son tricot, allait se mettre auprès d'une fenêtre.

Une tiède impression de bien-être montait de la vaste pièce, et Claire, qui n'avait jamais vu d'atelier, admirait la riche simplicité de celui-là. Une large cheminée Renaissance, où brûlait un grand feu, découpait les fines ciselures de son manteau de pierre à l'une des extrémités. Devant l'âtre régnait un divan bas, surchargé de coussins. Des tentures d'Orient aux plis lourds, des tapisseries anciennes de tons presque éteints amortissaient le grand jour qui tombait à flot des hautes fenêtres cintrées. Ça et là, de légers sièges de bambous promenaient leurs formes sveltes au milieu des chevalets; quelques vieilles armes, damasquinées et dorées, s'épanouissaient en panoplies au-

dessus des portières, et de grands vases de Sèvres, pleins de plantes vertes, achevaient de donner un cachet spécial à cet ensemble dont chaque détail, depuis les landiers à coquilles de la cheminée jusqu'aux candélabres vénitiens à branches torsées, portait une marque authentique et célèbre.

Une collection variée de paysages encombrait les murs et les chevalets. C'était pour la plupart des coins de nature sauvage pris sur le vif : de merveilleux dessous de bois, aux ombres transparentes, des clairières criblées de soleil, des mares solitaires ombragées de peupliers frissonnants, rendus avec cette touche magistrale et lumineuse qui a fait surnommer Henri Trappeur le fils de Corot.

— Il faut bouger le moins possible, mademoiselle, dit le peintre ; mais vous avez la permission de causer.

Et, pour l'encourager, il lui donna l'exemple. Quoiqu'il s'en allât une partie de l'année par les chemins creux de la campagne, Henri Trappeur était homme du monde, et Claire, bientôt à son aise avec lui, s'abandonna à sa gaieté naturelle, rit sans contrainte de ses boutades, sans se douter que sa confiance, sa grâce naïve faisaient plus d'impression sur lui qu'une coquetterie raffinée.

Elle était charmante dans sa pose, comme elle l'écoutait parler, nu-tête, son fin profil légèrement penché sous un nimbe de cheveux fous dont l'ombre dorée descendait jusqu'à son sourire à fossettes ; elle représentait un type accompli de juvénile beauté ; et, tandis que fasciné, il esquissait d'une main tremblante la délicate figure, le membre de l'Institut, accoudé à sa fenêtre, regardait comme sœur Anne et ne voyait rien venir.

Voilà pourtant comme l'excès d'une qualité, devenant un défaut, peut traîner après lui des complications désastreuses. Si Mme d'Outrelande moins discrète, avait donné à sa filleule le signalement du vieux peintre et celui de son escalier, bien des ennuis lui auraient été épargnés, et le Salon de cette année-là aurait compté une croûte de plus.

Claire, imitant la réserve de sa marraine, garda pour elle ses impressions. Elle ne parla ni du luxe du petit hôtel, ni du ta-

lent du paysagiste qui l'avait frappée, ni même de certains yeux très noirs dont le souvenir la hantait un peu.

— Ton portrait avance-t-il? demandait invariablement Mme d'Outrelande en se mettant avec effort sur son séant pour déjeuner.

Invariablement, Claire répondait que oui, et l'on causait d'autre chose.

Aucun souci ne troublait la sérénité d'esprit de la marquise. Tous les matins, en voyant Claire partir chez son peintre, elle se félicitait d'être tombée sur un homme irréprochable. « Avec M. Benjamin Trappeur, se disait-elle, je puis dormir sur mes deux oreilles, tandis qu'avec un de ces freluquets!... »

Or, pendant que la bonne marquise s'adressait ces paroles consolantes, M. Benjamin Trappeur, las de l'attendre et dûment persuadé qu'on s'était moqué de lui, avait sans trop de regret remis la clef de son atelier dans sa poche : il pêchait des goujons aux environs de Fontainebleau.

Le portrait de Claire avançait; Henri s'y était mis avec une ardeur enthousiaste qui ne connaissait pas la fatigue. Il avait abandonné ses autres toiles pour celle-là, et il y travaillait souvent bien longtemps après le départ de Claire, au grand ébahissement du groom qui ne comprenait rien à ce caprice de son maître.

Peu à peu l'atelier s'était encombré de fleurs, de bibelots et d'albums; Claire les passait en revue quand elle ne posait pas, et Henri éprouvait un plaisir d'enfant à la regarder tourner les pages en riant, ou fourrer son petit nez dans les primevères et les roses de serre, à peine nuancées d'incarnat comme ses joues, ou jouer avec de délicates figurines de Saxe, aux teintes plus fragiles encore.

Claire se plaisait dans ce milieu artistique, si différent de l'hôtel d'Outrelande et qui, à son insu, affinait son goût, lui ouvrait l'esprit à des idées nouvelles, saines et robustes comme le beau garçon qui les exprimait. Car ils ne causaient pas toujours de futilités : mille choses sérieuses avaient leur tour, sans que la plus ombrageuse morale y pût trouver à redire, grâce à

cette foncière chasteté de l'esprit qui fait la chasteté des discours. Claire, modérément instruite, avait cependant des notions de tout et l'heureuse vivacité d'intelligence qui comprend et au besoin devine. Elle avait, devant les tableaux de Trappeur, de ces remarques plus flatteuses pour un artiste que des compliments, et souvent, à force d'attention, elle le provoquait à expliquer ses théories sur l'art, et il se laissait aller jusqu'à dire des pensées intimes qu'il eût craint peut-être de profaner devant ses camarades.

Quelquefois aussi, s'établissaient de grands silences rythmés par le pétilllement du feu et le taquetage léger des aiguilles de Julie. Mlle Balny, songeuse, plus abandonnée dans sa pose, regardait distraitement devant elle, tandis que le peintre, absorbé dans son travail, cherchait à fixer sur la toile l'exquise candeur de cette jolie tête, le frisson de lumière qui carressait ses cheveux fins et lourds noués à l'antique, et les boucles mordorées de sa nuque d'enfant.

Enfin le dernier jour arriva, et avec lui une impression de tristesse que n'autorisait pas la beauté de cette journée printanière. Une lumière limpide emplissait l'atelier, où les nuances éclatantes des azalées et des bruyères du Cap se mêlaient aux pâleurs mates des tubéreuses; et, par la fenêtre entr'ouverte, un souffle presque doux apportait une faible odeur de terre mouillée.

Le parfum des tubéreuses, peut-être aussi celui d'une autre fleur mystérieuse qui s'épanouit au cœur des jeunes gens, avait pénétré la jeune fille d'une vague langueur, et elle était allée s'accouder à la fenêtre, devant un petit coin de jardin abrité. Un soleil déjà chaud traversait les massifs, faisant perler la sève en gouttes vertes au bout des branches de lilas; quelques perce-neige secouaient leurs clochettes d'albâtre sur le gazon reverdi, et dans les allées de gravier humide des pinsons sautillaient en ébouriffant leurs plumes. Tout en les regardant, Claire arrachait machinalement les fleurs sanglantes d'un poirier du Japon pallissé contre la fenêtre et les jetait après les avoir froissées entre ses mains. Elle devina tout à coup, plutôt qu'elle ne la vit, la présence du peintre auprès d'elle. Il ramassa à la dérobée une

fleur froissée pour la porter à ses lèvres, et Claire, se sentant devenir cramoisie, comme elle, détourna la tête.

— Voulez-vous voir votre portrait, mademoiselle? dit Henri au bout d'un instant de silence qui lui parut éternel.

Elle se retourna et vit sur le chevalet, devant elle, le portrait en pleine lumière

— Ah! mon Dieu! que je suis jolie! s'écria-t-elle naïvement; que vous êtes heureux, monsieur, de peindre comme cela!

— Oui, très heureux, dit-il lentement en attachant ses regards sur ceux de Claire.

Et pour la seconde fois elle perdit contenance.

III

M^{lle} Balny s'était accoutumée à l'entorse de sa marraine, elle en avait pris son parti, et elle fut tout étonnée et médiocrement contente de la voir, le lendemain matin, descendre sans soutien de sa chambre et manifester l'intention de l'accompagner rue de Vaugirard. C'était justement la dernière fois qu'elle y allait : il y avait un accessoire qu'Henri Trappeur devait retoucher, et, sans s'expliquer pourquoi, la jeune fille souffrait vaguement à l'idée de prendre congé du peintre en compagnie de sa marraine. Elle eût aimé à jouir encore seule du sanctuaire fleuri qui avait abrité les meilleurs moments de tout son hiver. Une appréhension de tristesse l'avait saisie, et c'est avec une petite moue qu'elle monta en voiture. Pendant le trajet, son indéfinissable malaise s'accrut; elle écouta, l'esprit ailleurs, sans chercher à les comprendre, des allusions de M^{me} d'Outrelande à la difficulté d'une ascension fatigante.

— Hé bien! où me mènes-tu? fit sa marraine étonnée que Claire traversât la cour.

— Mais chez M. Trappeur, répliqua-t-elle, brusquement arrachée à sa songerie.

Et elle tira la sonnette.

— Ah çà! il est donc déménagé? murmurait la vieille dame. L'aspect du vestibule et du petit groom augmentèrent ses in-

quiétudes. Elle saisit son lorgnon d'une main fiévreuse et se mit à regarder autour d'elle, très ahurie :

— Claire, tu te trompes ; ce n'est pas ici que tu viens ?

Et comme la porte de l'atelier s'ouvrait, laissant voir son ameublement somptueux, ses vases, ses tableaux, elle continua avec une agitation croissante :

— Claire, allons-nous-en ; que signifie tout cela ? Nous ne sommes pas chez M. Trappeur.

— Je vous demande bien pardon, madame la marquise, dit Henri Trappeur, paraissant, en veston de velours bleu, une rose à la boutonnière, avec un salut irréprochable ; et, si vous voulez bien le permettre, nous allons reprendre la pose.

M^{me} d'Outrelande, pâmée de surprise, le toisa des pieds à la tête, avec des yeux effarés qui cherchaient à comprendre et n'y parvenaient pas. Tout à coup elle aperçut le portrait de Claire, tout lumineux sur le fond sombre d'une tapisserie de Grenade, et la vérité jaillit, épouvantable. Avec un « Ah ! » scandalisé, elle fit un saut en arrière, toute prête à s'affaisser dans un fauteuil ; mais l'indignation lui rendit l'usage de ses jambes, et, saisissant la jeune fille par le bras, elle l'entraîna comme un ouragan.

Une fois dans la voiture, Claire eut à subir une scène terrible. Elle essaya de s'expliquer, puis s'indigna à son tour, puis fondit en larmes. Bref, Julie, en ouvrant la portière, trouva deux femmes noyées de pleurs, exaspérées.

La première pensée qui se fit jour dans la stupéfaction d'Henri Trappeur fut que la marquise venait d'être saisie d'une attaque de crampes cholériques ou d'un accès de folie. Il crut tout d'abord qu'elle allait revenir, s'excuser, ou du moins lui envoyer quelqu'un avec des explications ; mais la journée se passa, puis le lendemain, sans amener aucunes nouvelles de l'hôtel d'Outrelande, comme si les visites de Claire s'étaient simplement évanouies à ce brusque réveil, après avoir mis une marque de bonheur sur chaque jour écoulé dans un rêve. Le peintre, las de faire des suppositions dont pas une n'approchait de la vérité, et dévoré d'inquiétude, se décida à aller chercher lui-même la clef de l'énigme.

La marquise et sa fille d'adoption travaillaient à une layette pour les pauvres, dans un petit salon du rez-de-chaussée, lorsque le peintre se présenta à l'hôtel d'Outrelande. Quand je dis travaillaient, je me trompe, Claire seule tirait l'aiguille, et la marquise se contentait de contrôler d'un lorgnon sévère les coutures et les ourlets, passant ses longues mains sèches dans les manches microscopiques des brassières au fur et à mesure que l'orpheline les déposait sur ses genoux. Toutes deux gardaient le silence, encore mal remises de la scène de la voiture et des explications orageuses qui l'avaient suivie. La vieille dame, à grand'peine convaincue de la seule culpabilité de la concierge en toute l'affaire, gardait rancune à l'étourderie de son agneau sans tache de s'être fourré dans la gueule du loup, et montrait assez par son air mal gracieux combien elle pestait intérieurement. Quant à l'agneau sans tache lui-même, coquettement pelotonné au fond d'un vaste fauteuil du siècle dernier, il était loin de la composition avec laquelle sa marraine souhaitait lui voir regretter sa méprise. Claire aussi songeait à un loup dévorant, mais avec des sentiments plus doux, sous les obliques rayons de la chaude après-midi qui dorait ses souvenirs.

— Henri Trappeur ! s'écria M^{me} d'Outrelande en prenant la carte apportée par Julie ; dites que je n'y suis pas ! Ou plutôt, non, faites-le entrer ; je laverai volontiers les oreilles à cet impertinent.

Julie, avec une vague idée que l'opération ne se ferait pas facilement, alla chercher le jeune homme. La vieille dame rajusta son lorgnon en bataille sur son nez, et l'aiguille devint tremblante dans la main de la blonde couseuse.

Quelqu'un a dit qu'il suffisait d'un regard de femme pour armer un homme chevalier. Le jeune peintre, qui entraît le cœur serré d'une indicible angoisse, se sentit renaître en espérance et en courage sous la timide caresse de deux grands yeux levés sur lui du fond du vieux fauteuil ; et, sans prendre garde à la contenance revêche de la marquise, il ouvrit bravement le feu.

— Madame la marquise, dit-il d'un ton d'exquise politesse,

j'ai été aussi surpris que peiné de votre brusque départ de chez moi. Je cherche en vain ce qui a pu le motiver ; je n'en trouve pas la cause et je viens vous la demander. Me ferez-vous la grâce de me dire par quel motif vous n'avez pas daigné regarder le portrait de M^{lle} Balny ?

La marquise avait compté interroger la première et l'intervention des rôles lui déplut.

— En vérité, monsieur, dit-elle très sèchement, vos paroles sont étranges et vous me confondez. Si quelqu'un a lieu d'être surpris, c'est moi, en trouvant ma filleule chez vous où elle n'avait que faire. A mon tour, je vous demanderai qui vous a autorisé à la peindre ?

— Comment, qui m'a autorisé ? Mais vous-même, madame la marquise. Grâce au ciel, j'ai conservé le billet par lequel vous me priez de faire le portrait de votre filleule dans les termes les plus pressants.

— Le billet n'était pas pour vous, monsieur ; j'ignorais qu'il y eût deux peintres du même nom rue de Vaugirard et j'écrivais au membre de l'Institut, qui avait reçu ma visite.

— Votre billet était adressé à M. Trappeur et on me l'a remis ; j'ai dû croire qu'il était bien pour moi, madame.

— Et la simple réflexion ne vous a pas montré qu'il était impossible qu'on vous chargeât du portrait d'une jeune fille ?

— La simple réflexion m'a montré seulement qu'il serait fâcheux de ne pas se rendre digne du modèle charmant qui m'était proposé, et j'ose dire que je ne suis pas resté au-dessous de ma tâche.

— Mais enfin, monsieur, vous n'avez pas senti qu'avec votre âge, vos moustaches et votre luxe, il n'était pas convenable de recevoir une jeune fille chez vous ?

— Ma foi, madame, j'avoue que jusqu'ici je ne vois pas quel mal il y a eu à ce que je fasse le portrait de mademoiselle. Le portrait est réussi, vous en conviendrez dès que vous voudrez bien l'examiner ; et, quant aux convenances, j'en appelle aux souvenirs de M^{lle} Balny et je lui demande si elle a jamais rencontré chez moi quelque chose qui pût la choquer ou encourir votre blâme.

Claire leva sur le jeune homme ses beaux yeux francs et les reporta ensuite sur sa marraine.

— Je ne me rappelle rien de tel, marraine, dit-elle avec une douce fermeté.

La marquise ne pouvait supporter la contradiction et sa colère grandissait de minute en minute devant l'assurance modeste des jeunes gens.

— Hé bien, ce que vous ne sentiez pas, monsieur, s'écria-t-elle sans calculer la portée de ses paroles, c'est que vous compromettiez ma filleule de la façon la plus évidente !

Henri était devenu pâle ; il se remit pourtant et répondit gravement :

— J'ignore comment j'ai pu compromettre votre filleule, madame ; pareille pensée n'a jamais effleuré mon esprit ; mais si j'ai eu, en effet, le malheur de lui faire un tort quelconque, je suis tout prêt à le réparer. J'ai trente ans, un nom honorable et une fortune indépendante ; j'aime votre filleule et, si vous voulez bien m'accorder sa main, je m'engage à la rendre heureuse.

— Jamais ! jamais ! s'écria la vieille dame transportée de colère ; oser me dire en face qu'il aime Claire !...

— Oui, madame la marquise, je l'aime de toute mon âme.

— Assez, monsieur ; sortez ! dit-elle d'une voix entrecoupée.

Elle avait une attitude si menaçante que le jeune homme dut battre en retraite.

— Je me retire, madame, dit-il d'un ton digne ; j'attendrai pour renouer cet entretien que vous soyez en mesure d'apprécier plus calmement ma demande ; mais je ne désespère pas de vous la faire agréer.

— Sortez ! répéta la marquise.

— Ah ! mon Dieu, il fallait que ça arrivât, continua-t-elle avec accablement quand il eut disparu ; je savais bien que ce maudit portrait nous porterait malheur. Tu avais besoin vraiment de te faire peindre pour amener de pareilles catastrophes ! Quand je disais que ces freluquets n'avaient rien de bon dans la cervelle, en voilà une preuve assez forte. Cet intrigant, ce malheureux, parce qu'il t'a vue une vingtaine de fois, ne craint

pas de te demander en mariage, comme cela, d'emblée, et devant toi, ce qui est le comble de l'irrévérence. Il faut qu'il ait perdu l'esprit. Mais j'y songe, cet aventurier doit avoir toutes les audaces : qui sait ce qui s'est passé dans cet atelier funeste où tu n'aurais jamais dû mettre les pieds ? J'en tremble de crainte. Voyons, Claire, la vérité, mon enfant : M. Trappeur ne t'avait-il pas dit qu'il t'aimait avant de le déclarer tout à l'heure ?

— Oh ! non, marraine, jamais ! répondit la jeune fille toute rose de confusion ; mais...

— Mais... achève donc, tu vois bien que je bous d'impatience !

— Hé bien, marraine, je m'en doutais un peu.

Et Claire, avec un rire espiègle qui s'égrena dans le petit salon comme un trille de fauvette, se sauva à son tour, laissant la marquise consternée.

Les jours qui suivirent furent extrêmement désagréables pour tout le monde. La marquise fit défendre sa porte à Henri Trappeur, qui était deux fois revenu pour la voir. Des démarches tentées par des amis communs n'eurent pas un meilleur résultat, et les supplications de Claire ne firent que l'aigrir davantage. Elle lui défendit, sous peine d'être maudite et déshéritée, de prononcer le nom du peintre devant elle. Claire, poussée à bout, déclara à son tour qu'elle n'aurait jamais d'autre époux qu'Henri, dût-elle perdre les faveurs de la noble dame qui l'avait recueillie et élevée. En conséquence de quoi, elle fut consignée dans sa chambre jusqu'à nouvel ordre. Quant au marquis, son tuteur naturel, c'était un aimable vieillard, trop faible pour entrer en lutte avec sa femme, et Claire ne jugea pas à propos de troubler de ses orages la tranquille béatitude qu'il goûtait au milieu de ses plantations. Un silence douloureux, plein de révolte, s'établit à l'hôtel d'Outrelande comme dans l'atelier de la rue de Vaugirard.

Henri Trappeur ne quittait presque plus la grande pièce tiède qui gardait encore l'empreinte du passage de Claire, les albums entr'ouverts, les fleurs éparses et le grand portrait lumineux et vivant qui souriait sur le chevalet. La marquise avait également refusé d'en prendre livraison et de le laisser exposer, et le peintre, profondément découragé, passait de longues heures

en contemplation devant l'idéale figure qu'il se plaisait à encadrer chaque matin d'une guirlande de fleurs blanches.

Quelquefois il s'imaginait qu'en se retournant il allait retrouver Claire sur son haut tabouret, les mains occupées de quelque bibelot, son fin visage penché vers lui. Ou bien il évoquait sa première apparition dans le vestibule, si fraîche dans la lumière pure du matin, et il sentait la délicieuse impression de ses grands yeux bruns posés sur son visage comme des fleurs mouillées : « Vous êtes bien Monsieur Trappeur ? »

— Pour vous adorer ? Oh ! oui, Mademoiselle. » Est-ce qu'il mourrait sans la revoir ?

Un soir, au coin de la rue, il se trouva face à face avec la figure ridée de Julie et sut par elle ce qui se passait à l'hôtel d'Outrelande.

— Cela finira mal, dit Julie en terminant. Madame a juré de ne pas céder, Mlle Claire non plus, et je les crois aussi entêtées l'une que l'autre. Mlle Claire est bien changée ; vous aussi, Monsieur Trappeur.

— Ah ! Julie, nous sommes si malheureux ! Voyons, ne pouvez-vous rien pour nous !

— Ma foi, Monsieur, je ne demanderais pas mieux que de vous servir ; mais que faire ? Mlle Claire est mineure, elle ne peut se passer du consentement de ses tuteurs pour vous épouser. Supplier ou raisonner Madame ne serviront de rien ; elle y a usé ses yeux. Il faudrait l'intimider, la menacer de quelque chose, et de quoi ?

— Mais cette femme n'a donc jamais aimé ! s'écria le jeune peintre désespéré.

Julie réfléchissait.

— Monsieur, dit-elle au bout d'un moment, vous me faites songer à quelque chose. Le moyen est hasardeux ; mais qui ne risque rien n'a rien, et pour l'amour de Mademoiselle je veux essayer.

— Essayez, essayez, ma bonne Julie, dit Henri ; je vous dédommagerai bien de votre peine.

Et il lui mit en guise d'acompte deux gros baisers sur les joues, achevant ainsi de gagner la vieille servante à sa cause.

IV

Le lendemain, tout en coiffant sa maîtresse, Julie fit remarquer que Claire avait plus mauvaise mine que de coutume.

— Sûrement, Mademoiselle va tomber malade, ajouta t-elle.

— Eh! c'est de sa faute, dit la marquise en colère. Vit-on jamais pareille entêtée? Qu'elle fasse amende honorable, me demande pardon des impertinences qu'elle m'a dites, et je lui rendrai mes bonnes grâces. Pourquoi s'obstine-t-elle à penser à cet intrigant de peintre quand je le lui défends?

— Mais ce n'est pas facile de s'empêcher de penser à quelqu'un qu'on aime. Il n'y a qu'à voir, quand les parents de Madame lui ont signifié autrefois de ne plus penser à M. le marquis, le cas qu'elle a fait de leur défense. Au moins n'ont-ils pas été si cruels que Madame, et, quand ils ont vu que Madame ne prenait plus rien à gré et maigrissait à vue d'œil, comme Mlle Claire, ils ont donné leur consentement au mariage.

— Quelles sornettes me contez-vous là, Julie? demanda la marquise en jetant dans sa glace un regard étonné à sa femme de chambre.

Julie, ayant fait deux coques blanches sur le côté gauche du front de sa maîtresse, commençait le côté droit, et sa figure n'avait pas la moindre expression facétieuse.

— Que voulez-vous dire? reprit-elle.

— Rien que Madame ne sache mieux que moi. Elle a aimé M. le marquis assez passionnément pour s'en souvenir.

— Moi? j'ai aimé le marquis?

— Et avant son mariage. Est-ce que Madame l'aurait oublié?

— Moi? j'ai été amoureuse? Vous rêvez, Julie; c'est impossible.

— Il faut pourtant bien le croire, puisque Madame écrivait en cachette à son amoureux.

Pour le coup, la marquise, stupéfaite, se retourna d'une seule pièce. Julie, ayant heureusement terminé sa coiffure, passait une main calme sur les bouffettes d'une douillette de soie piquée avant de la lui présenter.

— Voyons, Julie, vous vous moquez de moi, ou bien vous

perdez le sens. Vous savez bien que j'étais incapable d'écrire à qui que ce soit en cachette.

— Mais non, Madame ; c'est tout le contraire que je crois, puisque je portais les lettres.

Et elle se mit à raconter une foule de particularités de cette époque romanesque de la vie de Mme d'Outrelande, insistant surtout sur la vivacité d'un sentiment qui bravait toute prudence. La pauvre marquise l'écoutait, muette de saisissement, faisant d'héroïques et vains efforts pour rassembler ses souvenirs dispersés. La mémoire se refusait à rendre les événements ensevelis dans le passé. La vieille dame eut une dernière révolte :

— Je ne vous croirai pas, Julie, si vous ne me montrez mes lettres.

— C'est bien facile, dit Julie triomphante ; M. le marquis me les avait données à garder autrefois ; je les ai encore et les voici.

Elle tira de sa poche un paquet de lettres jaunies, épaisses chacune de plusieurs feuilles et nouées par des faveurs fanées. Tranquillement elle en déplia une et la mit sous les yeux de la marquise, qui la lut avec une horreur croissante. La lettre était signée : « Marie de Puits-Geignaux. »

Arrivée à la signature, la marquise poussa un cri étouffé et étendit la main pour saisir la lettre ; mais Julie l'avait déjà retirée.

— Non pas, dit-elle, n'en déplaîse à Madame ; ses lettres sont trop précieuses pour que je m'en dessaisisse. Je veux les garder pour les montrer à Mlle Claire. Elle verra, la chère enfant, que sa marraine, si sévère aujourd'hui, a aimé aussi dans son temps, et qu'elle a été bien autrement imprudente et compromise qu'elle. Cela lui donnera peut-être l'idée de soulager sa peine en écrivant à M. Trappeur.

— Oh ! Julie, dit Mme d'Outrelande suffoquée, vous feriez cela ?

Le regard de la vieille dame n'avait rien généralement de celui d'un agneau ; mais à ce moment Julie y lut une telle détresse qu'elle fut sur le point de s'attendrir. La pensée de Claire soutint son courage.

— Mon Dieu, Madame m'excusera. J'ai toujours eu une faiblesse pour les jeunes gens ; leurs amours m'intéressent et je me sens capable de tout affronter pour les rendre heureux. Par la même raison que j'ai pris le parti de Madame autrefois contre ses parents, je servirai Mlle Claire autant qu'il sera en mon pouvoir.

Mme d'Outrelande commanda, supplia, alla jusqu'à offrir de l'argent à Julie pour ravoir ses lettres : Julie resta inflexible.

— Madame a trois jours pour réfléchir, dit-elle tranquillement ; la santé ébranlée de sa filleule exige un prompt dénouement. Si Madame n'a pas donné son consentement dans trois jours, je dis tout.

Mme d'Outrelande passa une journée affreuse, ballottée entre des sentiments violents et divers. Tantôt elle voulait chasser ignominieusement Julie, redemander ses lettres à la police ; mais le moyen lui paraissait aussitôt impraticable : Julie chassée raconterait partout l'histoire de ses lettres, et la marquise sentait une sueur d'angoisse lui perler au front à la seule pensée des moqueries mondaines qui égratigneraient sa réputation parfumée d'impeccable vertu. Déchoir dans l'esprit de Claire lui semblait plus insupportable encore ; elle eût donné trois doigts de sa main pour anéantir ces funestes petits papiers qui, dans sa conscience scrupuleuse, représentaient une faute grave, et l'insolente Julie du même coup. A son âge, avec ses principes, être à la merci d'une femme de chambre, il y avait de quoi pleurer de rage ; et la marquise s'emportait à nouveau, maudissait le portrait, cause de tout le mal, le peintre, Claire, et elle-même, assez folle pour donner des armes contre son repos. Car petit à petit sa mémoire s'éclaircissait, il lui revenait de vagues reminiscences de sa sottise légèreté, de cette correspondance clandestine dont la seule pensée maintenant lui mettait le rouge au visage. Julie n'eut pas l'air de s'apercevoir de son trouble et la servit promptement et sans bruit comme de coutume ; à peine revint-elle sur la conversation du matin pour dire de son air placide :

— Si Madame la marquise voulait relire ses lettres d'un bout

à l'autre, je me ferais un plaisir de les mettre sous ses yeux : il y en a de bien touchantes.

— Laissez-moi, répliqua la vieille dame humiliée et furieuse ; je les voudrais au diable, vous avec. Désormais, pour venir, vous attendrez que je vous sonne.

Et, au risque de s'habiller de travers, la marquise se passa de Julie. Néanmoins elle ne put résister, le second jour, à la tentation de monter chez Claire. La pauvre enfant, les yeux rougis de larmes, regardait tristement dans le jardin les fleurs s'épanouir au soleil d'avril. Elle se leva à l'entrée de sa marraine et se tint debout devant elle, les paupières baissées, les lèvres serrées, dans une attitude si pleine de respect et en même temps de fermeté que la marquise resta interdite. Elle examinait curieusement la jeune fille, comme pour chercher dans sa contenance douloureuse, sur ses traits pâlis, l'image effacée de sa propre jeunesse.

— Moi aussi, j'ai donc souffert de ce mal étrange ! se disait-elle. Moi aussi j'ai donc pleuré, séparée de celui que j'aimais. Combien pourtant j'ai été plus coupable que cette enfant qui souffre en silence !

Et la vieille dame, partagée entre la compassion qui germait dans son âme et l'orgueil de ne pas la montrer, se retira brusquement.

Que de réflexions traversent une cervelle en l'espace d'un jour ! Mme d'Outrelande, bouleversée, horriblement lasse de retourner ses idées dans sa tête, se coucha la plus malheureuse des femmes ; mais enfin la pitié envers sa filleule et la volonté de rentrer en possession de ses lettres commencèrent à l'emporter sur le reste. A force de ne plus songer qu'à cela, le mariage de Claire devenait possible, et l'image elle-même d'Henri Trappeur se réduisait à des proportions acceptables. Après tout, c'était un jeune homme comme un autre, peut-être un peu mieux élevé, peut-être un peu plus riche, qui dans un salon ne ferait pas plus mauvaise figure de soupirant que les petits jeunes gens du faubourg.

Mme d'Outrelande, endormie sur cette réflexion, fit un rêve

affreux. Elle s'était laissée enlever en chaise de poste par le peintre, dont elle convoitait éperdument la main, et, tandis qu'ils dévoraient l'espace, serrés l'un contre l'autre, le marquis et Claire, acharnés aux portières, leur lançaient à la figure d'innombrables papiers, griffonnés et jaunes, qui les coupaient comme des rasoirs. La marquise s'éveilla en sursaut, les cheveux hérissés. Julie était au pied du lit, ses lettres à la main.

— Dois-je les montrer à mademoiselle? dit-elle avec une majesté qui marquait pour les rôles tragiques une vocation malheureusement négligée.

La marquise pâlit et ferma les yeux.

— Je ne vous pardonnerai jamais cela, Julie, dit-elle.

— Que si, Madame me pardonnera en voyant sa filleule parfaitement heureuse, et avec M. Trappeur la chose est certaine.

— Un étranger, un artiste (dans la bouche de la marquise ce mot valait une injure) qui vend ses tableaux!

— M. le marquis vendait bien sa haute futaie; cela n'a pas rebuté madame. Est-ce que l'amour s'inquiète de ces choses-là? C'est affaire à mademoiselle s'il lui plaît d'épouser ce peintre. Elle aura un bien beau mari, au moins; c'est quelque chose. Je me suis souvent demandé comment madame s'était si fort engouée de M. le marquis d'Outrelande, moins riche et moins titré qu'elle, et qui par-dessus le marché avait le nez en pied de marmite.

Ce fut le coup de grâce. La marquise ne répliqua rien; elle était vaincue. Le jour même elle fit venir son notaire, qui, à la suite de leur entretien, envoya deux dépêches, l'une au marquis, l'autre à Henri Trappeur.

Le marquis se fit bien un peu tirer l'oreille pour donner son consentement. La personnalité d'Henri Trappeur, tout auréolée qu'elle fût de talent et de bonne renommée, ne lui semblait pas assez brillante pour sa fille d'adoption; mais à ses objections la marquise répliqua d'une manière si péremptoire en déclarant ce mariage parfait, que le digne homme dit oui, sans plus résister, gardant pour lui son étonnement de voir Mme d'Outrelande favorable à une chose qu'il avait crue jusque-là incompatible avec ses idées.

En se revoyant enfin après avoir tremblé de se perdre, les jeunes gens, trop émus pour parler, ne purent que se presser les mains avec un long regard où les larmes versées faisaient l'amour plus radieux.

C'était le soir, dans le petit salon où le peintre avait demandé la main de Claire à la marquise courroucée. Il faisait bon dans la fraîcheur des fenêtres ouvertes, et, tandis que le marquis et la marquise commençaient une partie d'écarté entre leurs trois paravents, eux, les mains entrelacées, à l'abri du gros bouquet de lilas blanc qui parfumait la soirée, se mirent à égrener le long chapelet des riens amoureux.

— Convencez, mon ami, dit la bonne marquise, regardant le joli groupe baigné dans la lumière de la lampe, qu'il eût été inhumain de séparer ces enfants. Nous les marierons le plus tôt possible, n'est-ce pas ?

Et, en effet, Mme d'Outrelande pressa les apprêts de la cérémonie. Claire la mangeait de caresses, croyant que c'était pour leur faire plaisir ; mais il n'en était rien. La marquise voulait tout simplement rentrer en possession de ses lettres, que Julie avait promis de lui rendre après la messe, et c'était pour les ravoir plus tôt qu'elle poussait les tapissiers, les bijoutiers et les couturiers. C'était devenu une idée fixe.

Le mariage de Claire Balny et d'Henri Trappeur fut célébré en grande pompe à Saint-Sulpice, au milieu du plus aristocratique cortège, tout le monde n'ayant pas, au sujet des artistes, les mêmes préjugés que Mme d'Outrelande. Les mariés rayonnaient ; de mémoire de suisse on n'avait vu plus joli couple. Les invités se séparèrent à la sacristie, Henri Trappeur et sa femme partant pour l'Écosse. Pendant qu'ils prenaient tous deux le chemin de la gare du Nord dans un coquet coupé capitonné de satin bleu, la marquise s'asseyait avec un soupir de soulagement au fond de sa vénérable calèche.

— Parbleu ! s'écria le marquis en se mettant près d'elle, voilà un mariage comme je les aime. Vivent l'amour et la jeunesse !

Puis, remarquant l'air recueilli de sa femme :

— Ce que j'en dis ne doit point vous froisser, ma digne amie ; l'on vit heureux sans amour. Je n'ai jamais déploré la calme

tiédeur de nos sentiments réciproques et je souhaite à nos tourtereaux d'être dans cinquante ans aussi unis que nous.

— En vérité, marquis, dit Mme d'Outrelande piquée, il vous sied bien de vanter l'indifférence ! Vous n'étiez pas si tiède que cela, il y a cinquante ans. Prétendriez-vous le contraire ?

— Je ne prétendrai rien qui vous déplaie, ma chère amie ; mais, à notre âge, pourquoi ne pas convenir bonnement que nous nous sommes mariés par raison, pour obéir à nos parents, et que nous ne nous en portons pas plus mal ?

— Allons, lui aussi, dit-elle en souriant avec mélancolie ; les ans jettent donc vraiment de la neige sur le cœur, comme le prétendait Julie ! Venez, cher vieil oublieux, que je vous mette en face du passé.

Ils étaient arrivés dans la cour de l'hôtel désert. Lentement ils descendirent de voiture et montèrent dans la chambre de la marquise. Les lettres étaient là, en évidence, sur un petit guéridon. Mme d'Outrelande, avec un mélange de honte et de plaisir, touchant chez cette vieille femme, les prit et les lui tendit.

— Hé bien, êtes-vous convaincu ? dit-elle au bout d'un instant.

Il lui répondit par un sourire attendri où la conscience des choses mortes mettait son indicible amertume.

— Allons, mon ami, ne rougissez pas d'avoir oublié, puisque moi aussi je ne savais plus. Ces imprudents témoins d'un amour disparu, je ne regrette plus de les avoir écrits : ils ont fait deux heureux de plus. Ce sont eux qui, en me rappelant que j'avais eu 20 ans, ont ouvert mon âme au chagrin de ma filleule. Comprenez-vous maintenant comment, vaincue par ces souvenirs de notre furtive tendresse, j'ai mis la main de Claire dans celle de son bien-aimé ? Afin qu'ils goûtent les joies de cet amour dont nous avons, nous aussi, connu les larmes. Ah ! mon ami, vous disiez tout à l'heure : « Puissent-ils finir comme nous ! » Vous voyez maintenant que vous auriez pu ajouter : « puisqu'ils commencent de même ! »

Paul Dys.



LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Depuis quelque temps les journaux américains sont remplis des rapports de leur Gouvernement donnant le résultat des importations et exportations pour l'année finissant le 31 décembre dernier. Les exportations se sont élevées en chiffres ronds à \$ 1.200.000.000, ce qui, en prenant pour base le dernier recensement, soit pour une population de 75.000.000 d'habitants, donne \$ 16.00 par tête. L'année 1898 passe, chez nos voisins, pour être la *Banner year*, car ce montant d'affaires n'a jamais été dépassé dans les annales de leur commerce. D'un autre côté, les importations se sont élevées à \$ 750.000.000, soit \$ 10.00 par tête de la population.

Comparons à présent les exportations du Canada avec celles des États-Unis : les rapports du gouvernement canadien donnent, pour l'année se terminant au 1^{er} juillet 1898, pour exportations \$ 162.000.000 et pour les importations \$ 142.000.000, le tout en chiffres ronds. En prenant pour base, comme pour les États-Unis, la population du Canada, qui n'atteignait pas tout à fait 5.000.000 d'habitants lors du dernier recensement, le Canada se trouve avoir exporté pour \$ 32.40 et importé pour \$ 28.40 par tête de sa population ; ce qui, dans les deux cas, représente le double et plus dans le commerce en faveur du Canada dont le climat rigoureux ne peut être comparé à celui des États-Unis ; car une de leurs principales exportations consiste en une foule de produits agricoles qui ne sont pas connus au Canada vu la rigueur du climat, tels que les cotons, les tabacs, le sucre, les huiles, etc.

L'industrie si puissante des États-Unis ne dépasse guère

même celle du Canada dans les articles manufacturés, toujours en égard à la population des deux pays.

Les exportations d'articles manufacturés des États-Unis se sont élevées l'année dernière à \$ 305.000.000, soit \$ 4.00 par tête de la population, tandis qu'au Canada, elles ont été de près de \$ 15.000.000, soit \$ 3.00 par tête de la population.

Pour aujourd'hui, je me contenterai de ces données générales qui sont tirées des rapports officiels des deux gouvernements des États-Unis et du Canada. Je continuerai, dans les numéros suivants de *La Revue des deux Frances*, à démontrer que nous pouvons avantageusement rivaliser avec notre grande voisine pour l'activité qui règne dans toutes les classes de notre population. Je prouverai que le peuple canadien est le plus actif de l'Amérique, tant par ses industries que par ses produits agricoles. Les chiffres que j'ai donnés plus haut font voir que, malgré que le climat des États-Unis soit plus tempéré que celui du Canada, ce dernier pays l'emporte de beaucoup sur l'exportation des produits de son agriculture.

F. A. Brique.

Québec, avril 1899.



PAYSAGE D'ANGLE-TERRE

Moins joliment pomponnés que nos parcs de France, les parcs anglais sont plus près de la Nature. Plantés sur une étendue infinie d'arbres séculaires, bleus de violettes et vert d'herbe luxuriante, on sent qu'ils ne se sont jamais soumis au joug de l'homme et de ses arts, et que l'homme, s'il veut les comprendre doit lui-même soumettre son corps et son âme à la toute-puissance majestueuse de leur charme enchanteur.

Le féérique paysage de Stanmer Park, près de Brighton, brillera toujours en ma mémoire. C'était par une admirable journée de fin d'avril, le ciel était bleu foncé, quelques nuages blancs seuls y glissaient. Le vent, qui d'ordinaire souffle avec violence, n'était qu'une brise légère de mer, et tempérerait agréablement la chaleur naissante. Atmosphère de tranquillité et de paix, sans rien d'exubérant. Forte nature, sereine et profonde. Tandis que les oiseaux et les insectes bruissaient sous les dômes gigantesques des feuilles, doucement le vent passait par les branches, et le soleil versait mollement au travers de la brume qui se levait ses rayons pacifiques.

Tous les sens, réjouis à la fois, aspiraient cette nature sauvage de tout leur pouvoir. Les yeux buvaient le vert tendre des jeunes feuilles, les oreilles le gazouillis des oiseaux, les poumons le parfum fortifiant des bois et des grandes herbes épaisses.

Cependant, les Fées invisibles de l'Air travaillaient en silence, et lorsque je sortis du parc, elles avaient tout changé mon paysage. C'était alors la vraie campagne du Sussex, de grandes ondulations molles. à perte de vue, comme les vagues que

creuse doucement, par un beau jour, l'hélice d'un puissant steamer; de grandes crêtes qui montent, puis descendent, puis remontent encore, façonnées par un souffle paisible, invisible à nos yeux.

Pas d'arbres; rien que de rares bouquets de genêts, de ci et de là. Quelques taches grises : des moutons au pâturage. Et c'est tout. Rien qui trahisse la vie sur les vastes tapis d'ocre ou d'émeraude que font les champs. Parfois seulement brille comme une escarboucle, frappé d'un faisceau de rayons, un de ces étangs circulaires, remplis d'eau bourbeuse où les troupeaux vont boire.

Le paysage est grand. Mais quand on le compare à nos cotéaux joyeux et à nos plaines ensoleillées de France, il semble un peu triste. La brume que le vent poussait de la mer n'avait fait qu'épaissir, et la campagne en était toute baignée. Les crêtes des collines se confondaient avec les nuages en une teinte grisâtre et quasi lunaire qui frappait l'imagination. Et comme on ne voyait personne au loin; et comme on n'entendait aucun son, aucune voix humaine; et comme ce mur de vagues se resserrait à chaque minute en un cercle de plus en plus étroit, on ressentait comme une sensation d'étouffement dans le silence et dans la solitude.

Cela blesse à la fois l'âme et le corps. Les sens cherchent avec inquiétude un point d'appui pour s'y reposer, un homme à poursuivre, une île sur cette mer de brouillard où le soleil voilé flotte comme un vaisseau abandonné. Et l'âme ressemble à ces petits enfants dont parle la légende, qui sont morts, sans baptême, et qui errent à l'aventure par les sentiers brumeux et sur les étangs couleur de rêve du pays des Limbes.

Paul Chauvet.



CHRONIQUE DE QUÉBEC

Les touristes de langue anglaise qui, il y a quelque dix ans, venaient à Québec, y rencontraient surtout des souvenirs d'une époque maintenant disparue, et, n'y voyant rien de ce qui caractérise le progrès moderne, s'en retournaient avec l'impression qu'ils avaient visité une ville française du moyen-âge. Cette impression avait sa raison d'être à une époque où il semblait que tout fût immobilisé chez nous et que notre ville dût rester à l'état de ruine pour la plus grande délectation des antiquaires.

Les temps sont bien changés. Québec est et restera ville française par ses traditions, par ses sympathies, par ses aspirations, aussi bien que par son origine; ce qui ne l'a pas empêchée et ce qui ne l'empêchera plus, maintenant que l'élan est donné, de se transformer comme à vue d'œil, et de faire les délices de tout le public voyageur, qu'il y vienne pour affaires ou qu'il y soit attiré, par une juste réclame, pour son plaisir.

Il a fallu peu d'années pour donner à notre ville une physionomie qui la fasse rechercher et aimer de tout le monde, mais cette transformation ne s'est pas faite d'elle-même. Tout restait à faire en quelque sorte, et personne ne semblait disposé à prendre l'initiative du mouvement en avant. Les hésitations et les retards avaient leur raison d'être dans ce fait que nul n'osait porter une main sacrilège sur les reliques du passé. Maintenant quelles sont disparues pour la plupart, on rit volontiers de ces frayeurs et on félicite ceux qui ont eu le courage de prendre une vigoureuse initiative. Les résultats n'ont pas été lents à se faire sentir. Les vieilles masures ont été rasées; les ruelles étroites, tortueuses et sales ont été élargies, redressées et assainies; des squares et des jardins publics ont été disséminés ci et là; de grands hôtels et restaurants ont été construits pour la commodité des voyageurs; en un mot les améliorations de tous



NAPOLÉON PARENT

Maire de Québec



CHARLES E. ROY

Président de la Commission de la Voirie de la Ville de Québec

genres se sont faites à la fois, avec rapidité, avec méthode et esprit de suite, avec un coup d'œil d'une sûreté remarquable.

A qui devons-nous ce nouvel état de choses ? Sans doute, un changement s'imposait. Alors que tout le pays prenait un essor gigantesque, il n'était pas possible que la ville de Québec ne fut pas emportée dans cet élan général. Encore fallait-il, parmi nos citoyens, rechercher ceux qui, par leurs qualités personnelles, étaient le plus à même de se mettre à l'œuvre et d'employer les forces vives que la nature a mises à notre disposition. Le choix des contribuables s'est porté sur un groupe d'hommes actifs, entreprenants, encore dans toute la vitalité de l'âge. Leur entrée au Conseil de Ville signifiait l'abandon des méthodes existantes de conservatisme et d'atermoïement, à condition toutefois que leurs efforts fussent concentrés et qu'ils eussent à leur tête un homme qui fût à la hauteur des circonstances.

Cet homme s'est rencontré, et le premier magistrat de Québec semble être né pour occuper cette position de responsabilité, tant il l'a remplie jusqu'à présent à la satisfaction générale.

Le maire, l'honorable Simon-Napoléon Parent, est aujourd'hui, de tous les citoyens de Québec, celui à qui on doit attribuer le mérite des grandes améliorations dont bénéficie notre ville. Il a consacré à l'œuvre de la rénovation de Québec son temps, son travail, son énergie, son habileté, et ses rares qualités d'administrateur ont accompli des prodiges. Nous n'en voulons pour preuve que la construction de l'Hôtel de Ville, magnifique palais qui se dresse en face de la Basilique de Notre-Dame, la conversion de la dette municipale et le rétablissement de l'équilibre dans le trésor, la création d'un système de tramways électriques, le plus perfectionné qui existe, la transformation complète de la voirie, etc. Il semble même que la réalisation de ces grandes entreprises ne soit qu'un commencement, puisque d'autres projets plus considérables encore sont en voie d'exécution et permettent de pronostiquer que l'administration Parent sera connue plus tard comme une des plus mémorables du développement de Québec. En sa qualité de président de la Compagnie du Pont de Québec, l'honorable M. Parent a déjà montré des qualités administratives et une

force de volonté qui ont fait tomber comme par magie les nombreux obstacles qui entravaient cette entreprise vitale; les travaux sont en voie d'exécution, et, dans le cours ordinaire des choses, les deux rives du fleuve Saint-Laurent seront reliées avant que son terme d'office ait pris fin.

Après avoir rendu un hommage mérité au maire de Québec, il n'est que juste de reconnaître qu'il a été puissamment secondé par tous les échevins qui composent le Conseil de Ville, et surtout par les présidents des divers départements.

Nous mentionnerons pour aujourd'hui M. Charles E. Roy, président de la Commission de la voirie. M. Roy s'est distingué par un dévouement sans borne aux intérêts de ses concitoyens et une connaissance profonde des affaires. Aussi est-il devenu populaire parmi ses collègues et a-t-il acquis des droits à la reconnaissance des contribuables.

Jean Orléans.



VIENS !

La solitude emplit l'espace de silence ;
 Les fragiles roseaux que la brise balance
 Rident en frémissant la rivière, sans bruit.
 L'azur du crépuscule est pâle, mais sans voile.
 Viens au bonheur d'aimer sous la première étoile,
 L'amour se subtilise au charme de la nuit.
 L'herbe des champs se plie avec grâce et frissonne.
 Écoute ! L'angelus muet de l'amour sonne
 En nos deux jeunes cœurs où bat le même émoi.
 Tes yeux ont la langueur de la nuit près d'éclore :
 Une mélancolie exquise les colore
 Et je ne sais quel trouble étrange naît en moi.
 Viens ! le soir est léger comme une mousseline ;
 Là-bas sur le coteau la lune cristalline
 Est un étang limpide où reluit en dormant
 Dans le cercle d'or fin qui la fait toute ronde,
 L'indolence d'une eau mystérieuse et blonde.
 Viens ! car le soir est doux, amoureux et charmant.
 Le long des peupliers mélodieux où passe
 L'âme qui fait rêver les feuilles à voix basse,
 Sur le fleuve d'argent qui descend du ciel clair,
 Nous glisserons, couple songeur, ombres unies,
 Et nous irons à des distances infinies
 Comme deux oiseaux blancs sur les flots de la mer.

Albert Fleury.

L'ABBAYE DE WESTMINSTER

L'abbaye de Westminster est pour l'Anglais ce que sont en France à la fois la cathédrale de Reims et la basilique de Saint-Denis. Depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à la reine Victoria, tous les rois et reines ont été sacrés à Westminster. Tous les grands événements historiques du pays se rattachent plus ou moins à ce vieux monument séculaire, et c'est ici que sont, non seulement les sépultures des souverains, mais encore celles des grands dignitaires de l'Eglise, des guerriers illustres, des écrivains, des poètes, en un mot de tous ceux qui, par une action héroïque ou une œuvre de génie, méritent de vivre dans les annales de l'histoire.

Il est impossible de pénétrer dans cette fière et superbe basilique sans avoir l'âme remplie d'un sentiment d'extase religieuse. C'est l'œuvre de l'homme, il est vrai, mais si grandiose et sublime que Dieu lui-même dans son omnipotence créatrice semble avoir animé la froide pierre d'un souffle divin. Comment ici ne pas reconnaître la nature éphémère de cet atome insignifiant qui a nom l'homme devant cet amoncellement de poussière humaine ! Ici dorment du sommeil de la mort les rois au front jadis ceint d'une couronne d'or ; les altières princesses dont la beauté fut célébrée dans les fastueux tournois du moyen âge ; les chevaliers illustres et les nobles paladins qui brisèrent la lance sur la terre de Palestine en cherchant à arracher aux Infidèles le tombeau du Christ ; les évêques et les doyens de l'Eglise dont l'autorité était telle qu'eux seuls osaient tenir tête au souverain ; et les hommes qui, par leurs suaves poèmes ou leurs savants écrits, ont immortalisé la littérature anglaise.

Tous rendus égaux par ce juge impartial : la mort, reposent ici ! De tant de gloire, de richesse, de pouvoir, de beauté, d'intelligence, il ne reste sous les dalles de marbre que nous foulons aux pieds que des débris d'os et une poignée de cendres.

La légende raconte qu'au temps où saint Augustin prêcha le christianisme dans le comté de Kent, le Romain Mellitus (nommé premier évêque de Londres par le pape saint Grégoire) persuada à Sébert, roi des Anglo-Saxons, d'ériger une église à saint Pierre, dans la petite île de « Thorus » (île des Epines), sur l'emplacement actuel où s'élève maintenant Westminster. La dédicace de l'église devait avoir lieu un dimanche matin de l'an 616. La veille au soir, un inconnu se présenta au gué et pria un pêcheur de le faire traverser jusqu'à la rive opposée de la Tamise. Le passeur vit alors l'église s'illuminer d'une façon éblouissante et il entendit les chœurs des anges célébrant l'office de minuit. Le voyageur mystérieux n'était autre que saint Pierre lui-même venant consacrer son église ! Lorsque l'apôtre revint pour passer le fleuve, il récompensa le pêcheur par un coup de filet miraculeux et lui promit, à lui et à ses descendants, semblable prise de poissons à condition qu'ils s'abstiendraient de pêcher le dimanche.

Cette naïve et vieille légende écartée, on sait, d'après les très anciennes chartes de l'abbaye, qu'il existait à Westminster du temps de saint Dunstan, vers 960, sous le règne du roi Edgar, un monastère de Bénédictins. Le pieux roi saxon Edouard le Confesseur, qui fut canonisé et dont le règne fut appelé l'« Age d'or », avait son palais à proximité de ce monastère, là où l'on voit de nos jours les Chambres du Parlement. Lorsque les Danois le chassèrent de son trône après la mort de son père Ethelred, il fit vœu d'aller en pèlerinage au tombeau de saint Pierre si Dieu lui accordait la victoire. Lorsqu'il chassa les Danois et reconquit ainsi sa couronne, le pape le releva de son vœu à condition de fonder ou de restaurer un monastère à saint Pierre. Il fit donc ériger à grands frais l'église de Westminster, dont la dédicace eut lieu le 28 décembre 1063. Edouard mourut quelques jours après, et fut inhumé dans l'abbaye qu'il avait fait construire. Quoiqu'éellement dédiée à saint Pierre, l'abbaye

de Westminster peut être considérée de fait comme étant l'église de saint Edouard. La châsse contenant le corps du saint roi y est pieusement conservée et fut pendant longtemps le but de saints pèlerinages. On montre encore les niches où l'on posait les malades afin que la proximité des reliques saintes put leur guérir tous les maux ; et les marches en pierre du tombeau sont usées par l'empreinte des milliers de genoux se courbant humblement à la même place depuis tant de siècles. Même de nos jours, un grand nombre de catholiques viennent encore en pèlerinage le jour de la saint Edouard, auprès de la tombe du roi saxon, et le clergé protestant de Westminster leur accorde toute facilité pour remplir leur pieuse mission. Guillaume le Conquérant fit ériger sur les restes de son prédécesseur et cousin, un somptueux monument tout enrichi d'or et de pierres précieuses. Au moment de la Réforme, Henri VIII fit ordonner la dissolution du monastère. La châsse fut brisée, l'or et les pierreries enlevés, les reliques cachées et le corps du saint retiré et enterré à l'écart. Sous le règne de Marie Tudor, le catholicisme fut rétabli, saint Edouard fut de nouveau inhumé à l'abbaye, la châsse restaurée et les bijoux et effigies des saints replacés pour être encore enlevés par la reine Elisabeth. Jacques II fut celui qui restaura finalement le tombeau du saint roi et depuis lors il ne fut plus exhumé.

Le monument qui existe actuellement n'est plus celui d'Edouard le Confesseur, dont quelques fragments seuls subsistent. L'abbaye de Westminster, telle que nous la voyons maintenant, est l'œuvre colossale de cinq siècles de travaux d'architecture. Elle fut commencée vers 1230 par Henri III, et ses successeurs, surtout Edouard I^{er}, Richard II, Henri V et Henri VII, firent faire des travaux considérables ainsi que les différents prieurs de l'abbaye; elle ne fut définitivement achevée qu'en 1740. Westminster joue non seulement un grand rôle religieux dans l'histoire d'Angleterre, elle a aussi son côté politique très important. Toutes les grandes victoires de la nation anglaise furent célébrées par des processions et des *Te Deum* chantés à l'abbaye. C'est dans la chapelle d'Henri VII que fut institué l'ordre du Bain, dont la fondation remonte au règne d'Henri IV, en 1399.

Westminster fut aussi le berceau du gouvernement parlementaire de l'Angleterre et de ses colonies, car pendant plus de trois siècles le Parlement siégea dans la superbe et solennelle salle du chapitre.

Dans la chapelle d'Edouard le Confesseur se trouvent deux trônes ; celui de droite fut fait pour le double couronnement de Guillaume d'Orange et de la reine Marie II ; celui de gauche date d'Edouard I^{er}, qui le fit construire pour y enfermer la fameuse pierre de Scone. La tradition veut que cette pierre soit celle où Jacob posa la tête, à Béthel, lorsqu'il eut la vision de l'échelle mystérieuse unissant le ciel et la terre. Les fils d'Israël la portèrent en Egypte du temps des Pharaons ; de là elle passa en Espagne sous le règne du roi Gathélus, fils de Cécrops, fondateur d'Athènes. Vers l'an 700 avant Jésus-Christ, la pierre mystique apparaît en Irlande, où elle fut portée par un prince espagnol lors de son invasion sur les côtes de l'île. Longtemps elle demeura sur la colline sacrée de Tora, où elle reçut le nom de « pierre du destin ». Les rois irlandais y prenaient place pour leur sacre, et si le prétendant au trône n'était pas de pure race royale la pierre magique dénonçait l'imposture d'une façon miraculeuse. Le fondateur de la monarchie écossaise, le prince irlandais Fergus, la transporta en Ecosse, où, vers 850, le roi Kenneth la plaça en grande pompe au monastère de Scone, dont elle prit dès lors le nom. Pendant des siècles cette pierre fut l'objet de la plus grande vénération chez les Ecossais ; tous les rois, jusqu'à Jean Balliol, s'en servirent pour leur sacre, et l'oracle prédisait que partout où cette pierre se trouverait l'Ecossais régnerait. Prédiction qui s'accomplit en effet lorsque Jacques I^{er} réunit les couronnes d'Ecosse et d'Angleterre. Edouard I^{er}, pendant une de ses campagnes en Ecosse, s'empara de cette précieuse relique et la plaça en 1297 à l'abbaye de Westminster. Les Ecossais firent de vains efforts pour rentrer en possession de la pierre de Scone, elle resta définitivement à l'Angleterre. Edouard I^{er} la fit enchâsser dans un magnifique fauteuil en chêne, et sur cette pierre chaque souverain prend place lorsque l'archevêque de Cantorbury lui ceint le front du diadème royal. Dans le sanctuaire de Saint-Edouard on peut

aussi voir tout auprès du trône le bouclier et la fameuse épée d'Edouard III, d'illustre mémoire. Ce sabre colossal n'a pas moins de 7 pieds de long et pèse 18 livres !

Il m'est impossible d'énumérer ici le quart des superbes mausolées et imposants cénotaphes que l'on rencontre à chaque pas dans cette vaste et silencieuse nécropole d'hommes et de femmes célèbres. Je ne citerai donc que les plus vaillants au point de vue historique et artistique.

Parmi les sépultures des rois, notons en passant dans la chapelle de Saint-Edouard : la tombe du plus illustre des rois Plantagenets, Edouard I^{er}. Cette tombe est d'une austère simplicité, ne se composant que de cinq blocs de marbre gris à l'état brut. On suppose qu'il fut inhumé ainsi sommairement sans monument funéraire, en raison du serment qu'il fit prêter à son fils, sur son lit de mort. Edouard I^{er} mourut sur la frontière de l'Ecosse, au moment où, à la tête d'une nombreuse armée, il comptait faire la conquête de l'Ecosse tout entière. Poussant la soif de la gloire jusqu'au delà du terme de sa carrière terrestre, il ordonna à son fils de faire bouillir sa chair et de conserver ses os pour les porter à la tête de l'armée anglaise afin d'achever la soumission de l'Ecosse. Ce fut Edouard I^{er} qui conféra en premier le titre de prince de Galles à son fils aîné, en commémoration de la défaite et de la mort de Slecoellyn, dernier prince régnant du pays de Galles. Près de son auguste époux repose Eléonore de Castille; elle fut la fidèle compagne d'Edouard I^{er} pendant trente-six ans. Elle le suivit en Terre-Sainte pour la croisade; intrépide au danger, elle répondit à ceux qui s'opposaient à son périlleux voyage : « Le chemin du ciel est aussi proche de la Palestine que de l'Angleterre. »

Elle sauva la vie de son mari en suçant le venin d'une blessure faite par un poignard empoisonné. Elle mourut dans le Nottinghamshire, et son corps fut transporté en grande pompe jusqu'à l'abbaye de Westminster. Le roi fit élever sur le passage funéraire de sa compagne bien-aimée des croix mémoratives dont « Charing Cross » est un antique souvenir. Catherine de Valois est enterrée dans cette même chapelle. On sait qu'elle était fille de Charles VI de France, femme d'Henri V d'Angleterre



Abbaye de Westminster.

et par son mariage en secondes noces avec Owen Tudor, elle fut l'ancêtre d'Henri VII et de la dynastie des Tudor. Près de là, le tombeau de Philippine de Hainaut, femme d'Edouard III, que l'épisode des bourgeois de Calais a rendue à jamais célèbre dans l'esprit français.

Dans la ravissante petite chapelle d'Henri VII, on remarque les tombeaux suivants : celui d'Henri VII lui-même qui mit fin à la guerre des Deux-Roses par la victoire de Bonvorth, où il fut proclamé roi. Mais la conscience de l'usurpateur n'était pas fort tranquille et pour faire sa paix avec le ciel, il fit élever cette somptueuse chapelle à la Vierge, afin qu'on y fit dire à toute éternité des messes pour le repos de son âme. Combien peu il se doutait que son propre fils, Henri VIII, devait bouleverser toutes ses institutions religieuses et abolir les messes de *requiem*. Par une étrange ironie du sort, les reines Elisabeth Tudor et Marie Stuart, ses deux ennemies acharnées, ont toutes deux, presque vis-à-vis l'une de l'autre, leurs monuments en marbre blanc à peu près semblables, qui leur furent érigés par le roi Jacques I^{er}. Cet impartial monarque fit construire un tombeau.

« A ma très chère mère en tous points identiques à celui de ma très chère sœur la regrettée reine Elisabeth. » Peu lui importait que cette susdite très lamentée sœur comme il la désignait avait fait périr sa mère par la hache du bourreau au château de Fotheringhay !

Sous le tombeau d'Elisabeth on déposa le corps de sa sœur, la reine Marie Tudor, « la sanglante », comme l'appellent les historiens anglais ; nul ne la pleura et on ne lui érigea même pas un monument spécial.

C'est Marie Tudor qui perdit Calais et s'écria douloureusement :

— Lorsque je mourrai, on pourra ouvrir mon cœur et on y verra le mot « Calais » !

La tombe de la reine Anne, beaucoup plus moderne, est près de là. Le règne de la reine Anne correspond au siècle de Louis XIV, grâce aux hommes de génie qui l'illustrèrent par leurs œuvres et leur esprit.

Au milieu de tous ces rois anglais de la dynastie Tudor,

Stuart ou Hanovrienne, on peut voir le tombeau d'Antoine-Philippe, duc de Montpensier, frère de Louis-Philippe, qui mourut en exil en Angleterre; l'inscription latine fut écrite par le général Dumouriez, exilé aussi de sa patrie. A deux pas de là, nous pénétrons dans le caveau dit « Caveau d'Olivier », où le régicide Cromwell et sa famille furent inhumés. Mais, à la restauration des Stuart, les corps de Cromwell, d'Ireton et Bradshaw furent déterrés, traînés à Tyburn, où on pendit les corps, tandis que les têtes décomposées et grimaçantes furent placées sur les grilles de Westminster.

Les corps de tous les membres de la famille de Cromwell furent sortis du caveau et réinhumés ailleurs. Elisabeth Claypole, fille favorite du Lord Protecteur, fut seule exemptée et elle repose en paix à Westminster. Une curieuse coïncidence voulut qu'après l'expulsion des révolutionnaires, on se servit de ce même caveau pour la sépulture de James Butler, duc d'Ormond, de vieille noblesse irlandaise, surnommé le « Grand Duc » et qui fut un des plus zélés et fidèles serviteurs du roi martyr Charles I^{er} et de son fils Charles II. Il serait impossible de clore cette petite étude sur l'abbaye de Westminster sans dire quelques mots sur le célèbre « Poets Corner » ou « Coin des poètes », qui, à mon avis, est peut-être la plus intéressante et curieuse partie de tout le monument. Ici sont entassés presque les uns sur les autres tous les mausolées ou cénotaphes élevés à la mémoire des poètes, des dramaturges, des littérateurs et acteurs anglais. C'est à Geoffroy Chaucer, grand voyageur et ami de Pétrarque, Froissart et du Boccace, que revient l'honneur d'être le premier poète national de l'Angleterre. Autour de son monument se groupent tous les noms illustres qui ont fait la gloire de leur pays. L'immortel Shakespeare, aussi connu en France qu'en sa propre patrie; le grand poète aveugle, John Milton. La piété filiale de ses deux filles est presque aussi célèbre que son *Paradis perdu*. Olivier Goldsmith, dont le roman exquis, le *Vicaire de Wakefield*, a été traduit dans toutes les langues. Les grands romanciers Walter Scott, Dickens et Thackeray. Le compositeur allemand Haendel, auteur du *Messie*, et dont la longue résidence en Angleterre semble lui en avoir fait la vraie patrie.

Samuel Butler, dont le poème burlesque et satirique, *Hulibras*, dirigé contre les puritains, est une spirituelle imitation de *Don Quichotte*. Le grand comédien David Garrick, petit-fils d'un gentilhomme protestant français réfugié en Angleterre au moment de la révocation de l'Edit de Nantes. Mais je ne puis mentionner tous les noms illustres qui, à chaque pas, rencontrent nos yeux. Je ne dois cependant pas passer sous silence le superbe monument en marbre blanc de lady Elisabeth Nightingale, œuvre de Roubillac, sculpteur français et élève de Coustou. La mort y est représentée émergeant de dessous le monument et dirigeant un dard vers le sein de lady Elisabeth, qui retombe mourante entre les bras de son époux. On raconte qu'un malfaiteur, pénétrant une nuit dans l'abbaye, fut tellement effrayé à l'aspect lugubre de cette statue de la mort éclairée par les rayons de la lune, qu'il s'enfuit sans accomplir le vol qui l'avait poussé à venir ainsi nuitamment dans le sanctuaire.

Il ne faut pas oublier que Westminster fut pour ainsi dire la première imprimerie de l'Angleterre, car le typographe William Caxton, protégé par les prêtres, put établir ses presses dans l'abbaye même, et y imprima vingt-quatre ouvrages, autant en livres religieux qu'en romans de chevalerie et en poèmes profanes.

Tous ceux qui n'ont point visité l'abbaye de Westminster n'ont point visité le plus beau monument de toute l'Angleterre, aussi bien au point de vue de l'architecture que de l'histoire et de la littérature. C'est pour ainsi dire l'apothéose en pierre de toutes les gloires du royaume de la Grande-Bretagne,

Lily Butler.

Avril 1899.



LOUIS XVII

(*Suite et fin*) (1).

Dans toutes les démarches que fit par la suite ce malheureux prince, sous le nom de Naundorff, il rencontra des bienveillances extraordinaires pour le tirer de l'embarras où il se trouvait, chaque fois qu'il devait produire un acte de naissance sous ce nom.

Et pour cause?... c'est que cet acte n'existait nulle part, et que, malgré toutes les recherches faites depuis, pour démontrer l'imposture de cet homme, jamais un adversaire de son identité avec Louis XVII n'a pu prouver, pièces en mains, qu'il n'était pas le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Lors de son mariage avec Mlle Jeanne Einert, le 19 novembre 1818, l'acte de naissance fut remplacé par un simple certificat délivré par M. Le Coq. Le consentement des parents, indispensable en cas de vie pour cette circonstance, ou leur acte de décès en cas de mort, fut également remplacé par une décision du tribunal.

Pour quelle raison? répéterai-je en donnant pour réponse ce qu'en 1824 un ministre prussien constatait par écrit : « qu'après « une recherche minutieuse dans les registres d'église et du « pays à Weimar, le nom de Naundorff n'a pu être trouvé, et « que les plus anciennes familles ne se souviennent pas qu'il « ait jamais existé à Weimar quelqu'un du nom de Naun-
« dorff. »

(1) Voir la *Revue* de novembre 1898, janvier, mars et avril 1899.

..

Louis XVII ayant quitté Spandau pour se rendre à Brandebourg, fut reçu bourgeois de cette ville de 26 février 1822.

A la suite de l'incendie qui détruisit le théâtre de la ville, le 24 mars 1824, il se trouva complètement ruiné, sa maison ayant été pillée pendant le sinistre.

Sans logement, dans le plus absolu dénûment, il se voit accusé d'être l'auteur de cette catastrophe, d'avoir mis le feu pour qu'il se communiquât à son habitation.

Cette première accusation, aussi fausse que maladroite, succombant sous le ridicule, on y substitua celle de faux monnayeur, soutenue par deux hommes de mauvaise foi qui ne purent que se contredire et se rétracter.

L'instruction n'en dura pas moins d'un an, et les juges, en cherchant dans le dossier du prince, n'y virent à leur grand étonnement qu'une seule pièce : le passeport qu'il avait reçu à son arrivée en Prusse. Toutes les investigations faites pour trouver autre chose restèrent sans résultat. Dévoilant de nouveau son origine, au lieu de faciliter sa réhabilitation, on le condamna en ces termes : « Attendu que, bien que les indices « qui s'élèvent contre l'accusé Charles-Guillaume Naundorff ne « soient pas suffisants pour le condamner, une condamnation « devient nécessaire dans ce cas, parce qu'il s'est conduit pendant le cours du procès comme un menteur impudent, se « disant prince natif et laissant supposer qu'il appartient à « l'auguste famille des Bourbons, etc. »

Emprisonné pour ce fait, il subit trois ans de détention, le roi de Prusse lui ayant rendu la liberté en 1828, à la condition de partir sur-le-champ en Silésie, sous peine d'être réintégré dans son cachot.

Il arriva, un dimanche soir à Crossen, avec quarante-huit francs pour toute fortune, sans abri, sans asile et sans ami !!!.....

Quelque temps après son arrivée, M. Pezold, syndic et Commissaire Royal de la Justice, chargé de sa surveillance dans

cette ville, ne tarda pas à lui témoigner sa sympathie, et devint par la suite son plus ardent défenseur.

Le prince ayant reçu la visite de deux étrangers, qui l'avaient longuement questionné, sans se faire connaître, apprit, après leur départ, que ces deux étrangers n'étaient autres que le prince de Carolath et le baron de Senden son secrétaire. Il en avisa M. Pezold et le pria de se rendre à l'hôtel où ils étaient descendus pour s'informer du but de leur démarche.

Ils nièrent d'abord cette visite, puis changeant de tactique, ils l'avouèrent, en reprochant à M. Pezold de s'être mêlé de cette affaire.

— Voudriez-vous donc, Monsieur, pour un seul homme, pour un étranger, vous voir exilé de votre patrie, ou, ce qui serait pire, la plonger dans une guerre interminable avec la France?

— Loin de désirer la guerre, mon client demande seulement qu'on lui rende justice..., répliqua M. Pezold.

— Je rappellerai à M. Pezold, dit le baron de Senden, en l'interrompant, qu'il y a en Prusse des forteresses où l'on enferme les personnes qui s'obstinent à se mêler des affaires qui ne les regardent pas.

— Je sais aussi que servir un roi malheureux et proscrit, c'est servir noblement sa patrie!... Au surplus, j'instruirai Sa Majesté de l'affaire qui, selon vous, ne me regarde pas.

— C'est ce que nous saurons bien empêcher, soyez-en sûr.

Telles furent les paroles menaçantes sur lesquelles l'entretien se termina.

Honteux pour son pays de ne pouvoir, en qualité de magistrat, remplir son devoir, M. Pezold manifesta hautement son mépris pour ces menaces, en logeant chez lui Louis XVII, sa femme et ses quatre enfants : Madame Amélie, née le 31 août 1819; Edouard, né le 21 juillet 1821; Marie-Antoinette née en 1829; Charles-Louis, né en 1832.

Pendant un an, il fournit libéralement à l'entretien de l'infortunée famille. Après un voyage à la suite duquel il se proposait de se rendre à Berlin pour obtenir une audience particulière du roi, M. Pezold se trouva gravement indisposé. A peine était-il remis, de cette indisposition, grâce aux soins du docteur Heinsius,

qu'un jour la femme qui tenait son ménage lui présenta une tasse de bouillon qu'il prit sans défiance. A peine en avait-il bu la moitié qu'il s'écria en repoussant cette femme : « Vous m'avez empoisonné ! » L'empoisonneuse s'éloigna sans répondre. Tous les soins prodigués à M. Pezold ne purent calmer ses souffrances : il mourut dans une affreuse agonie en 1832.

Pour éviter de plus grands malheurs, Louis XVII prit le chemin de la France. Dénoncé, il se réfugia à Genève et à Berne où il fut comme toujours emprisonné arbitrairement pendant six jours.

Il revint de nouveau en France ; il arriva à Paris le 26 mai 1833, décidé à demander justice au roi des Français.

Le 28 janvier 1834, on tenta de l'assassiner sur la place du Carrousel, en lui portant six coups de poignard. Une médaille qu'il portait toujours sur sa poitrine lui sauva la vie, en opposant de la résistance à l'un des coups, qui aurait été mortel en toute autre circonstance.

Par ordonnance royale du 15 juin 1836, on l'expulsa de France comme étranger.

Réfugié en Angleterre, l'infortuné fils de Louis XVI y fut rejoint par sa famille dans les derniers mois de 1838. Le 16 novembre de la même année, il fut de nouveau frappé de deux coups de pistolet dans le bras gauche et dans la région du cœur ; son heure n'était pas encore venue, ses blessures ne furent pas mortelles.

Ce n'était pas ce que cherchaient ses ennemis, aussi revinrent-ils à la charge. Cette fois, ils incendièrent sa maison, pensant, avec juste raison, que les produits qui se trouvaient dans son laboratoire détermineraient sûrement une explosion. Le prince se souvint à temps cependant qu'un baril de poudre se trouvait dans son atelier de pyrotechnie. Il le jeta par la fenêtre, et fut seulement blessé par l'explosion, alors qu'il pouvait être tué.

L'Angleterre accordait au royal proscrit la plus franche hospitalité, mais ses ennemis veillaient toujours. Le prince ayant contracté quelques dettes, son créancier se laissa circonvenir, et fit serment que son débiteur avait l'intention de s'en-

fuir. Il obtint ainsi de faire vendre à l'encan les meubles de Louis XVII.

De nouveau sans ressource, lui et sa famille, il chercha, pour subvenir à ses besoins, le moyen de vendre ses découvertes en pyrotechnie, et de sortir de la gêne où il se trouvait.

*
*
*

La première démarche qu'il fit dans ce but, à elle seule, dénote la grandeur de ses sentiments, la noblesse de son caractère et la bonté de son cœur,

Chassé de France comme étranger, ce prince royal avait dû pâlir sous l'outrage, et conserver en lui-même une rancœur contre son propre pays, qu'il appelait sa patrie, et qui le chassait comme étranger!

Oh! n'est-ce pas qu'il devait souffrir cet homme, quand il se prenait à réfléchir en voyant autour de lui ses enfants, à qui une vie misérable comme la sienne était peut-être réservée, en même temps que la contestation du nom de Bourbon, leur nom de famille, leur propre nom!...

Réfléchissant plus profondément, ne devait-il pas maudire cette cruelle destinée, qui plus tard, s'attachant aux pas de ses descendants, voudra encore les empêcher de dire en parlant de leurs aïeux : « Mon grand-père Louis XVI », puisqu'ils ne pourront dire : « Naundorff mon grand-père », ce dernier nom étant celui d'un personnage fictif inventé par la raison d'État...

Ce prince méconnu, n'ayant jamais eu dans le courant de sa vie, autre chose en lui, qu'une soif ardente de justice, se conduisit en vrai Français, opposant le pardon et l'oubli aux persécutions : il offrit à la France, sa patrie, en la personne de Louis-Philippe qui la représentait alors, ses inventions pyrotechniques.

Le roi Louis-Philippe I^{er} les refusa...

Le fils de Louis XVI, le descendant de Saint-Louis, se tournant alors vers la Russie, les offrit à cette nation. Était-ce par suite d'une sorte d'intuition secrète qu'il offrait ses découvertes à ce peuple; la Providence lui faisait-elle déjà entrevoir, dans un

avenir plus ou moins lointain, que cette puissance serait un jour notre amie, puis notre alliée?...

Je ne sais, toujours est-il que la Russie accepta l'offre comme venant de : *Charles-Louis de Bourbon, Duc de Normandie*.

Un colonel d'artillerie se rendit auprès de lui à Londres, au nom du gouvernement russe. Après entente, il partit pour Saint-Pétersbourg avec Louis XVII, qui était accompagné dans ce voyage par son fils le prince Édouard et le comte de la Barre. On les arrêta à Rotterdam (Hollande), à la demande du gouvernement français; l'envoyé de la Russie, remis immédiatement en liberté, continua seul son voyage, désormais sans intérêt.

Le roi des Pays-Bas, informé de ces arrestations, fit prendre diplomatiquement des renseignements en Angleterre sur le prince, et donna l'ordre d'examiner, en attendant, la valeur des inventions.

Les renseignements reçus étant favorables, ainsi que l'examen concernant les inventions, le prince fut chargé de la direction et de la fabrication des premiers engins d'essai à la manufacture de Delft.

Des expériences, qui donnèrent un résultat extraordinaire pour l'époque, eurent lieu en 1845 à Schweningen. Ce fut un succès pour Louis XVII qui maintenant se reprenait à espérer des jours meilleurs. Les expériences terminées, il se rendit à l'Hôtel des Bains de mer de cette ville, déjeuna à la table d'hôte en compagnie de son fils Édouard, du vaillant comte de la Barre et de plusieurs autres personnes. En s'en retournant à Delft, il se sentit, en cours de route, pris de violentes coliques; il n'y attacha tout d'abord pas d'importance, mais au bout de quelque temps, ce malaise augmenta d'une telle façon, que le malheureux prince ne se faisant plus aucune illusion sur son sort, s'écriait tristement : « Je suis empoisonné! »

De retour à Delft, les soins les plus pressés ne purent soulager ses tortures, tout fut inutile; les médecins civils et militaires, les médecins de la Cour, envoyés spécialement par le roi pour le soigner, ne purent qu'assister impuissants à la lente agonie de ce prince infortuné, arrivé à la dernière station de son douloureux calvaire.

Entouré de toute sa famille en larmes, Louis XVII rendit son âme à Dieu le 10 août 1845, donnant à ses enfants pour la dernière fois sa paternelle bénédiction, en même temps qu'il offrait au ciel, à l'exemple du Christ en croix, les derniers battements de son cœur pour le pardon de ses ennemis !!

*
* *

En présence de ce cadavre, en présence de ce roi méconnu de France, qui vient de s'éteindre tristement en proscrit ignoré sur la terre d'exil, dans une humble maison, sous un chaume étranger, regardons en arrière. Regardons le navrant contraste de ce jour, avec celui où dans le palais de Versailles, au milieu des bruits d'un splendide gala, on dressait l'acte suivant :

*
* *

« L'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt-sept mars,
« très haut et très puissant prince Louis-Charles de France, duc
« de Normandie, né de ce jour, fils de très haut, très puissant
« et très excellent prince Louis Auguste, roi de France et de
« Navarre, et de très haute, très puissante et très excellente
« princesse Marie-Antoinette-Josephe-Jeanne, archiduchesse
« d'Autriche, reine de France et de Navarre, son épouse, a été
« baptisé dans la chapelle du roi, par Monseigneur le prince
« Louis-René-Edouard, cardinal de la sainte Eglise romaine,
« évêque et prince de Strasbourg, landgrave d'Alsace, prince
« d'état d'Empire, grand aumônier de France, commandeur de
« l'ordre du Saint-Esprit, en présence de nous, soussigné, curé.
« Le parrain a été très haut et très puissant prince Louis-Sta-
« nislas-Xavier de France, Monsieur, frère du roi, et la mar-
« raine, très haute, très puissante et très excellente princesse
« Marie-Charlotte-Louise de Lorraine, archiduchesse d'Au-
« triche, reine des Deux-Siciles, sœur de la reine, représentée
« par très haute et très puissante princesse Elisabeth-Philip-
« pine-Marie-Hélène de France, sœur du roi, en présence de sa
« Majesté, et ont signé.

« *Signé* : LOUIS, — LOUIS-STANISLAS-XAVIER, — ELISABETH-
« MARIE-HÉLÈNE-PHILIPPINE, — MARIE-ADÉLAÏDE-VICTORINE-LOUISE
« — L. P. J. D'ORLÉANS, — LE CARDINAL DE ROHAN, — BROCQUE-
« VILLE, CURÉ ».

De tous les seigneurs de la cour versaillaise qui se pressaient au sortir de la chapelle royale sur le passage de Louis XVI et du Duc de Normandie, faisant des vœux en l'honneur du nouveau-né, et des compliments au monarque sur cette heureuse naissance, aucun d'eux ne doutaient que la vie de ce prince, fut autre, qu'une suite de joies et d'honneurs,

Aucun de ces seigneurs aux habits de velours et de satin brodés d'or, garnis de riches dentelles, en jabots magnifiques, entourés d'un luxe éblouissant, ne pensaient en faisant le serment de fidélité, la protestation de dévouement entre deux révérences à leur souverain, dans ce somptueux palais, qu'un jour viendrait, où, son fils adulé par eux en ce moment, gémirait dans l'oubli, manquant du nécessaire après avoir eu le superflu.

Tous en se courbant respectueusement, juraient fidélité jusqu'à la mort !

Oui, fidélité jusqu'à la mort, à condition que celle-ci vint frapper le prince au milieu de sa puissance, au milieu de sa gloire, au milieu de ses caprices. Oui, fidèles au monarque respecté, au monarque riche, qui donne les distinctions où les fait entrevoir, fidèle par intérêt, dévoué jusqu'à l'abnégation à celui qui n'en a pas besoin.

Fidèles hélas ! ni à l'homme, ni au pouvoir, intéressés seulement à la puissance qui dispose de places lucratives ou l'enrichissement rapide n'est plus qu'une question de probité.

Dévouement factice à l'égard du prince glorieux parce qu'il élève ; reniement, abandon certain dans les jours de détresse où la seule récompense attachée à la fidélité est la satisfaction du devoir accompli.

Il ne faut pas s'étonner de ces sentiments humains auxquels se rattache la méconnaissance officielle de Louis XVII, car ces sentiments existent encore et se rencontreront toujours ici bas d'une manière ou d'une autre ; et maudire pour cela les courti-

sans d'autrefois, dont la plupart, n'agissant que par intérêt, démontrèrent dans leurs actes, au détriment de l'honneur chevaleresque, l'absence complète de sentiments généreux, loyaux et vraiment nobles en face de l'infortune d'un prince déchu, d'un roi sans trône, mourant victime de l'adversité, pour lequel le cri : « Le roi est mort ! Vive le roi ! » n'a jamais retenti même dans leur cœur !

Malgré cet abandon, on n'en dressa pas moins, mais cette fois, avec la plus grande simplicité, dans le modeste bureau de l'Etat civil de Delft l'acte que voici :

« Dans l'an mil huit cent quarante-cinq, le douze du mois
 « d'août à six heures de l'après-midi : ont comparu devant
 « nous, Daniel van Koetsveld, officier de l'état civil de la
 « commune de Delft, Charles-Edouard de Bourbon, âgé de
 « vingt-quatre ans, sans profession, et Modeste Gruau, comte
 « de la Barre, âgé de cinquante ans, ancien procureur du roi
 « près le Tribunal de première instance de Mayenne, en France,
 « tous les deux ici domiciliés, le premier étant fils et le second
 « ami du décédé ci-dessous désigné, lesquels nous ont déclaré
 « que le dix août de cette année, vers trois heures de l'après-
 « midi, dans la maison n° 62, quartier 2, du Vieux Delft est
 « décédé Charles-Louis de Bourbon, duc de Normandie,
 « Louis XVII (ayant été connu sous les noms de Charles-Guil-
 « laume Nandorff), né au château de Versailles en France, le
 « vingt-sept mars dix-sept cent quatre-vingt-cinq, et par con-
 « séquent, âgé de soixante ans passés, demeurant dans cette
 « ville; fils de feu Sa Majesté Louis XVI, roi de France et de
 « Son Altesse Impériale et Royale Marie-Antoinette, archi-
 « duchesse d'Autriche, reine de France, tous les deux morts à
 « Paris; épouse de Madame la Duchesse de Normandie, née
 « Johanna Einert, demeurant ici...

« *Signé* : CHARLES-EDOUARD DE BOURBON, — M. GRUAU, comte
 « DE LA BARRE, — DANIEL VAN KOESTVELD. »

Depuis ce jour, une pierre portant l'épithaphe :

ICI REPOSE

LOUIS XVII

CHARLES-LOUIS, DUC DE NORMANDIE

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE

NÉ A VERSAILLES, LE 27 MARS 1785

DÉCÉDÉ A DELFT, LE 10 AOUT 1845

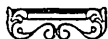
se trouve au cimetière de cette ville de Hollande.

Elle est là cette pierre, presque au ras du sol, portant en elle l'empreinte d'une douloureuse tristesse, sans fleur, sans ornements, sans rien, ignorée pour ainsi dire dans un silence profond, seulement troublé la nuit par la chute des feuilles sèches et le grincement des branches, de quelques saules pleureurs, agitées par le vent; ou par le hululement plaintif d'un chatuant prenant son vol effrayé à la vue des feux-follets courant lugubrement autour des sépulcres, alors que la lune aux rayons bleuâtres reflétés dans le marbre poli des tombeaux disparaît au milieu des nuages.

Lamentable de simplicité, elle est là, cette pierre, muette et sombre, abritant un martyr dont l'auguste mémoire attend toujours que vienne, après l'ombre des nuits, quand languissantes et pâles auront disparu les étoiles, l'aube du jour levant, l'aube du jour de justice, où la Mère Patrie, rayonnante de gloire, sublime de majesté dans son deuil et ses regrets, apparaissant tout à coup, mêlant sa voix à celle des canons et des cloches sonnant le glas, ouvrira d'un geste magnanime les portes de la Basilique Royale de Saint-Denis à la dépouille mortelle de Louis XVII en disant :

Fils de Saint Louis descendez au tombeau que la France vous offre!!!

Baron Louis Girardot.





Frontispice de Raoul Barré.

La *Revue des Deux Frances* prie l'honorable M. J. E. Robidoux, ministre-secrétaire Provincial, de bien vouloir agréer ses remerciements pour l'envoi très gé-

néreux et très gracieux qu'il vient de lui faire des livres suivants que tous nos compatriotes pourront consulter et lire à la Bibliothèque de la *Revue* :

La France aux Colonies, par Rameau de Saint-Père ;

Les Normands au Canada, par l'abbé Gosselin ;

Montcalm et Lévis, par l'abbé H. R. Casgrain, 2 vol. ;

Les Canadiens-Français, par J. B. Chouinard ;

Le Marquis de Montcalm, par l'abbé H. R. Casgrain, 2 vol. ;

L'Intendant Bigot, par l'abbé H. R. Casgrain ;

Le Chevalier de Lévis, par l'abbé H. R. Casgrain, 3 vol. ;

Le Maréchal de Lévis, par l'abbé H. R. Casgrain ;

Le Canada, par le marquis de la Jonquière ;

Napoléon I^{er}, par Marc Sauvalle ;

Resterons-nous Français, par Faucher de Saint-Maurice ;

La Nouvelle-France, par N. E. Dionne ;

Floraisons Matutinales, par Nérée Beauchemin ;

Le Saguenay, par Arthur Buies ;

Chasse et Pêche, par J. M. Lemoine ;

Samuel de Champlain, par N. E. Dionne ;

Pièces Militaires, par l'abbé H. R. Casgrain ;

- Les Ursulines*, par P. V. Ayotte ;
Relations de Journaux, par l'abbé H. R. Casgrain ;
Le Marquis de Vaudreuil, par l'abbé H. R. Casgrain ;
La Cour de Versailles, par l'abbé H. R. Casgrain ;
François de Bienville, par Joseph Marmette ;
Louisiane-Mexique-Canada, par Marc Sauvalle ;
Rebellion de 37-38, par Douglas Borthwoick ;
M. de la Colombière, par Ernest Myrand ;
Les Deux Papineau, par L. O. David ;
L'Enfant Mystérieux, par Eugène Dick ;
A la Mémoire d'Alphonse Lusignan, écrits réunis de ses amis :
 Mme Dandurand et MM. J. Auger, J. G. Barthe, Mgr Bégin, H. Beaugrand, M. Bourassa, N. Beauchemin, L. O. David, P. de Gazes, J. de Lorde, G. Desaulniers, E. Evanturel, J. J. Filiâtre, H. Fabre, F. de Saint-Maurice, L. Fréchette, A. Fréchette, L. Huot, N. Legendre, L. de Brumath, l'abbé Laflamme, P. Le May, J. Marmette, A. Poisson, A. B. Routhier, J. E. Roy et Benjamin Sulle ;
Pour la Patrie, par J. P. Tardivel ;
Le Prêtre, par le Rév. P. Z. Lacasse ;
Le Château de Beaumanoir, par Edmond Rousseau ;
Le Port et le Château Saint-Louis, par Ernest Gagnon ;
Zouaviana, par G. A. Drolet ;
Le Sault-au-Récollet, par le Rév. Chs. Beaubien ;
L'Ancien Québec, par A. Béchard ;
M. de Bourlamaque, par l'abbé H. R. Casgrain.
Le Légende d'un Peuple, par Louis Fréchette ;
 ainsi qu'un grand nombre de brochures très intéressantes.
 Encore une fois, merci à l'honorable et très distingué Ministre.

*
**

Canadiens et Américains inscrits aux bureaux de la *Revue des Deux Frances*, en avril :

Le Dr J.-H. Chalifoux, Montréal ; Hôtel Moderne.

M. A.-B. Samson, Boston ; Hôtel Bellevue.

M. E.-J. Crawford, Boston ; Hôtel Bellevue.

Mme Foveau, Winnipeg ; Bois-Colombes.

M. Jean Foveau, Winnipeg ; Bois-Colombes.

M. W. Robertson, New-York, Hôtel Continental.

Mme W. Robertson, New-York ; Hôtel Continental.

M. E.-R. Thompson, Toronto ; Hôtel Chatham.

Le Dr Joseph O. Chênevert, Biddeford, 7, rue Casimir-Delavigne.

*
**

Le Dr Saint-Georges, de Fall River, fait actuellement un stage d'externe à l'Hopital Necker, dans le service du Dr Guyon.

*
**

Le Dr J.-O. Chênevert, de Biddeford (Maine), venu passer ici six à huit mois, suit, avec activité, les différents cours d'hôpitaux.

*
**

Le Dr J.-H. Chalifoux, qui a passé une partie de l'hiver en Italie et sur la Côte d'Azur, est revenu, enchanté, de son voyage aux pays du soleil.

En revenant à Paris, M. le Dr Chalifoux a visité toutes les principales villes du Midi et du Centre de la France : Marseille, Toulon, Toulouse, Bordeaux, Lyon, etc.

Il a emporté, de Monte-Carlo, de Nice et de Biarritz, toute une collection de souvenirs précieux.

*
**

Plus de cent personnes assistaient au dernier dîner de la *Famille Française*. M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil des ministres de France, qui occupait le fauteuil présidentiel, a rendu un chaleureux hommage à son vieil ami le très distingué conseiller d'Etat, M. Louis Herbette.

Il a rappelé qu'il lui devait tout le succès de sa carrière politique.

M. Herbette, dans un magnifique discours plein d'esprit, de

philosophie et de patriotisme, a su charmer tous ses convives.

Il était heureux de voir les Français d'ici fraterniser avec ceux de la France nouvelle.

Fondateur de la *Famille Française*, il pouvait apprécier, ce soir-là, les fruits de son œuvre.

M. Benjamin Constant et le professeur doyen Brouardel vinrent dire des mots aimables pour le Canada, en saluant le grand patriote, Louis Herbette, qui sait mettre des ponts de sympathie pour rapprocher davantage les Français de tous les pays du monde. D'autres discours furent prononcés par MM. Bayet, A. Bodard, G. Lajoie et Chigri-Ganen.

Bref, cette fraternelle agape laissera les meilleurs souvenirs aux convives de la *Famille Française*. On dit, au Canada, que notre pays n'est pas assez connu en France. Eh bien! il ne tardera pas à l'être de tous ceux qui pensent et qui ont un nom, dans les lettres, les sciences ou la politique, grâce à M. Herbette dont l'actif patriotisme ne connaît pas de repos. Il a entrepris d'intéresser, à notre pays, la France pensante; et son succès aura les plus heureux effets pour nous.

Respectueusement, la *Revue des Deux Frances* le salue avec reconnaissance et admiration.

R. B.



Dans une conférence récemment faite à la Société des Études juives de Paris, l'auteur, M. Maurice Bloch, agrégé des lettres de l'Université de Paris, lauréat de l'Institut (Académie des sciences morales), traitait des *Juifs et de la prospérité publique à travers l'histoire*. Le distingué conférencier en vint à étudier l'action des Juifs dans les colonies françaises au xviii^e siècle. Nous extrayons ce passage qui met en lumière certains points peu connus de l'histoire du Canada :

« La Révolution française, en émancipant les Juifs, a payé

une dette de reconnaissance, une dette contractée vis-à-vis de ceux qui ont une si belle page dans l'histoire de notre marine française, n'eussé-je à nommer que la maison Gradis de Bordeaux.

On se plaint amèrement, aujourd'hui, de voir tomber le chiffre de nos exportations. Le vice-amiral de Cuverville constate, dans une brochure, que nous ne faisons pas plus de dix millions d'affaires avec le Canada.

De 1759 à 1763, le chiffre des exportations monte de 2.365.226 fr. à 9 millions pour le Canada seulement et par le seul David Gradis, si populaire sous le nom du marchand portugais.

C'est David Gradis qui affrète 10 navires et va ravitailler le Canada au moment où l'Angleterre infeste les mers et s'empare de tous nos vaisseaux.

C'est Abraham Gradis qui, après une victoire de la flotte anglaise, écrit à son correspondant Mendès Dacosta de Londres et le prie de faire rapatrier aux frais de la maison Gradis tous les officiers français faits prisonniers. »

On sait, d'ailleurs, que la grande liberté et la sécurité dont jouissent les Canadiens ont donné de l'impulsion aux progrès du judaïsme dans le Canada. La récente inauguration de la première synagogue à New-Brunswick en est une preuve. Du reste, il y a 6.414 israélites au Canada, mais seulement 73 dans la nouvelle communauté.

E. A.



A Montcalm

I

Salut, Montcalm, héros de la terre de France,
Terre au parler si doux et si noble vaillance,
Fier rejeton poussé sur le chêne gaulois,
Grand parmi les plus grands, vrai roi de nos faux rois ;
Malheureux champion d'une cause éternelle
Qui vivra de ta mort comme ta mort vit d'elle ;
Annobli du prestige attachant du malheur
Qui rend certains vaincus plus grands que le vainqueur :
Ame chevaleresque et pure, cœur antique
Semant de lis français la terre d'Amérique,
Idéal achevé de bravoure et de foi,
Je veux communier en ce jour avec toi !
Salut, salut encor ! Permits que de ta gloire
En disciple fervent, je baise la mémoire.
Et qu'à ton souvenir un instant attaché,
J'oublie le Canada de nouveau arraché.
O magnifique amant de la Commune idole,
Pour qui tout bon Français avec bonheur s'immole,
Ne me repousse pas ! Que ma sincérité
Te fasse pardonner à mon indignité.
Certes de t'égalier, je n'ai point l'espérance,
Mais je t'aime et l'amour comble toute distance ;
A défaut de mérite, en ta dévotion
Je suis digne d'entrer par l'admiration.
O grand mort, grand Français, ombre vaillante et chère,
Je n'aurais pas voulu passer sur cette terre,
Sans qu'un peu de mon cœur ne montât jusqu'à toi,
Et d'un zèle pieux ne te clamât ma foi !

II

Que ce soit à Candiac, au seuil de la demeure
Paternelle, aux vallons ensoleillés qu'effleure
Le massif Cevennol expirant ; que ce soit
A Plaisance, témoin de ton premier exploit,

Ce Plaisance où ton âme à la vie obstinée,
 Malgré le fer brutal, barra la destinée ;
 Ou bien au col d'Exile, où, triomphant du sort,
 Deux balles dans le front, tu repoussais la mort ;
 Ou que ce soit encore à côté de Belle-Isle,
 Plus courtisan heureux que général habile ;
 Que ce soit à Choueger ou bien à Carillon,
 Dont le nom si français sonne comme un clairon ;
 Au fort William-Henry ta dernière victoire,
 Mais non pas le dernier fleuron à ta mémoire ;
 Jusqu'à Québec la Sainte, à l'anse du Foulon,
 Où plus que le malheur t'atteint la trahison ;
 Devant ce Saint-Laurent et dans ce champ d'honneur,
 Où l'héroïsme vint consoler ta douleur,
 C'est la même vertu, le même sacrifice,
 C'est la fin répondant éclatante aux prémisses !
 De l'aurore au couchant on te voit avançant,
 Homme sublime après sublime adolescent,
 C'est le granit du vieux Rouergue que la grâce
 Languedocienne affine et dore dans ta race.
 Le soleil du Midi l'a parfumé. L'on sent
 Des chevaliers de Rhode y bouillonner le sang.
 C'est la valeur gauloise et son ancien prestige
 Qu'on reconnaît bien vite à la fleur de sa tige !
 Ah ! le moment cruel que cctte heure où tombant
 Tu vis, du même coup, le sort nous échappant ;
 Où, seul, dans l'abandon, dans la désespérance
 D'une inutile mort, loin des tiens, de la France
 Qui d'un monde, en un jour, allait perdre le fruit,
 Tu sentis approcher ton éternelle nuit !
 Tu n'avais près de toi, dans cet instant suprême,
 Pour le dernier appui, ni de Levis, ni même
 Le jeune Bougainville, aux champs canadiens,
 Qui déjà préludait à ses exploits marins !
 Il devait t'advenir une épreuve dernière,
 Celle de dévorer par surcroît ta colère,
 Pour implorer, au nom de ceux que tu laissais,

La pitié d'un vainqueur qu'au fond tu maudissais.
 C'est le sort des enfants, des vieillards sans défense
 Qui te hante, débris de la terre de France
 A l'abandon. Tu vas, à ce peuple attristé,
 En père magnanime immoler ta fierté.
 Tu parais bien le chef; c'est toi que l'on désigne
 Pour être le premier, parce que le plus digne !
 Pourquoi ne fus-tu pas maître de nos destins,
 Puisque, par le mérite, ils allaient à tes mains... ?
 Je ne me trompe pas. Je te vois... Je te touche,
 Ton masque me sourit ; je vois s'ouvrir ta bouche ;
 C'est bien toi qu'a rejoint ma tendre passion,
 Tant est grand le pouvoir de la suggestion.

III

O, grand mort, ta noblesse et ta vertu profondes
 Dans un pas de géant réunissent deux mondes ;
 En tombant à Québec tu greffes de ta main,
 Un rameau tout français à l'arbre américain.
 Et c'est à peine si, sur la terre natale,
 Ton nom a les honneurs d'une note banale ;
 S'il figure, écourté dans de secs manuels.
 Confondu dans le tas de nos polichinels !
 Et pour le champion d'un peuple, pour l'athlète
 Qui défendit l'honneur français dans la tempête,
 A peine un paragraphe, un simple Caneva
 Au vaillant défenseur de notre Canada !
 Une tombe, un berceau. Telle est la destinée
 Qui tient à toute mort, toute vie enchaînée,
 Tu meurs et de ton sang naît un peuple nouveau
 Où de ton propre honneur respandit le flambeau !
 Il y trouve un levain de force et de mémoire
 Qui le gonfle de sève et de juste fierté
 Le poussant au chemin de l'immortalité.
 Déjà son jeune sang débordant ses organes
 De son flot créateur déborde les savanes

Et répand son essaim sur le grand continent
 Où l'appelle un destin qui va se dessinant.
 Ils ont passé, pourtant, par de rudes épreuves.
 Ces bons Canadiens, perdus aux Terres-Neuves !
 L'Anglais avait rêvé leur mort, mais leur vigueur
 Et leur tenacité trompèrent le vainqueur.
 Il est triste à penser qu'en cette circonstance
 A ces fils de Français, hélas ! manqua la France ;
 Qu'elle laissa souffrir, sans appui, sans secours
 Ces frères qui trouvaient leurs anciens frères sourds
 Pauvre France, elle a pu libérer les Venètes
 Les Yankes et les Grecs, les Juifs et leurs prophètes ;
 Donner son sang, à flots, pour des Italiens
 Créer une patrie à ces bohémiens,
 Prodiguer, épuiser le lait de sa mamelle
 A nourrir sans profit la lèpre universelle
 Ses fils, ses enfants seuls, ont trouvé sans échos
 Les cris de leur souffrance et de leurs tristes maux !

IV

Ces épreuves nous font ta mémoire plus chère,
 O Montcalm, ô cher fils de notre noble mère,
 Ame angoissée, ardente, éclatante de jour,
 Sublime de souffrance et sublime d'amour ;
 Martyr de la patrie, à laquelle nos vies
 Comme d'exquises fleurs tendent leurs énergies
 A l'appel de nos cœurs. — Ah ! le public a beau
 Rester indifférent au bord de ton tombeau.
 Il en est, par bonheur, qui n'oublie pas si vite.
 Nous, nous nous souvenons. — Il te reste l'élite,
 Ceux qui pesant l'exemple, à ta haute valeur
 Cherchent à modeler la forme de la leur.
 Ceux-là, tu les tiens bien. Ils doivent te suffire,
 Capables d'assurer ton éternel empire.
 Si de tant de Français qui se ferment les yeux
 La plupart jusqu'à toi les levaient curieux !

Mais ils sont au néant, au banal de la vie,
 A la sottise, à la longueur, à l'ironie.
 Ne pouvant pas monter, ils préfèrent salir
 Et détruire du coup la raison de grandir.
 Notre terre de Gaule est pleine de Voltaires
 Qui répandent sur nous leurs souffles déicières
 Impuissants à créer, ils soufflèrent la foi.
 Hors le droit de nier, rien n'est de bon aloi,
 Rien n'existe en dehors d'eux, de leur République
 Phraseuse, qui s'impose à la raison publique.
 C'est l'intellectuel qui, dans notre pays,
 A toujours des Choiseul pour signer ses avis.
 Tes contes, tes écrits, jusqu'à tes calembours
 De la postérité retiennent les discours.
 Pourvu que tes bons mots aient pu voir la lumière
 Grossir pour l'avenir ta gloire littéraire,
 Que t'importe, après tout, nos intérêts trahis?
 — Mais « les arpents de neige » ont fait de gros petits :
 La gloire de Montcalm, bienfaisante et féconde,
 Alors que tu détruis, fait sortir tout un monde.
 C'est ainsi que le temps remet tout à son rang :
 La vie attend son jour et tombe le néant.

V

Salut ! ô Canada, cher Canada prospère,
 Un tel fils ne saurait qu'être digne du père !
 Sois vaillant, sois hardi, sois fort, et souviens-toi !
 L'honneur de ton passé t'enferme dans ta foi.
 On peut bien être fier et poursuivre sa course
 D'une noble assurance, en ayant à sa source
 Une vertu si haute. Avance, avance encor !
 Au point où le destin appelle ton essor.
 Car ce n'est pas pour rien qu'il mit ta tête au pôle
 Et que pour t'assurer la poitrine et l'épaule
 Il te planta superbe entre deux Océans
 Et te donna le front que l'on donne aux Titans.

Gabriel Marfond.

CRITIQUE MUSICALE

Le théâtre lyrique de la Renaissance qui avait entr'ouvert ses portes avec une pantomime de *L'Enfant prodigue* les a ouvertes toutes grandes; je veux dire par là que la véritable saison lyrique vient de commencer avec *Obéron*, un chef-d'œuvre peu connu à Paris, car il n'y avait pas été joué depuis vingt-cinq ans.

Obéron est la dernière œuvre du grand compositeur allemand Weber; elle fut représentée à Londres en 1826, pour la première fois et quelques semaines seulement avant la mort de l'auteur. Le livret en est tiré du superbe poème de Wieland, poème qui mérite d'être lu et relu et que je considère pour ma part comme une des plus belles œuvres poétiques allemandes. En revanche, le livret qui en a été tiré est assez insignifiant. Si la poésie vit de rêve, le théâtre vit d'action, ce qui est bien différent.

Un compositeur de génie comme Weber pouvait heureusement se passer d'un bon livret. Je n'ai pas à faire connaître une partition appréciée depuis longtemps: tout ce que je crois devoir dire, c'est qu'au théâtre lyrique de la Renaissance, devant le public d'élite des premières représentations, l'œuvre de Weber a produit le plus grand effet; j'en ai admiré l'originalité exquise, pleine de coloris et s'élevant parfois aux plus grandes hauteurs de l'art lyrique comme dans la scène de la tempête.

L'interprétation d'une telle œuvre est loin d'être facile; on ne trouve plus de ténors capables de bien chanter le rôle de Huon, car il faut à la fois une voix très souple et très ferme. M. Delaquerrière, qui a longtemps chanté à l'Opéra-Comique, a la voix trop fatiguée pour bien tenir un rôle aussi dur. De même le rôle de Rézia est écrasant pour une chanteuse, Mme Martini s'y est montrée cependant convenable; mais ce n'est pas suffisant. En revanche, Mme Lebey et Marty ont été charmantes dans leurs rôles.

L'orchestre dirigé par M. Danbé a admirablement marché; les chœurs, le ballet, la mise en scène méritent nos éloges et l'on ne peut que bien augurer d'un Théâtre lyrique qui débute dans de telles conditions.

L'Opéra-Comique nous a donné une œuvre nouvelle d'un compositeur nouveau, ce qui ne veut pas dire jeune; car, hélas! en notre beau pays de France, les compositeurs — fussent-ils prix de Rome — attendent souvent de longues années avant de pouvoir se produire sur une scène lyrique. C'est le cas de M. Puget qui, en dehors d'un petit acte appelé *Le Signal*, n'avait pu encore faire jouer une œuvre lyrique importante. Et il est prix de Rome depuis vingt-six ans.

L'œuvre qu'il vient de faire jouer à l'Opéra-Comique a pour titre : *Beaucoup de bruit pour rien*; le livret en a été tiré de la comédie si connue de Shakespeare et est dû à M. Edouard Blau. C'est du Shakespeare, édulcoré et adouci; néanmoins il contient des scènes assez intéressantes pour permettre à un musicien de donner la mesure de sa valeur. En voici d'ailleurs le résumé :

Claudio, beau seigneur de la suite du roi Don Pedro, aime d'amour tendre la belle Héro, fille de Léonato, gouverneur de Messine, laquelle le lui rend bien. D'autre part, le gentilhomme Benedict a une tendre inclination pour Beatrix, cousine de Héro. Mais un vilain Monsieur qui s'appelle Don Juan — et qui voudrait Héro pour lui seul — met des entraves au bonheur de Claudio et de sa fiancée. Il incite un certain Borachio à faire prendre à une suivante d'Héro le costume de cette dernière et à faire à ce sosie de la fille du Gouverneur une déclaration qui est entendue de Claudio et du roi. Ce plan machiavélique est parfaitement exécuté et Claudio ne doute plus de la perfidie de sa fiancée; aussi, au moment où il se trouve au pied des autels, fait-il retentir un « non » énergique, suivi de fulminantes imprécations contre Héro; celle-ci tombe sur les dalles de marbre de la chapelle; on la croit morte.

Mais dans un moment de griserie, Borachio raconte le méfait dont il s'est rendu coupable à l'instigation de Don Juan. Claudio vole à la chapelle; on enlève le voile qui recouvre Héro et la

jeune fille qui n'était qu'évanouie se relève, à la stupeur générale, et le prêtre rappelé, donne aux amoureux réconciliés la bénédiction nuptiale. Béatrix et Bénédicte en profitent pour s'unir aussi en très légitime mariage.

La partition de M. Puget contient nombre de pages qui révèlent en lui un musicien expérimenté, mieux encore une âme de compositeur lyrique. Son orchestration est travaillée, fouillée, pleine de recherches. Evidemment, il n'y a pas de ces pages qui nous empoignent, il n'y a pas de ces envolées géniales comme en offre *l'Obéron* dont nous parlions tout à l'heure, mais d'un bout à l'autre, c'est l'œuvre d'un compositeur déjà sûr de soi et de son art, aux mélodies un peu courtes, mais pas banales.

La mise en scène de *Beaucoup de bruit pour rien* est vraiment remarquable et l'interprétation généralement bonne. M. Fugère est l'artiste impeccable et l'habile chanteur que l'on connaît, Mlle Mastio a la voix un peu menue, mais combien gracieuse et captivante dans le rôle ! Mlle Telma fait bonne figure dans celui de Béatrix. M. Léon Beyle est un peu frêle pour chanter le rôle de Claudio. MM. Clément et Gaston Beyle sont tous deux d'agréables chanteurs.

Il me reste peu de place pour parler de la *Messaline* écrite par M. Isidore de Lara, sur un livret de MM. Armand Silvestre et Eugène Morand. Je n'ai pu aller à Monte-Carlo entendre la tragédie lyrique de M. Lara, mais j'en ai reçu la partition. Qu'il y ait un peu d'exagération dans les éloges décernés à *Messaline* par certaine presse, il serait difficile de le nier ; toutefois, l'œuvre dénote un progrès sensible sur les précédents ouvrages de M. de Lara ; elle a été admirablement interprétée, m'a-t-on dit, par Tamagno, Bouvet, Soulacroix, Melchissédec ; Mmes Héglon, Leclerc, Andray. Du reste, je me propose de revenir sur cette œuvre dans ma prochaine chronique.

Georges de Dubor.



La Faillite du Mariage et l'Union Future, par J. JOSEPH RENAUD, chez Flammarion. 1 vol. — Prix : 3 fr. 50. — On tâche de plus en plus, en notre temps, à organiser une vie heureuse. On tend à délaissier le devoir, l'obéissance à une règle pour le bonheur. Il est possible d'expliquer cette direction des esprits. La croyance à la vie future est critiquée, diminuée par la science. Elle ne se fonde plus guère que sur le sentiment et la foi. Et ceux-là surtout s'y adonnent qui veulent réjouir le présent, souvent douloureux, par l'espérance de l'avenir.

Beaucoup sont désabusés — à tort ou à raison; nous ne saurions ici philosopher — et pensent qu'il faut se hâter de trouver le bonheur sur la terre, si l'on veut courir la chance de le trouver jamais. Et dès lors, pour de telles âmes, aucune règle n'est inamovible, et tout ce qui contrarie la joie de vivre est immoral, doit être supprimé. C'est logique.

Nous rangerions volontiers M. Renaud parmi les zélateurs du bonheur présent. Le mariage, tel qu'il est conçu dans nos sociétés modernes et profondément imprégnées de christianisme, lui apparaît comme un obstacle au bonheur de l'humanité. Il faut le supprimer, et réorganiser pour la joie des sexes et des âmes l'union de l'homme et de la femme.

Admettons le point de départ de M. Renaud, puisque nous avons promis de ne pas philosopher. Le bien et le bonheur doivent se confondre. La vraie moralité doit conduire au bonheur. Admettons ses griefs contre l'union actuelle: la femme est injustement sacrifiée par la loi. Elle est l'esclave de l'homme. L'amour qui unit deux êtres l'un à l'autre est souvent plus bref que leur vie. Il est donc anti-naturel de ne pas leur offrir toute facilité pour se séparer. Et le divorce, compliqué par de nombreuses formalités, dépendant de l'appréciation des juges et non du consentement exclusif des intéressés, n'est souvent qu'un dégagement illusoire. Il nous reste à considérer les conclusions de M. Renaud et à voir si, par elles, se pourra réaliser le bonheur intégral d'un homme et d'une femme, l'idéal de l'union future.

Pour M. Renaud un homme et une femme s'unissent par consentement mutuel. Ils doivent pouvoir se désunir, sans formalités, sans l'appréciation d'autrui, par le même consentement mutuel qui les a unis. De plus, le mariage ne doit pas être seulement l'union des sexes, mais l'union des âmes. Et pour réaliser celle-ci il faut développer l'âme de la femme, l'élever, la compliquer par l'instruction, la rendre égale à l'âme de l'homme, sans lui faire perdre ses qualités propres. Il faut enfin réaliser l'amour vraiment libre, en rendant à la femme toute son indépendance, et lui rendre toute son indépendance, en lui procurant tous les moyens d'assurer sa vie matérielle. Ainsi disparaîtra cette coquetterie sentimentale nécessaire à la femme moderne pour qu'elle puisse retenir l'homme à elle, et qui empoisonne l'amour.

De ces conclusions nous n'acceptons aucune. Et d'abord dussions-nous renoueler d'antiques lieux communs, nous considérons la femme comme un être de délicatesse, de spontanéité et d'intuition auquel répugneront toujours et la fameuse instruction intégrale, et les longs raisonnements. Nous la tenons aussi pour un être faible et qui a besoin pour réaliser sa tâche de consolatrice, de charmeuse, si l'on veut, de mère, avant tout, de protection et d'amour. La femme n'est point faite pour la lutte quotidienne, mais pour la tiédeur du foyer. Et sa coquetterie sentimentale n'existe que dans la mesure où elle ne se sent point assurée du dévouement de l'homme.

Mais ce sont là nos plus maigres griefs contre les idées de M. Renaud. Ce que nous lui refusons avant tout, c'est d'induire les unions à se dissoudre, au gré de la tendance, pour se reformer ensuite, au petit bonheur. Laissons de côté les enfants, abandonnés sur le chemin de la vie et dont l'Etat se chargera; admettons qu'on puisse se passer des baisers d'une mère et les remplacer par l'administration d'un sage économiste, admettons que le bonheur des parents vaille celui des enfants, et ne lui soit pas indissolublement lié. Il reste, selon nous, qu'il est contradictoire avec la nature de l'homme et de la femme, de ne point s'unir de toutes leurs forces, s'ils se sont aimés une fois, et de ne point tout oublier, tout sacrifier, intérêt, amour-propre, monotonie des jours qui se suivent, pour conserver, dans son intégrité, pour ne pas effacer par d'autres, l'incalculable valeur sentimentale d'un baiser sincère.

Le bonheur de l'union libre, je ne le vois pas dans sa dissolution facile et son caractère provisoire, mais dans le sacrifice, dans le pardon, dans l'oubli, dans la faiblesse, si vous voulez, et dans l'effort même douloureux, pour ne point se quitter, d'un homme et d'une femme qui se sont aimés une fois. Je le vois dans la poésie du souvenir, dans la sincérité d'une première étreinte, et dans le retour au passé. Vouloir qu'un homme et une femme se quittent après s'être pris, et prétendre qu'ils peuvent se réjouir d'autres amours, c'est, me semble-t-il, n'avoir jamais senti l'amertume d'une tendresse qui n'est plus, et qu'il est d'autant plus difficile d'oublier un véritable amour qu'on en tente un second. Il faudrait peut-être se rappeler ici la fable de Baccus qui, sous le baiser de Jupiter, criait à Philémon qu'elle ne l'oubliait pas. Mais l'union libre — en ce Paris qui sert trop et pas assez d'exemple à M. Renaud — nous la voyons d'autant plus indissoluble qu'elle est plus libre et plus légère, et plus futile en apparence. Combien de couples se quittent, et qui se reforment ensuite, dans une minute inattendue et brutale, resserrés par l'inéluctable fatalité des souvenirs et des étreintes anciennes. Voilà pourquoi, au nom même de la morale du bonheur, nous ne souhaitons pas qu'on s'ingénie à trouver les plus rapides moyens pour défaire les unions. Le véritable amour, celui qui n'a pas été déformé par la littérature, n'est pas l'amour gaulois, jovial et libertin, ce n'est pas non plus l'amour abstrait et intellectuel des classiques; c'est, croyons-nous, l'amour conçu, suivant le mode antique, portant en lui un élément de fatalité et d'indissolubilité. Et c'est aller, je crois, contre la nature que de vouloir l'écartier ou le méconnaître.

Pour conclure, il nous semble que le tort de M. Renaud est d'avoir voulu trouver en cette vie, dans le cas particulier du mariage, le bonheur parfait. Parce que l'amour d'un homme et d'une femme se diminue et s'effrite, parce qu'il succombe sous cet éternel ennemi des bonnes choses : la vie, faut-il pour cela qu'ils se quittent et que chacun de son côté aille à d'autres baisers. Le présent, si bon qu'il soit, ne vaut jamais le souvenir du passé. Les émois de consolation ne valent pas un regret, une tendance à se reprendre. Et la tristesse facile des exhumations vaut mieux que l'effort pénible des recommencements. L'amour n'est pas fait d'une série continue de joies pures, mais de joies, d'efforts, d'oublis, de pardons et de sacrifices. Et c'est ainsi que nous apparaît le bonheur. Il n'est pas très grand, direz-vous! Ce n'est pas notre faute, mais celle de la vie que vous ne changerez pas.

Vouloir des amours successives et des unions provisoires, c'est aussi considérer l'amour comme la fin de l'existence, alors qu'il n'en doit être que le moyen. La morale du bonheur n'est point la morale du plaisir. Par elle, l'individu doit réaliser non seulement son bonheur propre, mais celui de ses semblables et de ses descendants. Et le pourra-t-il, s'il est tout entier et à chaque minute de sa vie, pris par l'attrait de la sensation actuelle, et du bonheur

présent? L'amour est nécessaire puisque sans lui ne serait pas l'unité, ou si l'on veut, la cellule sociale, l'union d'un homme et d'une femme. Mais il est nécessaire aussi pour le bien de la collectivité, que la cellule sociale ne se désagrège pas au gré des éléments qui la composent. L'idéal, c'est qu'ils fassent un perpétuel effort pour rester cohérents et non qu'ils aient les moyens de se séparer. Il faut aimer pour vivre, non vivre pour aimer.

RUDYARD KIPLING, *Le livre de la Jungle*. Traduit de l'anglais par Louis Fabulet et Robert d'Humières (Société du *Mercur* de France). — L'âme des animaux est étudiée dans ce livre, par intuition sympathique. C'est du rêve, de la fantaisie, de l'humour, mais peut-être aussi par sa curiosité affectueuse l'auteur a-t-il vu plus clair dans l'âme des bêtes, énigmatique et obscure, que les plus pesants auteurs de psychologies animales.

Un rapprochement s'indique; c'est avec *La Fontaine*. Pour le fabuliste, la description des animaux parfois minutieuse et exacte n'est qu'un agrément littéraire; en réalité toutes ses bêtes pensent comme des gens. Celles de M. Kipling pensent comme des bêtes ou comme peuvent penser des bêtes; et c'est à extérioriser, en quelque sorte, l'âme animale que consistent l'effort et le mérite de ce livre.

Les idées et les sentiments des bêtes y sont conçues par analogie avec ceux des hommes. Et leurs sociétés mêmes ont des lois semblables aux lois humaines. Dans la *Jungle*, il y a des prescriptions et des défenses. « La loi de la *Jungle*, qui n'ordonne rien sans raison, défend à toute bête de manger l'homme, sauf lorsqu'elle tue pour montrer à ses enfants comment on tue, et alors elle doit chasser hors des terrains de son clan ou de sa tribu. La vraie raison en est que le meurtre de l'homme signifie, tôt ou tard, invasion d'hommes blancs armés de fusils et montés sur des éléphants, et d'hommes bruns, par centaines, munis de gongs, de fusées et de torches. Alors tout le monde souffre dans la *Jungle*... La raison que les bêtes se donnent entre elles, c'est que l'homme étant le plus faible et le plus désarmé des êtres vivants, il est indigne d'un chasseur d'y toucher. »

Cette façon de compliquer l'âme des animaux et de leur accorder mieux que des sensations et des instincts, est fort intéressante. C'est au fond la thèse de l'évolution, de la différence de degré et non de nature entre les êtres, qui se trouve développée et, pour la première fois peut-être, dramatisée. De l'homme à l'animal, de l'animal à la plante, de la plante au minéral, la gradation est continue et insensible. On peut étudier l'activité depuis l'âme humaine où elle se voit immédiatement elle-même jusqu'à ce dernier degré de la matière où elle cesse de nous être visible, mais où elle existe encore. Sans l'avoir formulé — il s'agit d'un roman — M. Kipling est parti de ce principe : Ce qui est peut-être intéressant à signaler comme tendance d'esprit, surtout si l'on considère qu'il s'agit d'un compatriote de Spencer.

Ce que nous avons cité du livre, nous permet aussi de constater que l'âme animale y est compliquée avec beaucoup de fantaisie et d'imagination, souvent au préjudice de l'âme humaine. Il faut retenir cette phrase : « L'homme étant le plus faible et le plus désarmé des êtres vivants... » Elle pourrait bien être d'un pessimiste qui a vu une nouvelle fois tout ce qu'il y avait de faiblesse dans nos prétendues grandeurs et d'inanités dans nos orgueils. Les œuvres humaines ! Elles croulent. Les idées humaines ! Elles se remplacent sans être meilleures. Les phrases humaines ! Elles se démontent et en des mots moins harmonieux qu'un chant d'oiseau. Tout au début du livre, l'histoire du petit homme nu, accueilli par une famille de loups, et qui, élevé en louveteau, regrette de quitter les frères d'adoption, me paraît d'une signification transparente. Toute notre vie

psychique compliquée par la parole et la civilisation vaut-elle celle des bêtes ? Et je demande si l'amour d'un chien qui ne peut supporter deux maîtres, vaut plus ou moins que celui d'un homme qui peut avoir deux femmes ou d'une femme qui peut avoir deux hommes.

On peut d'ailleurs, en lisant ce livre, se dégager de toute philosophie. A travers une traduction que l'on sent d'intuition — surtout dans les chansons — agréablement exacte, ceux qui aiment les bêtes trouveront dans ce livre des détails et des descriptions qui réjouiront leurs sentiments habituels. Voici par exemple le début du livre : « Il était sept heures d'une soirée très chaude, sur les collines de Seeonce, quand père Loup s'éveilla de son sommeil journalier, se gratta, bâilla et détendit ses pattes l'une après l'autre pour dissiper la sensation de paresse qu'il sentait encore à leurs extrémités. Mère Louve était étendue, son gros nez gris tombé parmi ses quatre petits qui se culbataient et criaient, et la lune luisait par l'ouverture de la caverne où ils vivaient tous. »

L'Anneau d'Améthyste, par ANATOLE FRANCE. Chez Calmann-Lévy. — J'appellerais volontiers M. Anatole France, le théoricien, presque le sectaire du scepticisme, si l'unité d'un mot pouvait convenir à cet esprit éminemment divers. Jamais homme ne fut à la fois plus amoureux et moins respectueux des idées. Il les arrange, les combine d'une main artiste et curieuse, comme pourrait faire un amateur de bibelots d'arts. L'ensemble donne des aspects bizarres, variés, contradictoires... Ce sont des conclusions... M. France nous invite à les choisir au doigt mouillé. Il joue aux idées comme d'autres au whist, et les raisonnements sont pour lui des réussites. Il vous dirait volontiers, après Renan, qu'il faut toujours traverser des opinions contraires pour être sûr de rencontrer la trace, au moins une fois.

On retrouvera cette agréable et difficile façon de penser dans *L'anneau d'Améthyste*, où M. France réfléchit sur l'âme de son temps, et sur ce que les uns et les autres appellent la vérité. Le livre ne peut être analysé. C'est l'idéal du genre, je veux dire d'un scepticisme littéraire, un peu sensuel, et toujours souriant.

Comme c'est la première fois que nous parlons, dans cette chronique, de M. France, écrivons cette vérité devenue banale qu'il est le maître incontestable de la prose française actuelle. Jamais plus de qualités ne furent réunies chez un homme. Nul n'est plus de simplicité expressive, d'abandon, ne fit moins sentir l'effort de la phrase. Son triomphe est de restituer par l'agencement des mots toute leur valeur de signification à des termes d'une généralité qui chez un autre semblerait vidée. On chercherait difficilement dans son œuvre un terme qui ne fût pas au lexique du XVII^e et du XVIII^e siècle. La construction même néglige la rapidité des raccourcis modernes et se plait aux tournures un peu lentes qui s'infléchissent avec la grâce majestueuse et discrète d'une révérence de cour. C'est que M. Anatole France est avant tout un lettré, en ce sens qu'il se plait surtout à suivre, dans leurs combinaisons diverses, les formes de la pensée. Il s'intéresse à la façon de penser plutôt qu'aux idées, et par là il est bien, sous la réserve de principes beaucoup plus mouvants, de ces « honnêtes gens » auxquels s'adressait Molière et dont il s'est adapté le style parce qu'il avait leur esprit. Et avec une personnalité que nul ne songe à discuter, son originalité est de pénétrer dans l'âme d'autrui et de nous faire sentir, par le désintéressement qu'il y met, les délices qu'il y trouve.

C'est pour ces qualités toutes remarquables de style que nous recommandons à nos lecteurs les livres de M. France. Nous les mettons en garde contre son scepticisme qui est l'agréable vice des civilisations avancées. Le scepticisme n'est une jouissance que pour de très rares esprits ; il est une cause de désarroi

pour le plus grand nombre. Nous en trouvons une preuve en France. Il faut d'ailleurs pour agir et pour être unis un très petit nombre d'idées fortes auxquelles on croit fermement. Le jeu des idées peut réjouir quelques-uns, parmi les meilleurs. Il est dangereux pour les peuples.

Note de voyage. Nouvelle France et Nouvelle Angleterre, par Th. BENTZON, chez Calmann-Lévy. — Nous recommandons tout particulièrement ce livre. Nos lecteurs du Canada s'y trouveront jugés avec perspicacité et bienveillance. Ils auront le plaisir de voir, une nouvelle fois, combien les habitants de l'Ancienne-France sont sensibles à leur délicate et cordiale hospitalité.

JULES CLARETIE. **La vie de Paris** (Bibliothèque Charpentier). Eugène Fasquelle, éditeur. — Dans ce livre, avec sa sensibilité communicative, sa richesse de souvenirs, et sa façon bienveillante d'envisager l'existence, M. Claretie considère, au jour le jour, des gens et des choses qui grassent.

Par ceux que nous avons le plaisir de connaître, nous croyons que c'est un peu le péché mignon des Canadiens-Français de s'intéresser aux anecdotes, aux souvenirs, aux faits piquants qui forment à Paris, sur le grand courant d'effort et de travail, comme une mousse de vie et d'agitation. Le livre de M. Claretie pourra amplement satisfaire la curiosité cordiale et minutieuse qu'ils nous témoignent.

PROSPER CASTAGNIER, **La Fleur de Cythère**. Chez Charles, éditeurs. — Récits où l'auteur tâche et réussit souvent à mêler, en souvenir de l'antiquité grecque, le mysticisme et la sensualité.

Paul Bastien.



LES THÉÂTRES

M. Jules Claretie, vient d'être nommé, par le gouvernement italien, commandeur de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare.

Nous prions M. Claretie de vouloir bien agréer nos respectueuses mais très vives félicitations.

* * *

A l'Opéra, on annonce une reprise de *Salammô*, avec Mlle Bréval.
Mlle Delna chantera prochainement le rôle de *la Favorite*.

* * *

A propos des *Sœurs Gaudichard*, que la Gaité nous donne actuellement.

C'est un sujet où Mme Simon-Girard joue un double rôle. Non pas le même personnage sous deux aspects différents, mais deux personnages absolument dissemblables, deux sœurs qui n'ont de commun entre elles qu'elles sont jumelles et se ressemblent comme deux gouttes d'eau, sinon au moral, du moins au physique, car l'une a mal tourné, tandis que l'autre est resté sage et modeste. Et c'est là le fond de la pièce.

De la ressemblance des *Sœurs Gaudichard* naissent des confusions nombreuses, comme bien vous pensez. Depuis les *Ménechmes*, c'est la conséquence inévitable de ce sujet. Mais ce qui est curieux dans l'opérette de M. Ordonneau, c'est qu'il y a un prologue qui nous montre les deux sœurs enfants et que déjà ces deux sœurs sont jouées par la même artiste, la petite Mélodia. Retenez ce nom, cette petite grandira.

Il y a des parties sentimentales où M. Audran, le musicien, s'est particulièrement appliqué. Ça le changeait ! Et nous revoyons les costumes du temps de ce bon Louis XVIII, qu'on a surnommé le Bien-Aimé... après sa mort !

* * *

Il est question de remonter *l'Eclair*, à l'Opéra-Comique, pour célébrer, dans le courant du mois, le centième anniversaire de la naissance d'Halévy.

Les quatre rôles de cet ouvrage seront chantés par MM. Clément, Carbonne, Mlles Lainé et Tiphaine.

* * *

Sous ce titre tout d'actualité de *Plus que raide*, on vient de commencer à Parisiana les répétitions d'une revue de printemps, signée Paul Ferrier et Henry Fursy.

Le succès de fou rire qu'obtient toujours l'irrésistible bouffonnerie *la D'oiselle de chez Maxim* permet de mener sans hâte et avec tous les soins possibles les études de la revue.

* * *

BULLIER. — C'est à « Bullier » le joyeux bal du quartier latin, que l'on se donne de préférence rendez-vous pour passer gaiement les soirées les jeudis, samedis et dimanches.

Fantasio.

Spectacles

OPÉRA. — 8 h. «/». — Les Huguenots — La Valkyrie — Faust.

FRANÇAIS. — 8 h. 1/2. — Othello. — Le Berceau.

OPÉRA-COMIQUE. — Mignon.

ODÉON. — 8 h. «/». — Colinette.

THÉÂTRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 1/2
La Dame aux Camélias.

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/4 — M^{me} de Lavullette.

GYMNASÉ. — 8 h. 1/2. — Le Fiancé malgré lui.

VARIÉTÉS. — Le Vieux Marcheur.

GAITÉ. — 8 h. 1/2. — Sœurs Gaudichard.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. «/». — Le fil à la patte.

PORTE-ST-MARTIN. — 8 h. 1/4. — Plus que Reine.

AMBIGU-COMIQUE. — 8 h. 1/2. — Les Chevaliers du Brouillard.

FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. 1/2. — La demoiselle du téléphone.

TH. CLUNY. — 8 h. 1/4. — Le Monsieur de chez Maxim.

TH. ANTOINE. — 8 h. 1/2. — La Nouvelle Idole. — Que Suzanne n'en sache rien.

LES BOUFFES PARISIENS. — 8 h. 1/4. — Miss Helyett.

NOUVEAU THÉÂTRE. — 8 h. 1/2. — Marthe.

COMÉDIE-PARISIENNE. — 8 h. 1/2. — La Petite Famille. — Les Miettes.

OLYMPIA. — 8 h. 1/2. — Les 7 Péchés Capitaux.

LA SCALA. — Yvette Guilbert. — Fragson etc.

LES FOLIES-BERGÈRES. — 8 h. 1/2. — La Princesse au Sabbat. — La Belle Otero. — La Loïe Fuller.

CASINO DE PARIS. — La Montagne d'Aimant.

ELDORADO. — Pacha !

LE NOUVEAU CIRQUE. — 8 h. 1/4. — La Cascade merveilleuse.

LA ROULOTTE. — 9 h. 1/4. — G. Charton. Jacques Ferny, A. Berthéz. — Chansons animées, etc.

CIRQUE D'HIVER. — 8 h. 1/2. — Méo et Tilly.

MOULIN-ROUGE. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2. — Concert-Bal.

GRANDE ROUE DE PARIS, Av. de Suffren, 74, — De 11 h. à 6 h., entrée et ascension. 2 fr. — Attractions diverses. — Concert.

LA CIGALE. — 8 h. 1/2. — Ohé ! Vénus !

TRIANON. — 8 h. «/». — Le Contrôleur des wagons-lits.

CINÉMATOGRAPHE. — Le voyage au Japon.

BULLIER. — Tous les jeudis, bal masqué.

MUSÉE GREVIN. — Tananarive — Le Pahomey. — Les Coullisses de l'Opéra. — Le Couronnement du Tsar. — Pantomines lumineuses. — Rayons X. — Orchestre de Dames hongroises.

JARDIN D'ACCLIMATATION. — Ouvert tous les jours — Concert tous les dimanches.



Paissance du Canada

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

VASTE TERRITOIRE A COLONISER

Riches régions minières et forestières de toutes sortes

TERRES d'une fertilité reconnue, climat sain et favorable à toute culture, communications faciles avec les **marchés locaux** et étrangers.

Les colons agriculteurs peuvent, avec une QUINZAINE DE CENTS FRANCS, acheter un lot d'environ 40 hectares dont 4 ou 5 en terre défrichée.

Les terres du Gouvernement valent 20 ou 30 sous l'acre. Les lots sont de 100 acres (environ 40 hectares).

La forêt couvre des millions d'hectares, où l'on trouve, entre autres, du **bois de pulpe** d'une quantité supérieure.

Il y a aussi abondance de MINES dans la Province. On y rencontre l'or, l'ARGENT, le CUIVRE, le FER (titanique, chronique et magnétique), la **plombagine**, le **mica**, l'**amiante**, le **granit** de tout genre, le **kaolin**, le **pétrole**, etc. Plusieurs mines, en ce qui concerne le cuivre, le fer, la plombagine, le mica et l'amiante, sont déjà en exploitation. Les mines de la Beauce, où l'on fait de nouvelles tentatives après une suspension de travaux de plusieurs années, ont déjà donné une douzaines de millions de francs d'or.

La population de la province de Québec est de langue française surtout. Des bureaux et des agents d'immigration reçoivent les immigrants à Québec et à Montréal. Le service des Postes et des Chemins de fer et le système des Banques est des plus réguliers et des plus sûrs.

Pour plus ample information, s'adresser à l'honorable Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec, Canada.

Madame Albert Giguère

A beaucoup souffert après la naissance de son bébé. — Son médecin ne pouvait rien faire pour elle. — Triste et découragée, elle n'avait plus aucun espoir d'être guérie. — Les pilules rouges du Dr Coderre ont mis fin à toutes ses souffrances. Elle recommande à toutes les femmes malades de se guérir en prenant les Pilules Rouges du Dr Coderre, le seul remède au monde qui guérit toutes les maladies des femmes.



MADAME ALBERT GIGUÈRE

J'ai voulu les essayer, je ne le regrette pas, je ne le regrette pas, je dors bien et je suis plus forte. J'ai recommandé les Pilules maintenant très bonne, je dors bien et je suis plus forte. J'ai recommandé les Pilules Rouges du Dr Coderre à Mme Tanguay qui demeure sur la rue Beaudry, elle les prend pour la faiblesse et elle s'en trouve très bien. » Madame Albert Giguère, 619a, rue Sanguinet, Montréal.

Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont composées de remèdes spécialement pour le beau mal, les irrégularités, pertes blanches, la constipation, le mal des reins, douleurs dans le bas-ventre, mal dans les côtés, palpitation du cœur, tiraillements d'estomac, mal entre les épaules, étourdissements, perte de sommeil, perte de moire, perte d'appétit, mal de tête, pour les maladies particulières aux femmes qui sont sans rivales, elles préviennent toutes ces maladies particulières aux femmes qui passent cette période critique.

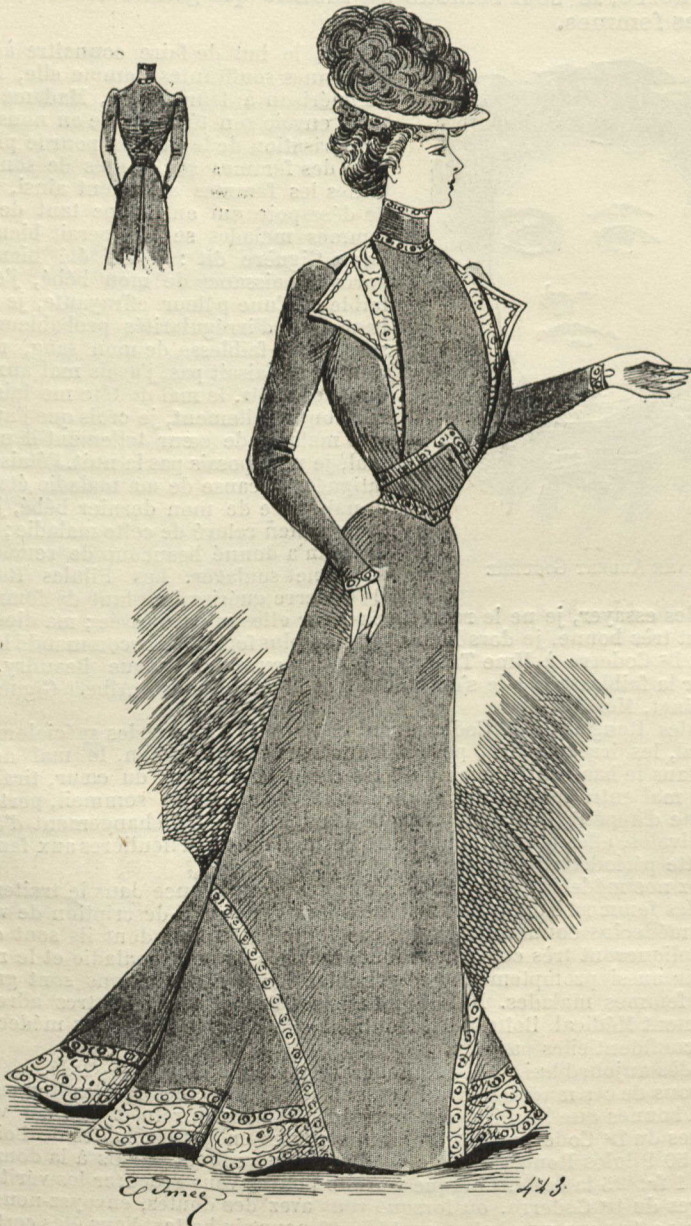
Consultez nos médecins spécialistes d'une vaste expérience dans le traitement des maladies des femmes. Nous vous invitons à leur écrire une description de votre maladie. Nos médecins donneront à votre cas toute l'attention dont ils sont capables, ils vous expliqueront très clairement toute la cause de votre maladie et le moyen de vous guérir aussi promptement que possible. Leurs consultations sont gratuites à toutes les femmes malades. Ne craignez pas d'écrire, toutes lettres adressées au « Département Médical, Boîte 2306, Montréal » sont ouvertes par les médecins seuls et tenues confidentielles par eux.

Ecrivez dès aujourd'hui, tout délai aggrave votre maladie. Méfiez-vous de ces marchands qui veulent vous vendre des Pilules Rouges comme étant aussi bonnes que les Pilules Rouges du Dr Coderre, refusez-les. Les vraies Pilules Rouges du Dr Coderre sont toujours vendues en petites boîtes de bois rondes contenant 50 Pilules Rouges chaque — elles ne se vendent jamais à la douzaine, au Pilent ou à 1 fr. 25 la boîte. Lorsque vous ne pouvez vous procurer les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre, ou lorsque vous avez des doutes, envoyez-nous 2 fr. 50 en timbres-poste pour une boîte, ou 12 fr. 50 pour six boîtes. Vous êtes certaine que vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre. Nous les envoyons dans toutes les parties du pays et à l'étranger franc de port. Ayez soin en nous écrivant de nous donner votre adresse bien complète afin d'éviter tout retard dans l'envoi. Adressez comme suit : Compagnie Chimique Franco-Américaine, Boîte 2306, Montréal, Can.

Dans le but de faire connaître à d'autres personnes souffrantes comme elle, le moyen de guérison à leur portée, Madame Giguère nous envoie son témoignage en nous donnant l'autorisation de le publier pour le plus grand bien des femmes souffrantes de son sexe. Si toutes les femmes agissaient ainsi, le nuage de désespoir qui enveloppe tant de pauvres femmes malades se dissiperait bientôt. Madame Giguère dit : « J'ai été bien malade après la naissance de mon bébé, j'étais très faible et d'une pâleur effrayante, je souffrais beaucoup d'irrégularités probablement causées par la faiblesse de mon sang, ma digestion ne se faisait pas, j'avais mal aux reins et dans les côtés, le mal de tête me faisait souffrir continuellement, je crois que j'avais aussi une maladie de cœur tellement il me faisait mal, je ne reposais pas la nuit. J'étais toujours fatiguée, la cause de ma maladie était depuis la naissance de mon dernier bébé, je n'avais jamais bien relevé de cette maladie ; mon médecin m'a donné beaucoup de remèdes mais sans me soulager. Les Pilules Rouges du Dr Coderre guérissaient tant de femmes, que

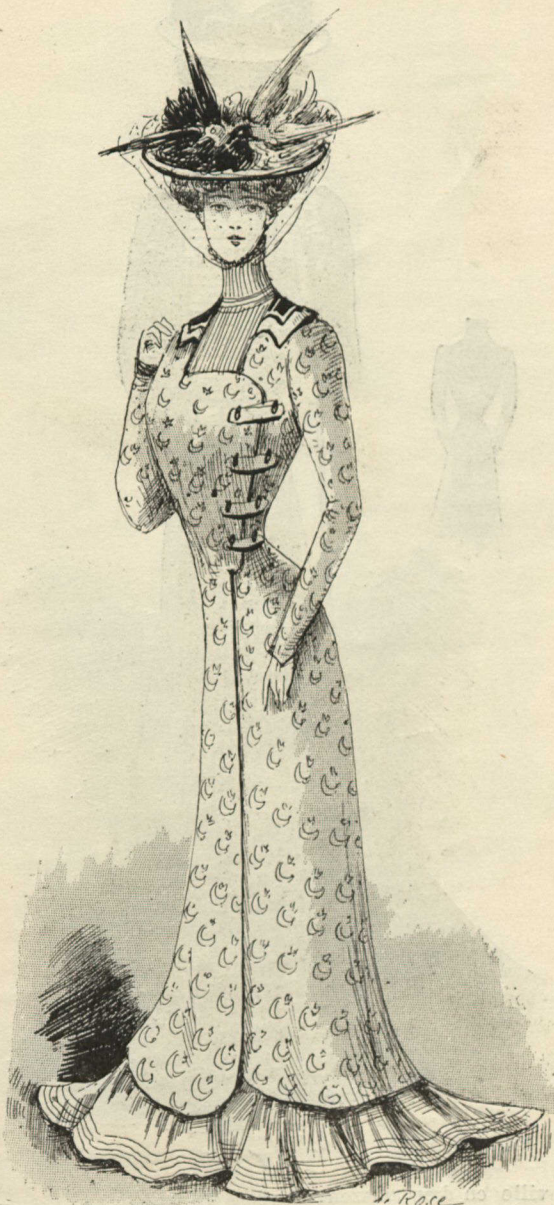
LA MODE PARISIENNE

L'Administration de la REVUE DES DEUX FRANCES se charge de fournir les patrons sur demande.

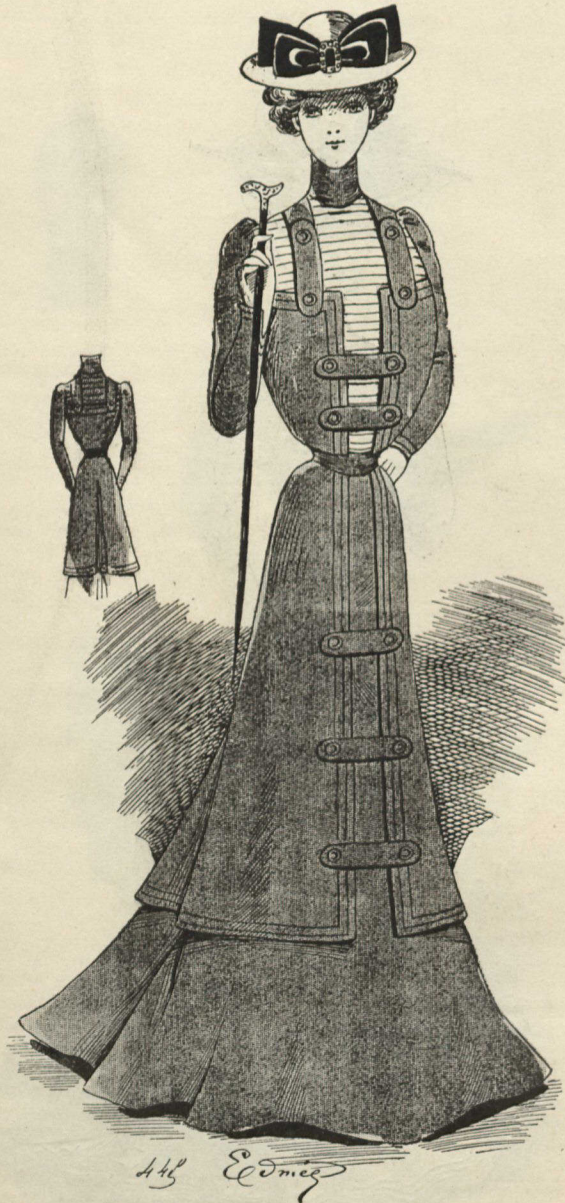


1. — Robe de visite en soie molle. Jupe cloche avec volant rapporté partant des côtés, bordé d'un entre-deux de guipure; à la tête du volant, entre-deux plus étroit. Corsage ajusté ouvert, de chaque côté du devant, sur un crevé de guipure. Petit revers de soie claire avec point d'épine. Corset devant et dos, bordé d'entre-deux. Col montant et manche ajustée.

LA MODE PARISIENNE



2. — Élégante robe de courses en drap perforé. Tunique princesse croisée et fixée par des pattes avec des boutons de cristal. Empiècement et col montant en taffetas piqué. Col rabattu doublé de panne.



3. — Toilette de ville en drap amazone mordoré. La jupe tunique, entièrement plate à la taille et sans couture, est garnie de piqûres et fermée devant par trois pattes boutonnées; cette tunique retombe sur une sous-jupe de même tissu, très évasée du bas. Corsage tendu du dos et légèrement blousé, devant découpé sur une chemisette de taffetas plissé en travers. Pattes boutonnées formant bretelles et fermant le corsage devant. Manche plate.



4. — Robe de visite en drap uni. Jupe plate du haut, montée derrière en pli portefeuille, avec volant en forme, bordé d'un ruché de soie. Corsage-veste, le dos ajusté par une ceinture qui passe sous les devants, à la couture du dessous de bras. La veste est ouverte sur un gilet recouvert de dentelle coquillée. Revers de soie formant col rabattu derrière bordé d'un ruché. Col montant et évasé de dentelle. Manche peu bouffante du haut, terminée par un revers évasé bordé d'un ruché.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES JOURNAUX DE MODES PROFESSIONNELS DES COUTURIÈRES ET CONFECTIONNEUSES. — Anc. Maison L. MICHAU, A.-J. Laroche, direct., succ^r, 8, rue de Richelieu, Paris. — Exposition universelle 1889, médaille d'or, concours commercial de Tunis. — *La Couturière*, organe professionnel; *L'Art de la Couture*, publication de grandes figurines; *L'Élégance*, robes et confection; *Les Toilettes modèles*, gr. édit. avec album; *Le Luxe*, gr. édit. parisienne; *Le Monde et les Théâtres*, arts, modes, illustrations, sports; *La Mode Tailleur pour Dames*; *La Modiste française*. — Travestissements. — Cours de coupe. — Fabrique de mannequins pour couturières. — Toutes les lettres, mandats, renseignements doivent être adressés à M. A.-J. LAROCHE, direct. — Adresse télégraphique : Licho-Paris. — Téléphone Paris-Province 111.27 — Spécimen sur demande.



5. — Toilette d'intérieur style Empire, en velours bleu de roy, bordé d'hermine. Robe de dessous en linon blanc, avec volants et grande collerette. (Mme Réjane dans *Madame de La Vallette*, au Théâtre du Vaudeville.)

NOUVEAUX
PARFUMS:
EXTRA-VIOLETTE
AMBRE ROYAL
MARÉCHALE

Violet
Parfumeurs
PARIS

SAVON ROYAL
DE
THRIDACE
SAVON VELOUTINE

Recommandés par les médecins p' Hygiène de la Peau et Beauté du Teint.

Le Directeur-Gérant : A. STEENS.

Paris. — Typ. A. DAVY, 52, rue Madame. — Téléphone.

LES BUREAUX

DE LA

LIGNE "ALLAN"

SE TROUVENT

7. Rue Scribe, PARIS

GRANDE CHEMISERIE MODELE

168, boulevard St-Germain, 168

H. ANDRÉ

CHEMISES SUR MESURES

Trousseaux pour Hommes

CHAPELLERIE, GANTERIE, CHAUSSURES

REMISE 6 0/0 AUX ABONNÉS DE LA REVUE

HERNU, PÉRON & C^o L^{TD}

95, Rue des Marais — 61, Boulevard Haussmann
PARIS

Maisons à LONDRES, BOULOGNE-SUR-MER
LE HAVRE, MARSEILLE, MAZAMET, ANVERS, etc.

AGENCE MARITIME

Frêt, Passages, Émigration

ASSURANCES MARITIMES

Correspondants dans tous les principaux centres
du globe

AGENTS GÉNÉRAUX DE :

Dominion Line, Liverpool au Canada
tous les jeudis.

Beaver Royal Mail Line, Liverpool au
Canada tous les Samedis.

Canadian Pacific Ry. (Voyage autour du
monde).

Peninsular et Oriental S^{Co}, Indes, Chine,
Japon, Australie.

Lehigh Valley R. Rd des Etats-Unis

Renseignements immédiats sur demande à
HERNU, PÉRON Co Lid PARIS

95, rue des Marais..... POUR FRÊT.

61, boulevard Haussmann.... POUR PASSAGE

Anémie, Maux d'Estomac,
Fièvres

QUINA-LAROCHE

Médaille
D'OR

Exposition Internationale Vienne 1873

Médailles
D'OR

Expositions Paris 1879, Nice 1883, etc.

Récomp^{te} de 16,600 francs

LE MÊME
FERRUGINEUX

*Sang pauvre — Manque de forces
Croissance difficile — Lymphatisme,*
Très utile aux Nourrices et aux Enfants

LE MÊME
PHOSPHATÉ

PARIS, 23 ET 19 RUE DACOUT

LIBRAIRIE DES SCIENCES MÉDICALES

OLLIER HENRY

PARIS — 11 et 13, RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

Près de la Faculté de Médecine et de l'École
Pratique

Grand choix de livres de Médecine. Thèses
Mémoires, etc. Livres de Sciences, Littérature, Ins-
truments de Chirurgie et de Sciences, avec une très
forte réduction. — Impressions d'ouvrages, Thèses et
Mémoires. — Reliures.

Expédition en Province et à l'Étranger. — Port à
la charge du destinataire

Envoi du Catalogue des dernières Nouveautés franco
sur demande

Toute commande doit être accompagnée d'un Chèque
ou d'un Mandat-Poste sur Paris. — Les envois sont
toujours faits par le retour du courrier

Vous qui souffrez de

RHUMATISMES

DOULEURS, GOUTTE

SCIATIQUE, NÉURALGIE, LUMBAGO
COLIQUES HÉPATIQUES, GRAVELLE
et toutes les MALADIES ARTHRIQUES

Vous serez guéri radicalement par le

TRAITEMENT DU CHARTREUX

Le plus Pui-sant Anti-Arthritique connu
Potion et Baume, prix 8fr. franco. Env. franco de la Brochure
Milliers d'attestations. — Jamais d'insuccès

Dépôt : MALAVANT, pharmacien,
2, rue des 2 Ponts, Paris et chez A. DÉCARY,
pharmacien, Montréal (Canada).

**COMPAGNIE GÉNÉRALE
TRANSATLANTIQUE**

Paquebots-Poste Français

LIGNE DU HAVRE A NEW-YORK

Départs du Havre
et de New-York tous les samedis

LIGNE DES ANTILLES, DE COLON
ET DU MEXIQUE

Départs mensuels : Du Havre les 16 et 22,
de Saint-Nazaire les 9 et 21, de Bordeaux
les 19 et 26.

Pour la Guadeloupe, la Martinique,
Ste-Lucie, les Guyanes, St-Thomas, Por-
to-Rico, Haïti, St-Dominique, le Vene-
zuela, la Colombie, le Mexique, le Centre
Amérique, le Sud et le Nord Pacifique.

LIGNES DE LA MÉDITERRANÉE

Départs quotidiens de Marseille

Pour Alger, Oran, Bône, Philippeville,
Tunis, Malte, Mehdià, Monastir et Sous-
se, etc.

BUREAUX A PARIS

6, RUE AUBER,
12, BOULEVARD DES CAPUCINES,
5, RUE DES MATHURINS

**PHARMACIE
DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE**

18, Carrefour de l'Odéon
et 1, rue de l'Odéon
PARIS

REMÈDES AMÉRICAINS

Remise particulière aux Abonnés de la
Revue des deux Frances.

Maison BILLET
CHAPELLERIE DE CHOIX

Prix spéciaux pour les Abonnés
DE
La Revue des Deux Frances

**SPÉCIALITÉS DE CHAPEAUX
ANGLAIS**

PARIS — 43, rue de Rennes — PARIS

TÉLÉPHONE
810,38

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CHIRURGIE

TÉLÉPHONE
810,38

Instrumente de Chirurgie — Électricité Médicale

LOCATION D'APPAREILS

ET D'INSTRUMENTS POUR OPÉRATIONS — APPLICATION DES RAYONS ROENTGEN

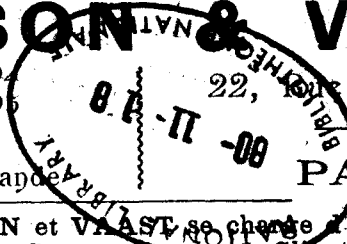
Spécialité pour Oculistes et Laryngologistes

GENISSON & VAAST

Médaille d'Or 1894
Hors concours 1895

CATALOGUES

Spéciaux sur demande



La maison GENISSON et VAAST se charge d'expédier, dans un
délai très bref, toutes les Commandes de ses Clients d'Amérique :

LIVRES DE MÉDECINE COMME INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

PATE ÉPILATOIRE DUSSER

Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans
aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. Sécurité, Efficacité garanties. — 30 ans de suc-
cès. — (Pour la barbe, 20 fr. ; 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. franco mandat.) — Pour les bras,
employer le PILIVORE. — DUSSER, 1, rue Jean-Jacques-Rousseau, PARIS.

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue des deux Frances sont
interdites dans tous les pays, y compris la Suède et la Norvège, à moins d'accord préalable
avec notre administration.

PARIS. — Typ. A. DAVY, rue Madame, 52. — Téléphone.